

# Rapport d'évaluation du programme LEADER 2014-2023

L'énergie, l'eau, la biodiversité au cœur d'une dynamique territoriale, moteur de la transition énergétique et écologique



Pays Loire Beauce  
01/09/2024



Le GAL Loire Beauce est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

Auteurs :

*Rouge Vif, 2022*

*Cécile Coudert, stagiaire au Pays Loire Beauce, 2022*

*Julia Bacon, stagiaire au Pays Loire Beauce, 2024*

*Pays Loire Beauce, 2024*

## Table des matières

Introduction .....	4
I - Stratégie et rayonnement .....	5
A- Méthodologie de l'évaluation .....	5
1. Les objectifs .....	5
2. Les outils .....	5
3. Le profil des personnes interrogées .....	6
B- Données générales : .....	7
1. Une enveloppe presque totalement consommée au 30 septembre 2022 .....	7
2. Un rythme de programmation soutenu .....	8
3. Une majorité de petits projets .....	8
4. Les subventions FEADER engagées .....	10
5. Des projets refusés et abandonnés .....	10
C- Des projets en adéquation avec les besoins du territoire ? .....	11
1. Des fiches actions en adéquation avec les besoins du territoire mais à reformuler .....	11
2. Une répartition inégale des fiches actions .....	13
3. Des projets avec de réels impacts territoriaux .....	14
4. Répartition géographique des projets.....	14
5. Un manque de porteurs de projets privés .....	18
6. Des porteurs de projets privés sollicitant en priorité les enveloppes culture et agriculture	20
7. Un manque d'innovation dans les projets portés dans la programmation 2014-2022 .....	20
8. Des objectifs ambitieux mais un manque de retour sur leurs réels impacts .....	21
9. Comparaison de la programmation LEADER 2007-2013 et 2014-2022 .....	23
D- Quelle plus-value du programme ? .....	24
1. Un programme financier indispensable aux projets .....	24
2. Un programme qui améliore les projets du territoire ? .....	25
3. Un programme qui a la capacité d'impulser de nouvelles actions sur le territoire .....	25
E- Un programme qui ne permettrait pas de créer du lien sur le territoire ? .....	25
1. Le programme LEADER 2014-2022 n'a pas permis la création d'un réseau .....	25
2. Des avis partagés sur la coopération .....	27
F- Quelles visions globales du programme et quelles perspectives pour 2023-2027 ? .....	29
1. Une vision d'ensemble sur le programme LEADER 2014-2022 .....	29
2. Tableau AFOM de LEADER 2014-2022 .....	30
3. Qu'est-ce que devrait être LEADER dans le futur ? .....	31
II- Le fonctionnement de LEADER .....	32

A - Le fonctionnement interne du comité de programmation .....	32
1. Le rôle du comité de programmation .....	32
2. Des membres inégalement répartis sur le territoire .....	32
3. Des territoires absents dans la localisation des réunions du comité de programmation.....	34
4. Un fort taux d'absentéisme .....	35
5. Un manque de débat au sein du comité de programmation .....	36
6. Un vote à bulletin secret ? .....	37
B- Une aide parfois difficile à demander .....	38
1. Un montage de dossier complexe ... ..	38
2. ... malgré un bon accompagnement du Pays et du chargé de mission LEADER. ....	39
C- Un bon outil de financement ? .....	39
1. Le taux de financement LEADER accordé .....	39
D- Pistes d'améliorations concernant la communication et l'accompagnement .....	40
1. Des acteurs qui connaissent assez bien LEADER et son fonctionnement .....	40
2. Un programme peu connu par les habitants du GAL et un manque de communication .....	40
3. Plusieurs pistes pour développer la communication .....	41
Conclusion .....	43
Annexes .....	46
Annexe 1 : Grille d'entretien semi-directive à destination des porteurs de projets .....	47
Annexe 2 : Grille d'entretien semi-directive à destination des membres du comité de programmation .....	49
Annexe 3 : Questionnaire en ligne à destination des membres du comité de programmation .....	51
Annexe 4 : Tableau des porteurs de projets interrogés et leur structure .....	53
Annexe 5 : Tableau des membres du comité de programmation interrogés .....	55
Annexe 6 : Pourquoi les porteurs de projets se sont-ils tournés vers LEADER ? .....	55
Annexe 7 : Détails sur le taux d'absentéisme et les solutions .....	56
Annexe 8 : Répartition des porteurs de projets selon le nombre d'actions menées .....	58
Annexe 9 : Projets abandonnés ou refusés sur la programmation 2014-2022.....	59
Annexe 10 : Les projets par communes .....	59
Annexe 11 : Tableau des projets 2014-2022 au 31/03/2022 .....	66

## Introduction

Le programme LEADER est un programme européen à destination des acteurs privés et publics des espaces ruraux dont l'origine remonte à 1991. Depuis 2000, ce programme a été intégré à la Politique Agricole Commune (2<sup>ème</sup> pilier) et est financé par les fonds FEADER. En France, il représente pour la période 2014-2020, 5% des fonds FEADER soit un total de 705 millions d'euros. Ce programme s'étend comme l'ensemble des fonds européens sur une durée de 6 ans mais a été exceptionnellement prolongé de 2 ans, sur la période 2014-2022 lors des négociations sur la Politique Agricole Commune. LEADER a pour objectif d'accompagner les territoires ruraux dans l'élaboration de projets pilotes. Il se caractérise par 7 principes fondamentaux :

- une stratégie locale de développement conçue au niveau d'un territoire
- une démarche ascendante (ou « bottom-up ») et participative ;
- un partenariat local public-privé de décision, formalisé au sein d'un Groupe d'Action Locale (GAL) au sein duquel les acteurs privés représentent au minimum 50% des membres ;
- un soutien à l'innovation au sens large (nouveau produit, nouveau processus, nouvelle organisation, nouveau marché...) et relative (par transfert et adaptation d'innovations développées ailleurs) ;
- une approche intégrée et multi sectorielle ;
- une mise en réseau (échanges de bonnes pratiques, transferts d'expériences...);
- une coopération avec d'autres territoires ruraux, en particulier avec un autre État européen.

Ce programme permet de bénéficier au sein des territoires ruraux d'une ingénierie locale pour accompagner l'émergence de projet ainsi que d'une obligation de disposer d'un cofinancement public pour pouvoir bénéficier de ces crédits européens. En Région Centre Val de Loire un budget de 23,2 millions d'euros a été attribué au programme pour 23 territoires bénéficiaires.

Le programme LEADER 2014-2022 du Pays Loire Beauce doté d'une enveloppe de 1,289 millions d'euros et couvrant une surface de 48 communes, a soutenu 52 projets (dont 8 concernant l'animation et le fonctionnement du programme). L'ensemble des projets retenus a été sélectionné par le comité de programmation du Groupe d'Action Locale Loire Beauce composée de 32 binômes (15 binômes public et 17 binômes privés, puis 14 publics et 14 privés afin de favoriser la cohésion). LEADER étant une politique publique, la période de clôture du programme soulève certaines interrogations.

Au niveau des 52 projets soutenus et des **porteurs de projets** en particulier, les questions suivantes se présentent : **Quelle est leur perception du programme LEADER 2014-2022 ? Comment évaluent-ils leur projet ? Comment qualifient-ils l'accompagnement dont ils ont bénéficié ? Que pensent-ils de la communication autour du programme ?**

Au niveau du comité de programmation composé de 32 binômes, d'autres questions se présentent : **Quelle est leur perception concernant leur fonctionnement ? Comment évaluent-ils la qualité des projets au regard des enjeux et axes ainsi que la répartition des fonds sur les 48 communes ? Que pensent-ils de la communication autour du programme et de la coopération ?**

**Pour répondre à ces questions, une évaluation a été réalisée sur le volet quantitatif par le prestataire Rouge Vif, complétée par une évaluation qualitative réalisée dans le cadre d'un stage au Pays Loire Beauce. Concernant l'évaluation qualitative, un entretien a été réalisé auprès de 19 porteurs de projets différents pour un total de 14 structures porteuses ainsi qu'auprès de 8 membres du comité de programmation du 3 juin au 19 juillet 2022. En parallèle, un questionnaire en ligne a été diffusé du 20 juillet au 20 août 2022 auprès des 62 binômes du comité de programmation. Les données quantitatives ont enfin été mises à jour en 2024 après la clôture de la programmation.**

# I- Stratégie et rayonnement

## A- Méthodologie de l'évaluation

### 1. Les objectifs

Comme toute politique de cohésion, le programme des fonds européens LEADER peut faire l'objet d'une évaluation. Le choix a été fait pour le programme LEADER 2014-2022, de réaliser une évaluation afin que chaque membre du comité de programmation, chaque porteur de projet soutenu et enfin chaque bénéficiaire potentiel<sup>1</sup> puisse disposer d'une analyse qui se veut la plus objective possible sur ce programme (ses effets, son fonctionnement et ses bénéficiaires notamment). L'autre visée de cette évaluation est de disposer de recommandations applicables pour le futur programme 2023-2027.

### 2. Les outils

L'évaluation du programme LEADER 2014-2022 a été réalisée en 2 parties : une partie quantitative et une partie qualitative sur la base d'entretiens semi-directifs et d'une enquête en ligne. Les volets quantitatifs et qualitatifs se complètent.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, une analyse quantitative du programme a été réalisée avec l'appui du bureau d'études Rouge Vif puis l'implication du Pays Loire Beauce. Cette analyse a permis d'obtenir des données chiffrées (graphiques et cartes).

Dans un 2<sup>nd</sup> temps, une analyse qualitative a eu lieu en 3 phases :

- Phase 1 : entretiens semi-directifs avec l'ensemble des porteurs de projets du programme 2014-2022. Au total, 100% des porteurs de projets ont été interrogés. Les porteurs de projets ont été interrogés sur 3 sujets : leur perception du programme LEADER, leur projet, l'accompagnement reçu via le programme et la communication autour de celui-ci.
- Phase 2 : entretiens semi-directifs avec une partie des membres du comité de programmation<sup>2</sup>. Soit un total de 8 personnes interrogées<sup>3</sup> sur 64 membres (12,5% des membres). Ils ont été interrogés sur 3 sujets : leur connaissance du programme et le volet coopération, la qualité de projets et la répartition des fonds.
- Phase 3 : le Pays a ensuite envoyé un questionnaire anonyme à la fois quantitatif et qualitatif aux 64 membres du comité de programmation. L'objectif de ce questionnaire était d'avoir une meilleure représentativité des perceptions du comité de programmation.
- Phase 4 : Mise à jour des données quantitatives pour prendre en compte les derniers projets soutenus.

---

<sup>1</sup> Soit les acteurs privés (hors particuliers) ou publics souhaitant réaliser un projet localisé sur l'une ou plusieurs des 48 communes du Pays Loire Beauce

<sup>2</sup> NB : le comité de programmation est l'instance de sélection des projets

<sup>3</sup> 10 personnes avaient été sollicitées pour réaliser un entretien semi-directif, néanmoins seule 8 personnes ont été volontaires pour réaliser l'entretien

## Analyse des résultats :

Le résultat de l'analyse qualitative est à nuancer selon les sources de données.

Concernant les **membres du comité de programmation**, les résultats de l'analyse qualitative sont à **nuancer** puisque les personnes interrogées représentent 12,5% de l'échantillon total.

Le résultat du **questionnaire en ligne à destination du comité de programmation** est à **nuancer** de la même façon que le questionnaire semi-directif à destination du comité de programmation puisque les personnes interrogées représentent également 12,5% de l'échantillon total.

Tableau 1 : Information sur l'analyse des résultats- source : Pays Loire Beauce, 2022- auteur : Pays Loire Beauce, 2022

### 3. Le profil des personnes interrogées

Au total, le Pays a réalisé 27 entretiens. 8 membres du comité de programmation et 19 porteurs de projets<sup>4</sup> ont été interrogés.

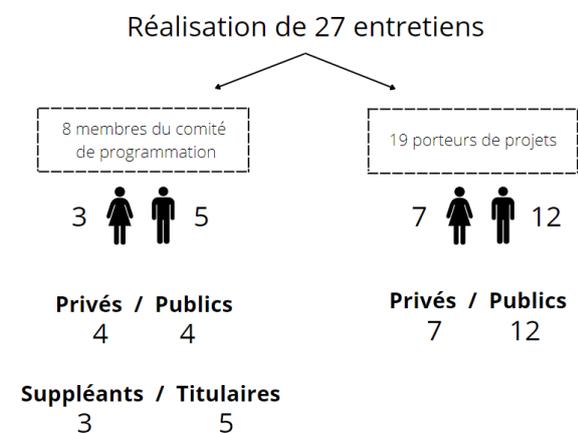


Figure 1 : Le profil des entretiens, source : Pays Loire Beauce, 2022 – auteur : Cécile Coudert, stagiaire au Pays Loire Beauce, 2022

Tous les membres du comité de programmation interrogés ont plus de 51 ans. Au contraire, les porteurs de projets ont majoritairement entre 36 et 50 ans, seulement 3 d'entre eux ont plus de 51 ans.

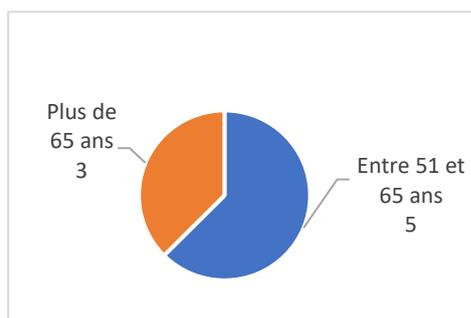


Figure 2 : Tranches d'âges des membres du comité de programmation interrogés (8 réponses), sources : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

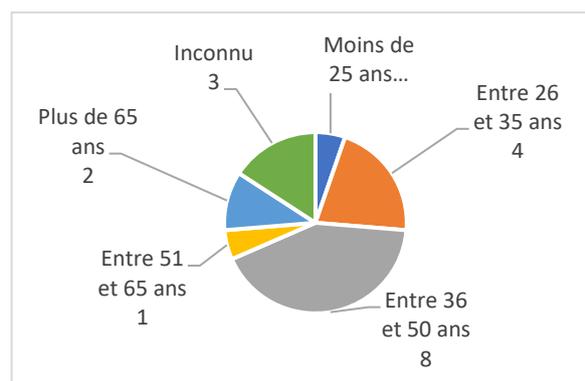


Figure 3 : Tranches d'âges des porteurs de projets interrogés, sources : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022. Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

<sup>4</sup> Références en annexes 4 et 5 : tableau des porteurs de projets et de leur structure ; et tableau des membres du comité de programmation interrogés.

En ce qui concerne le questionnaire envoyé par mail<sup>5</sup>aux membres du comité de programmation, 8 réponses ont été reçues : 5 membres privés et 3 membres publics.

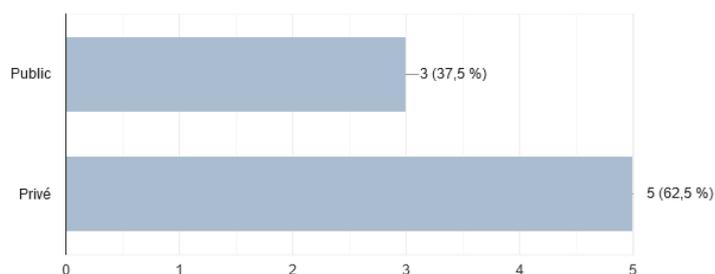


Figure 2 : Profil des membres du comité de programmation qui ont répondu au questionnaire, source : Pays Loire Beauce, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

## B- Données générales :

### 1. Une enveloppe presque totalement consommée au 31 mars 2023

Enveloppe totale FEADER allouée	Montant FEADER engagé (convention)	%
<b>1 289 500 €</b>	<b>1 276 772, 68 €</b>	<b>99,01 %</b>

Tableau 2 : L'enveloppe LEADER 2014-2023, sources : Pays Loire Beauce, 2024 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2024

Avec 52 projets engagés pour un total de 1 276 772,68 €, le Pays Loire Beauce a consommé plus de 99% de son enveloppe FEADER au 31 mars 2023.

<sup>5</sup> Du 20/07/2022 au 20/08/2022

## 2. Un rythme de programmation soutenu

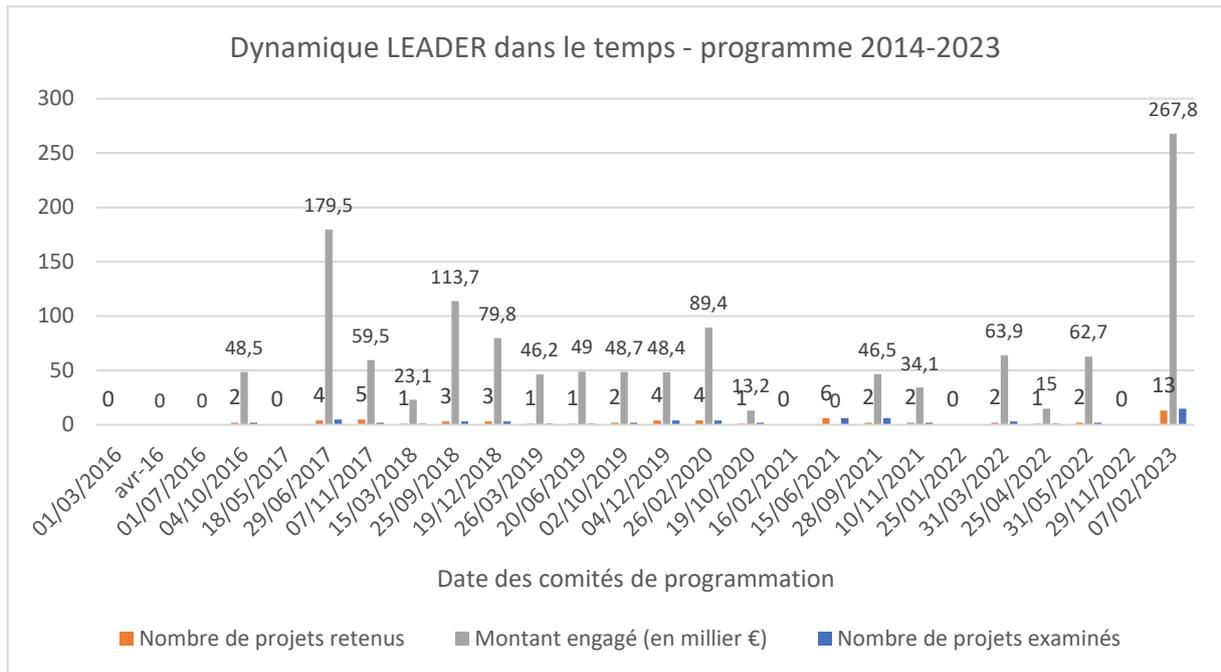


Figure 3 : Rythme de programmation, sources : Pays Loire Beauce, 2024 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2024

Le démarrage des Comités de programmation a eu lieu en 2016. L’attribution des fonds LEADER s’effectue souvent de façon progressive. En effet, la mise en place des procédures de gestion, ainsi que la mobilisation des porteurs de projets entraînent systématiquement au départ des délais d’instruction et de programmation plus longs qu’initialement prévus.

Pour autant, à l’exception de l’année 2021, qui a vu un nombre plus important de projets être programmés (au total 10 projets ont été programmés en 2021), le **nombre de projets programmés chaque année par le GAL est relativement stable**, (entre 7 et 9 projets programmés). Cela témoigne d’une bonne gestion de l’équipe qui échelonne les projets en vue de leur discussion en comité de programmation.

L’année 2020 qui coïncide avec le début de la crise sanitaire de la COVID-19 est marquée par un nombre de projets inférieur à la moyenne des années précédentes et d’une mobilisation plus limitée du comité de programmation.

## 3. Une majorité de petits projets

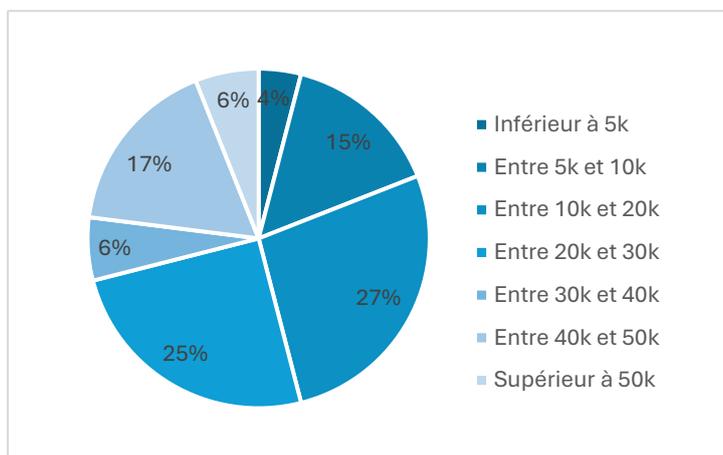


Figure 4 : Répartition des projets par montant FEADER sur la programmation 2014-2023, source : Pays Loire Beauce, 2024 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2024.

**Le montant médian de FEADER attribué par projet est de 21 501, 05 €.** A côté de cette moyenne, 4% des projets ont reçu moins de 5 000 € de FEADER et 29% plus de 30 000 € sachant que le coût minimal des projets éligibles est de 6 250€.

Entre ces deux montants, 15% des porteurs ont obtenu entre 5 000 € et 10 000 € pour leur projet, et 27% une somme située entre 10 000 € et 20 000 €. Soit 46% des porteurs de projet qui ont obtenu une subvention FEADER inférieure à 20 000 €. Si cet élément peut laisser penser que le GAL a programmé en large partie des petits projets, force est de constater que 79% des projets ont un coût global supérieur à 20 000 €. En outre, 34% d'entre eux ont un coût supérieur à 50 000 €.

Ce constat d'un grand nombre de petits projets était encore plus flagrant sur la programmation 2007-2013 avec une subvention médiane de 3 400 € et 63 % des montants des projets inférieurs à 5 000 €.

Il est important pour la programmation 2023-2027 de bien travailler la stratégie et les fiches actions associées pour éviter qu'une forme de saupoudrage se mette en place sur le territoire.

L'analyse des subventions apportées aux projets montre par ailleurs que les fiches n'ont pas mobilisés les mêmes types de projets. A titre d'exemple, la fiche action 6 sur les coopérations a mobilisé une majorité de petits projets.

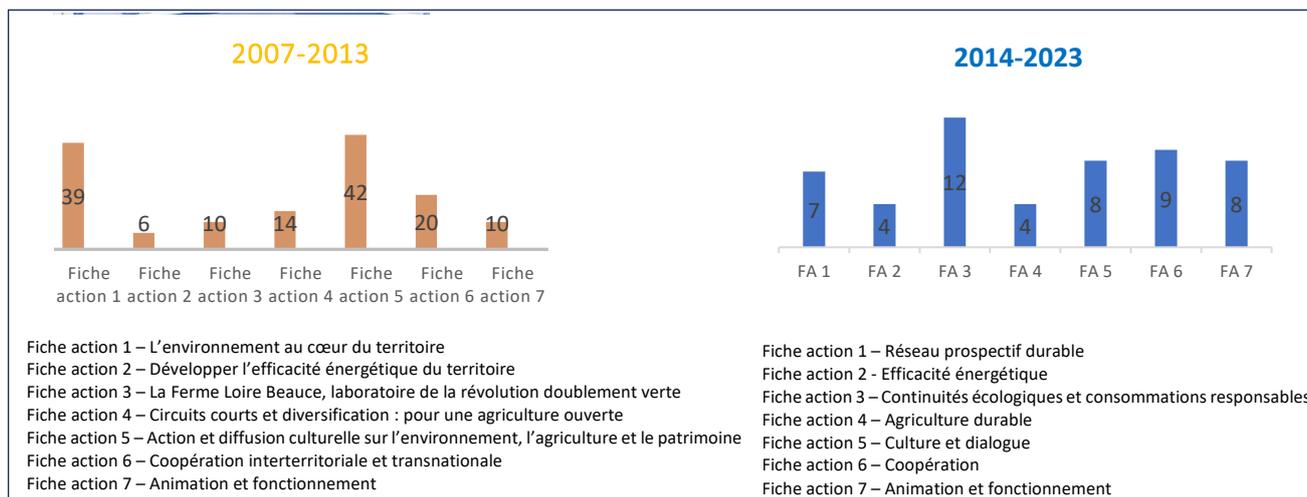


Figure 7 : Nombre de projets accompagnés sur les deux programmations Leader, sources : Pays Loire Beauce, 2024 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2024

L'agriculture qui avait mobilisé 24 projets entre 2007-2013 est la thématique la moins programmée avec 3 projets sur 2014-2023.

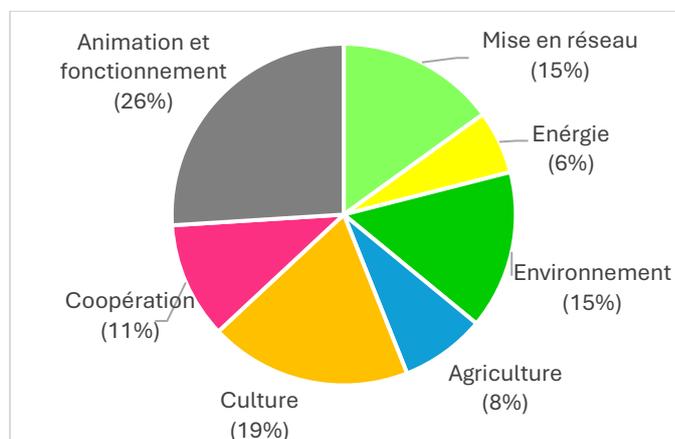


Figure 8 : Répartition des montants programmés par thématiques entre 2014-2023, source : Pays Loire Beauce, 2024 - Auteur : Pays Loire Beauce, 2024

#### 4. Les subventions FEADER engagées

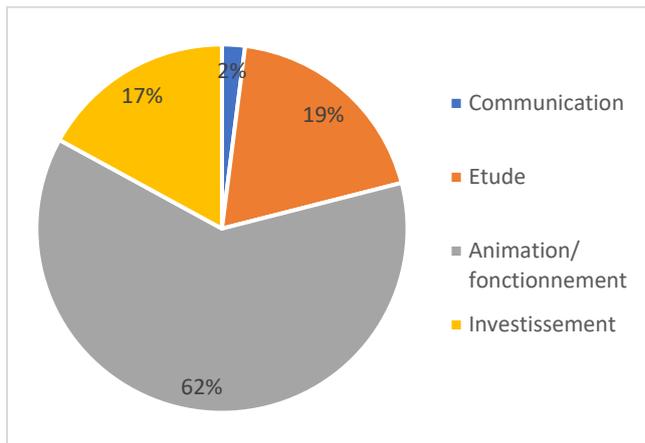
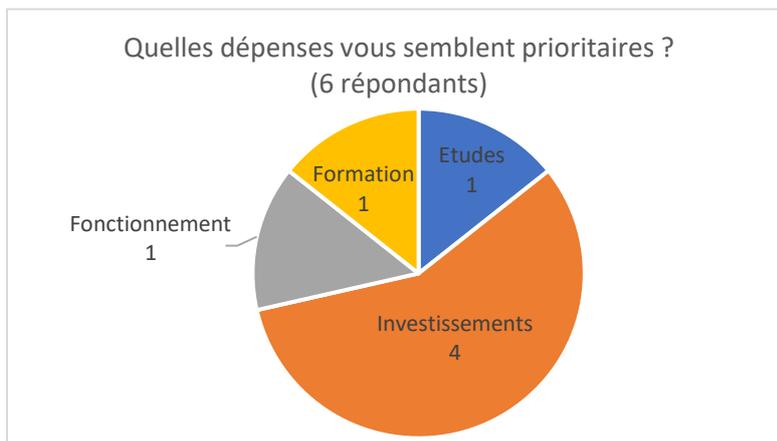


Figure 5 : Répartition des projets par catégories de dépenses sur la programmation 2014-2023.  
Sources : Pays Loire Beauce, 2024- Auteur : Pays Loire Beauce 2024.

Le programme LEADER 2014-2023 a engagé plus de fonds pour le fonctionnement et l'animation que pour les études, la communication et l'investissement.

Lors des entretiens, les porteurs de projet ont expliqué que selon leur perception, la programmation 2014-2023 a plus soutenu les projets de fonctionnements, les études et les projets d'investissements. Au contraire, LEADER aurait moins soutenu les projets de communications et d'évènements ainsi que les formations. Les 8 membres du comité de programmation interrogés pensent également que LEADER 2014-2023 a plus soutenu le fonctionnement (4/8 réponses). Ensuite, ils pensent que ce sont des dépenses d'investissements et d'études. La majorité des membres estiment que c'est la formation qui a été le moins soutenu par la programmation 2014-2023 (5/8 réponses) ainsi que la communication et les évènements (2/8 réponses). Aussi, les acteurs du programme LEADER ont une assez bonne vision des subventions LEADER engagées par catégories de dépenses.



La part de financement de projets d'investissements est de 17%. Toutefois, les membres du comité de programmation interrogés souhaitent que le prochain programme LEADER soutienne plus de projets d'investissements (4/6 réponses, figure 10).

Figure 6 : Quelles catégories de dépenses vous semblent prioritaires ? source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

#### 5. Des projets refusés et abandonnés

On dénombre 11 projets étudiés entre 2014 -2023 qui n'ont pas été retenus (cf. Annexe IX). Les raisons de cette « non-programmation » par le comité de programmation peuvent être diverses :

- 7 projets refusés par le comité de programmation (ou redirigés vers d'autres financements tels que le CRST), soit un taux de refus de 13,5%
- 4 projets abandonnés par leur porteur, soit un taux d'abandon de 7,7%.

Parmi ces projets, 6 ont été proposés par des acteurs privés (associations, particuliers, entreprises...).

## C- Des projets en adéquation avec les besoins du territoire ?

### 1. Des fiches actions en adéquation avec les besoins du territoire mais à reformuler

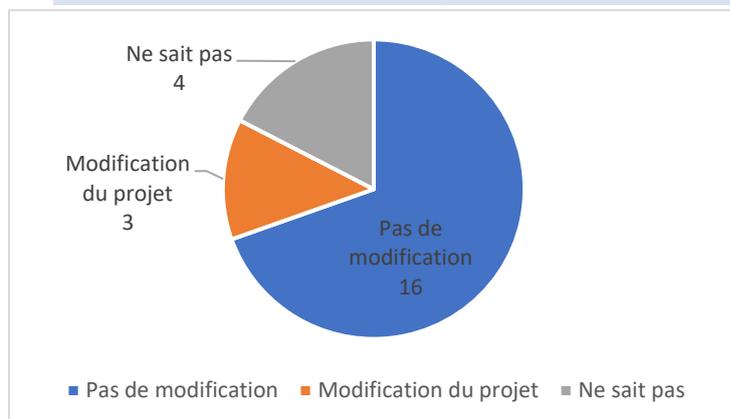


Figure 7 : Est-ce que votre projet correspondait dès le départ à une fiche action ou avez-vous eu besoin de le modifier (23 projets), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Les axes du programme LEADER 2014-2023 ont été déterminés en fonction des besoins du territoire ainsi que la stratégie du Pays Loire Beauce. Un membre du comité de programmation remarque que le territoire évolue en même temps que ses besoins. **Aussi, il est nécessaire de faire évoluer les axes du programme afin de répondre aux nouveaux enjeux et besoins du territoire.**

Les porteurs de projets et membres du comité de programmation interrogés pensent que les axes du programme sont larges et permettent de faire

rentrer des projets très divers dans la programmation. Aussi, il serait intéressant de **reformuler les axes afin de les rendre plus précis quant à la stratégie souhaitée par le Pays.**

Au total, 16 projets sur 23 correspondaient dès le départ à une fiche action. Seuls 3 projets ont dû revoir leurs objectifs afin d'obtenir les subventions LEADER. Il faut cependant nuancer ce point puisque les fiches actions ont des intitulés assez larges qui permettent de faire rentrer divers projets dans LEADER.

	Nombre de projets	Médiane des aides versées
Fiche-action n° 1 : Un réseau prospectif et durable	7	25 459,28 €
Fiche-action n° 2 : Efficacité énergétique et économies d'eau	4	19 070,76 €
Fiche-action n° 3 : Continuités écologiques et consommations responsables	12	14 694,50 €
Fiche-action n° 4 : Agriculture durable	4	22 889,43 €
Fiche-action n° 5 : La culture vectrice de dialogue et de liens, facteurs indispensables à la transition énergétique et écologique	8	14 280,42 €
Fiche-action n° 6 : Coopération	9	9 990,46 €
Fiche-action n°7 : Animation et fonctionnement	8	41 947,22 €
<b>Total général</b>	<b>52</b>	<b>21 501,05 €</b>

Tableau 3 : Nombre de projets et médiane des aides FEADER versées par fiche action (fiches action 1 à 6). Source : Pays Loire Beauce, 2024, auteur : Pays Loire Beauce, 2024

Sur la programmation 2014-2023, en dehors de l'animation, les projets ont été majoritairement axés sur la culture (8 projets, 19% du montant Leader), l'environnement (12 projets, 15% du montant Leader), et la mise en réseau (7 projets, 15% du montant Leader).

Le tableau 3 nous montre que les fiches les plus sollicitées en termes de projets sont la 3 sur les continuités écologiques et consommations responsables et la 6 sur la coopération. En termes de

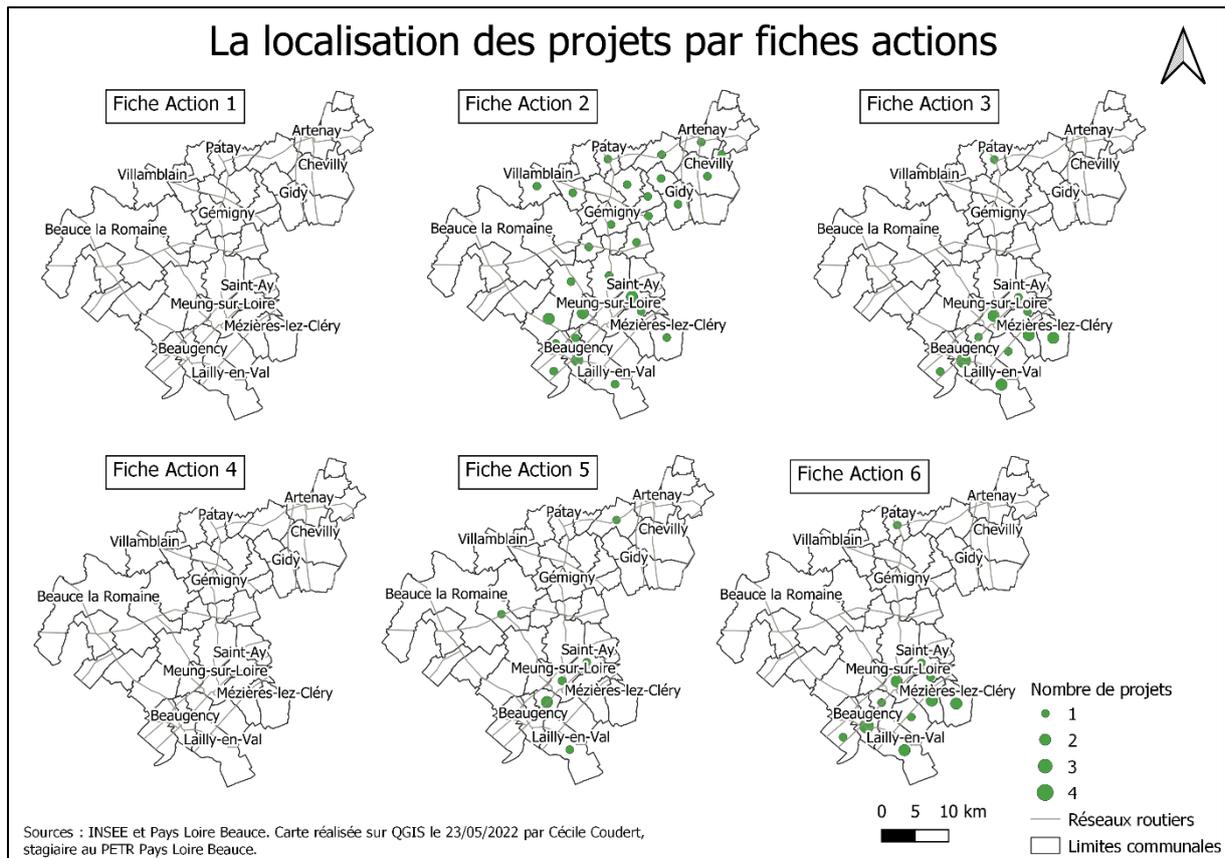
financement, il s'agit, en dehors de l'animation et du fonctionnement du programme, de la fiche action 1 sur la création d'un réseau prospectif et durable, facteur indispensable à la transition énergétique et écologique.

Lors des entretiens semi-directifs avec le comité de programmation, la majorité des membres interrogés trouvent que les thèmes du développement durable et de la transition énergétique sont à privilégier pour la prochaine candidature. Il y a également 3 personnes qui ont mentionné le thème de l'économie d'eau et deux qui ont mentionné les thèmes du développement durable et de l'agriculture durable. Il y a également 2 membres qui ont cité l'axe de la culture comme étant important dans la stratégie LEADER. Les membres du comité interrogés pensent que cet axe est important pour développer le lien social et par la suite l'émergence de nouveaux projets.

A noter que l'axe de la coopération qui compte 9 projets ne fait pas parti des axes à privilégier selon le comité de programmation.

La majorité des membres du comité de programmation interrogés pensent que la répartition des fonds par fiche action est assez équitable. Même si certains remarquent que des fiches actions comptent peu de projets comme la fiche action 2 axée en partie sur l'économie d'eau. Il aurait peut-être été intéressant de faire un appel à projets sur ce thème afin de mieux répondre à la stratégie LEADER.

## 2. Une répartition inégale des fiches actions



Carte 1 : Localisation des projets subventionnés par LEADER sur le territoire du Pays Loire Beauce par fiches action (fiches action 1 à 6), source : Pays Loire Beauce, 2022, QGIS - Auteur : Cécile Coudert, stagiaire au Pays Loire Beauce, 2022

Nombre de projets portés sur l'ensemble du Pays par fiches actions	
Fiche action 1	6
Fiche action 2	2
Fiche action 3	2
Fiche action 4	4
Fiche action 5	1
Fiche action 6	5
<b>Total</b>	<b>20</b>

Tableau 4 : Nombre de projets portés sur l'ensemble du Pays Loire Beauce par fiches actions (fiches action 1 à 6) - source : Pays Loire Beauce, 2024 - Auteur : Pays Loire Beauce, 2024

La carte 1 montre que la fiche action 1 (réseau prospectif durable) et la fiche action 4 (agriculture durable) comprennent uniquement des projets portés à l'échelle du Pays Loire Beauce. Les projets ayant sollicité ces fiches action étaient en majorité orientés sur de l'animation ayant bénéficié à l'ensemble des communes sur ces thématiques. La fiche action 2 pour l'efficacité énergétique et l'économie d'eau a concerné de nombreuses communes excepté les communes situées à l'ouest du Pays. La fiche action 3 compte de nombreux projets sur les continuités écologiques. La majorité des projets de cette fiche se concentrent autour de l'axe ligérien. L'ouest du territoire est de nouveau marginalisé mise à part la commune de Beauce-la-Romaine. La fiche action 5 sur la culture

vectrice de dialogue et de liens concerne peu de communes. Pour finir, la fiche action 6 sur la coopération a soutenu des projets principalement portés à l'échelle du Pays ainsi que d'autres projets situés plus spécifiquement sur les communes de l'axe ligérien.

Certaines communes semblent absentes du dynamisme de LEADER notamment à l'ouest du territoire. Il y a tout de même des actions portées par le Pays sur l'ensemble du territoire afin de les intégrer.

### 3. Des projets avec de réels impacts territoriaux

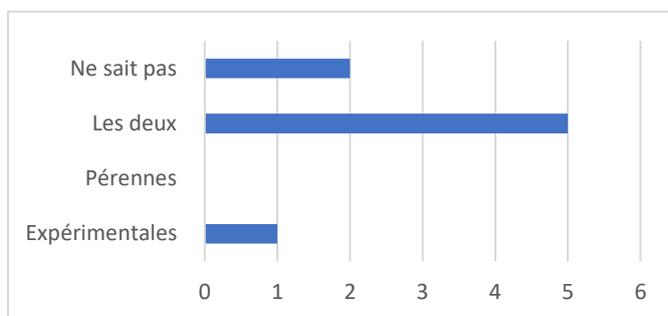


Figure 128 : Le programme 2014-2023 a plus soutenu des actions pérennes ou expérimentales ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

D'après la figure 12, les membres du comité de programmation interrogés pensent que le programme LEADER 2014-2022 a soutenu à la fois des actions pérennes et expérimentales. Un membre explique que « ce qui est agréable c'est qu'il y a les deux ». Pour les membres interrogés, ce qui semble important c'est l'impact des projets sur le territoire. Un membre du comité de programmation explique que les projets expérimentaux peuvent parfois être sources de dynamisme pour des projets pérennes.

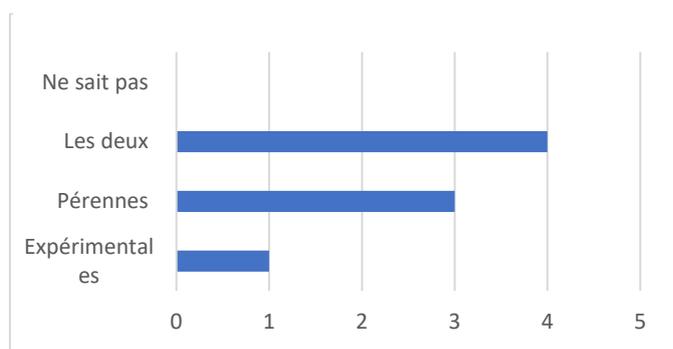


Figure 13 : Le programme LEADER a plus vocation à soutenir des actions expérimentales ou pérennes ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec le comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

La figure 13 indique que les membres du comité de programmation souhaitent tout de même **soutenir plus de projets pérennes**.

Les membres du comité de programmation interrogés souhaitent se concentrer sur des projets qui apportent une réelle plus-value au Pays. Ce n'est pas toujours le cas des études qui pour la plupart n'engendrent aucune action concrète derrière. Par conséquent, il serait intéressant

**d'encourager l'action après une étude afin d'avoir un impact réel sur le territoire.**

### 4. Répartition géographique des projets

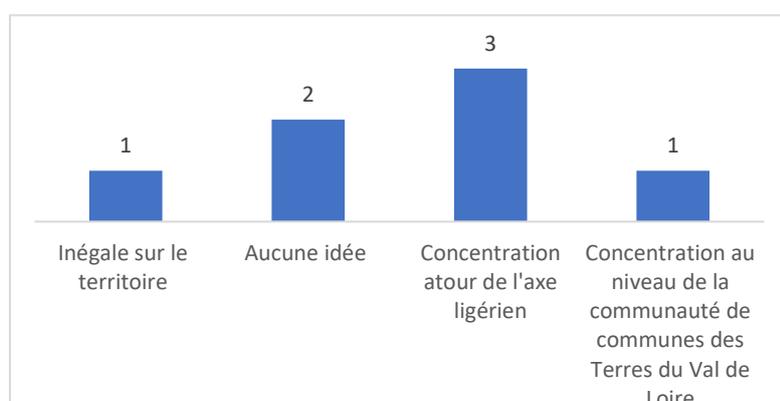
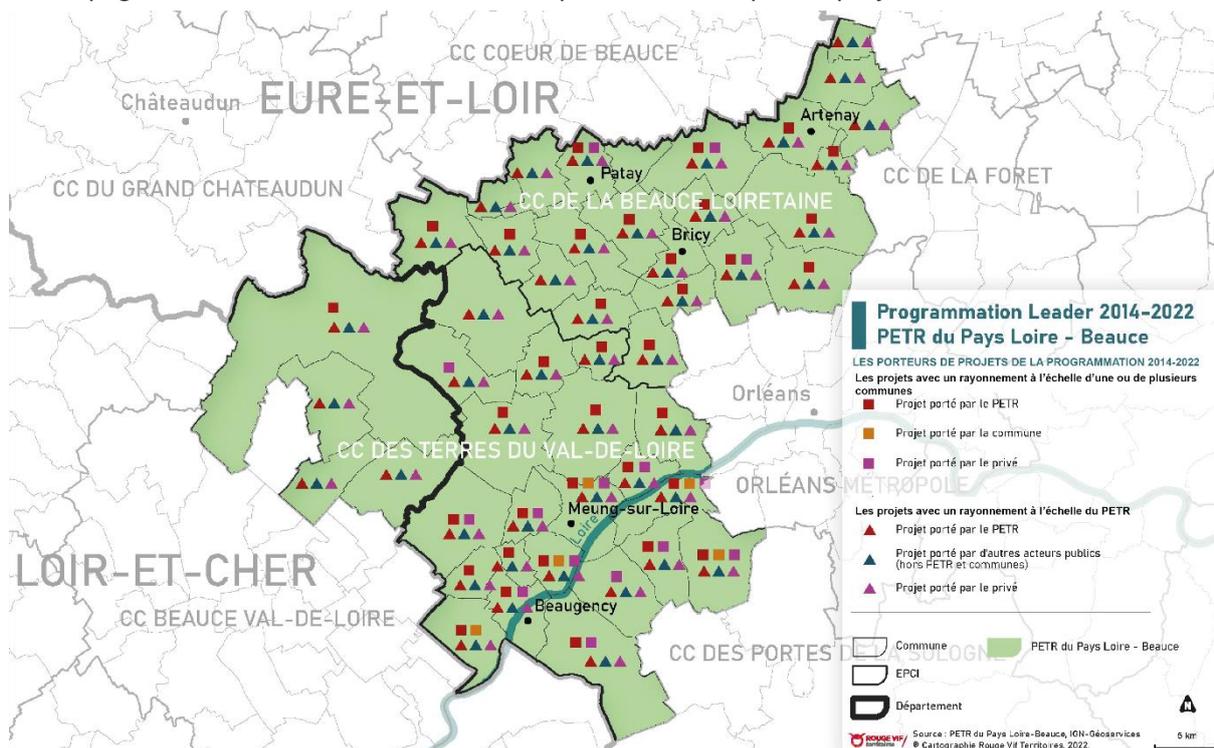


Figure 14 : Que pensez-vous de la répartition géographique des fonds LEADER ? (7 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

LEADER est un programme à destination des 48 communes du Pays Loire Beauce, néanmoins certaines communes bénéficient plus des fonds LEADER que d'autres. Les membres du comité de programmation interrogés pensent que les projets de la programmation 2014-2023 se

concentrent majoritairement autour de l'axe ligérien (figure 14).

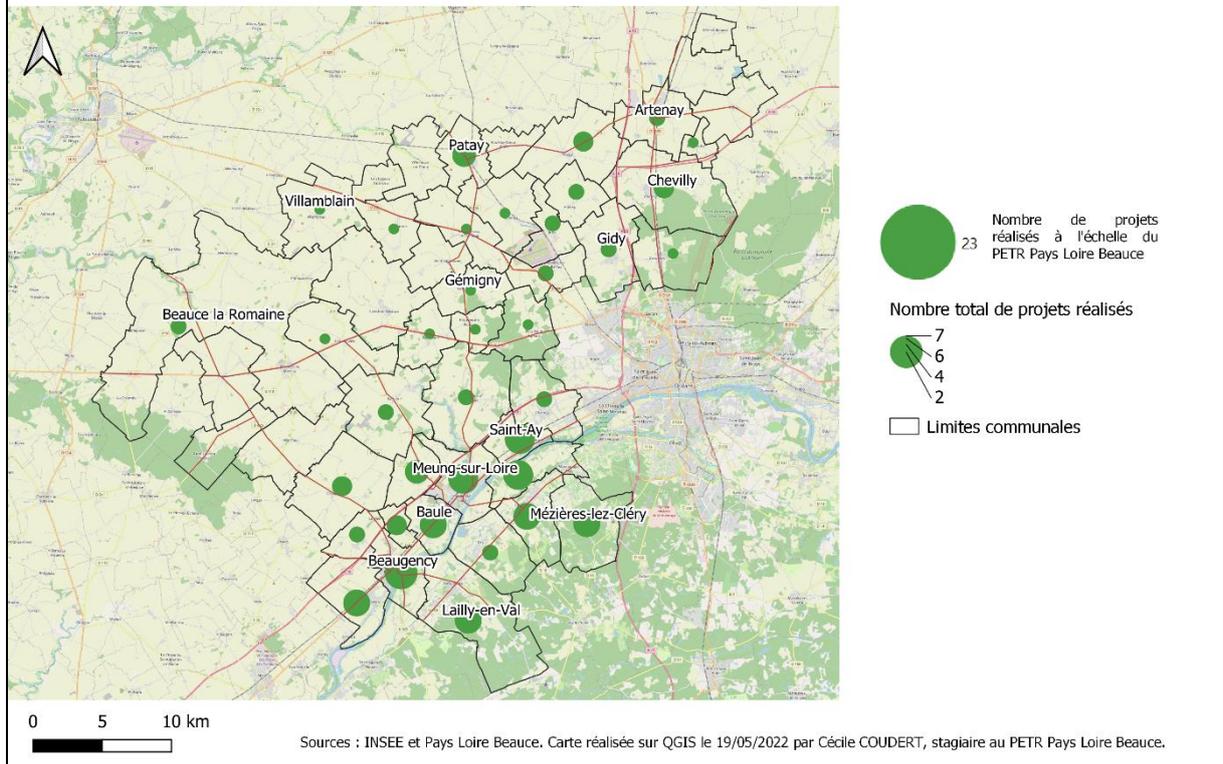
Après analyse, la répartition territoriale des projets apparaît relativement inégale. En effet, c'est le territoire de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire qui profite du plus grand nombre de projets, soit 24 (hors projets dont le rayonnement est à l'échelle du Pays). A l'opposé, seuls 10 projets ont pris place sur le territoire de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine. Cela peut s'expliquer de façon « culturelle » et en lien avec la structuration du territoire. La Communauté de Communes rurales de la Beauce Loirétaine est en effet uniquement composée de communes rurales de taille modeste ou moyenne, ce qui peut entraîner une dynamique de projets plus discrète ou, moins en phase avec les objectifs du programme. La carte ci-dessous porte sur les 44 projets accompagnés, hors animation du GAL et sans prendre en compte les projets refusés et abandonnés.



Carte 2 : Répartition des projets accompagnés sur le territoire (fiches action 1 à 6), source : Pays Loire Beauce, 2022 – Auteur : Rouge Vif, 2022

Cette carte nous montre que des territoires ont mieux mobilisé les porteurs de projets privés que d'autres. Il s'agit notamment de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, qui encore une fois, en tant que territoire le plus urbain est le plus susceptible d'accueillir des entreprises, des associations, etc.

## Nombre de projets réalisés pour les fiches actions 1 à 7



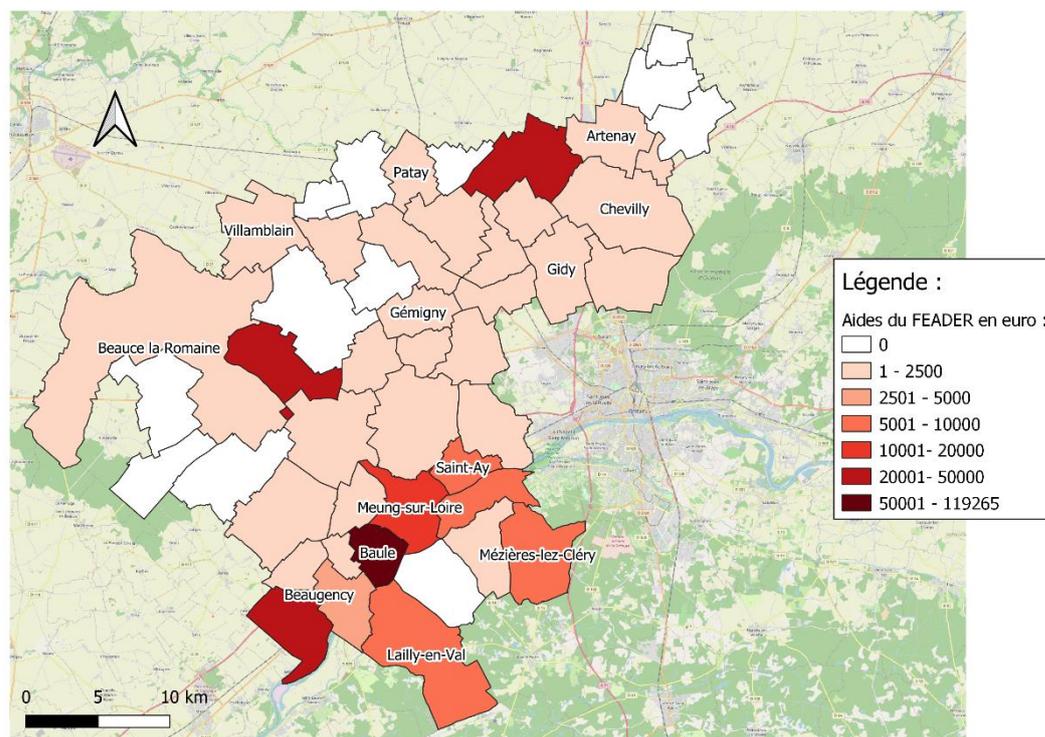
Carte 3 : Nombre de projets réalisés pour les fiches actions 1 à 7, source : Pays Loire Beauce, 2022, QGIS – Auteur : Cécile Coudert, stagiaire au Pays Loire Beauce, 2022

Les 20 projets portés à l'échelle du Pays Loire Beauce (hors animation) ne sont pas tous portés par le PÉTR Pays Loire Beauce. En effet 9 ont été portés par d'autres acteurs tels que la Chambre des métiers et de l'artisanat, ou l'association Hommes et Territoires. Le PÉTR a porté 18 projets lors de la programmation LEADER 2014-2023 (hors animation).

La carte 3 confirme la perception des porteurs de projets interrogés puisqu'on observe que ce sont les communes situées sur l'axe ligérien qui concentrent le plus de projets. D'autres communes plus au Nord se distinguent comme Patay, Sougy, Artenay et Chevilly. A l'ouest du territoire se distingue la commune de Beauce la Romaine qui a bénéficié de deux projets portés par le Pays Loire Beauce.

Certaines communes ne comptent aucun projet sur la carte : La Chapelle-Onzerain, Lion-en-Beauce, Saint-Sigismond, et Trinay. Cependant, ces communes ont bénéficié des projets portés à l'échelle du PÉTR (cf. Annexe X sur les projets).

## Répartition des aides de LEADER par communes (fiches actions 1 à 6)



Sources : INSEE et Pays Loire Beauce. Carte réalisée sur QGIS le 23/05/2022 par Cécile COUDERT, stagiaire au Pays Loire Beauce.

Carte 4 : Répartition des aides LEADER par commune (fiches actions 1 à 6), source : Pays Loire Beauce, 2022, QGIS – Auteur : Cécile Coudert, stagiaire Pays Loire Beauce, 2022

### Méthode de calcul du taux de subvention par commune :

Lorsqu'un projet se localise sur plusieurs communes alors le taux de subvention a été divisé par le nombre de communes concernées par le projet.

Remarque : ce n'est pas toujours la commune qui a reçu cet argent mais les porteurs de projets à la fois publics et privés qui se trouvent sur la commune.

C'est au sein de la commune de Baule, qui compte quatre projets à rayonnement communal, qu'a été attribué le plus de subventions LEADER soit 169 560,84 € pour l'ensemble des porteurs de projets situés sur cette commune. Nous pouvons tout de même noter que les communes qui ont reçu le plus de subventions LEADER se situent le long de l'axe ligérien.

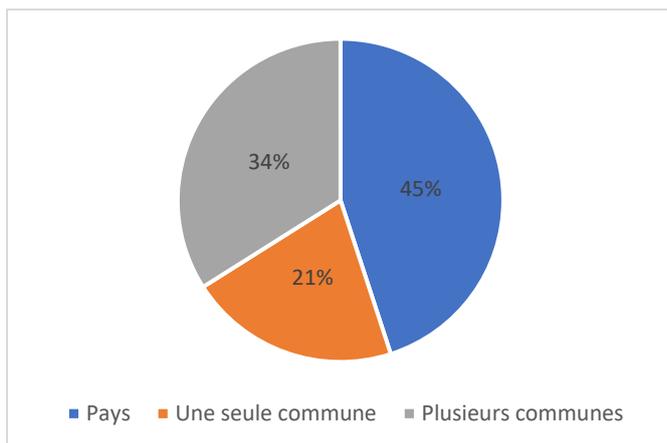


Figure 15 : Répartition des projets accompagnés par échelle de rayonnement sur la programmation 2014-2023 (fiches action 1 à 6), source : Pays Loire Beauce, 2024 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2024

Cependant, il y a un bon rayonnement des projets qui rééquilibre l'effet du programme. En conséquence, les effets du programme sont constatés sur l'ensemble du territoire du Pays. En effet, 79% des projets possède un rayonnement à l'échelle de plusieurs communes ou du Pays. Seuls 9 projets (21%) ont un rayonnement plus limité à l'échelle communale. Cinq de ces projets ont été portés par les communes.

## 5. Un manque de porteurs de projets privés

Dans le cadre de la programmation LEADER 2014-2022, ce sont 21 porteurs de projets différents qui ont portés au total 52 projets (44 hors animation). De façon plus spécifique, il conviendrait d'observer ce résultat en retirant les 26 projets portés par le GAL Loire Beauce. Ainsi, 20 porteurs ont mené 26 projets, soit une moyenne de 1 projet par porteur. Ce constat était présent sur la programmation 2007-2013 où 46 porteurs de projet différents sur 126 dossiers dont plus de 2/3 de publics (34% des dossiers et 32% des montants par le Pays Loire Beauce).

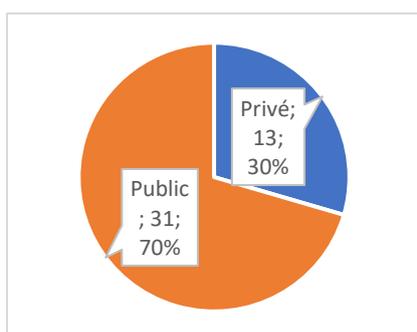


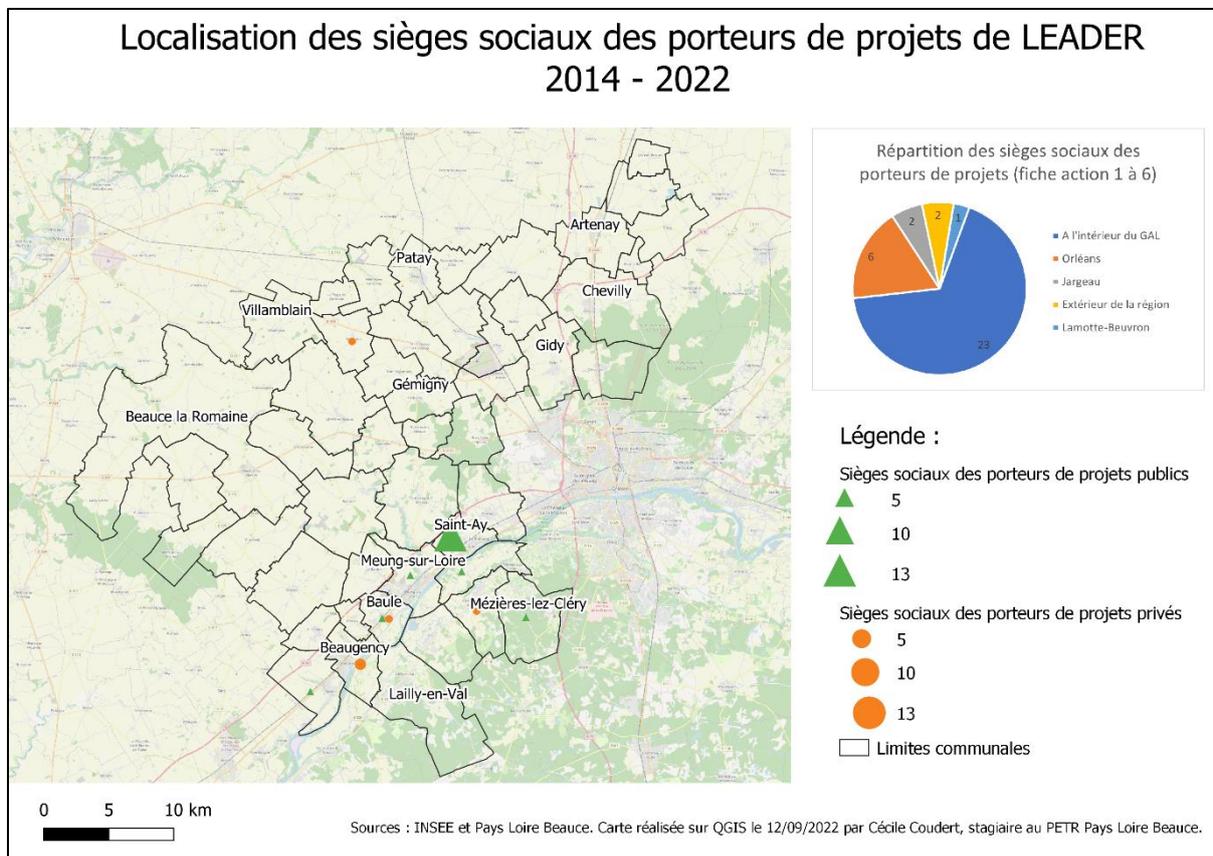
Figure 16 : Répartition des projets par type de porteurs sur la programmation 2014-2023 (fiches action 1 à 6), source : Pays Loire Beauce, 2024 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2024

Sur la programmation 2007-2013, les acteurs publics représentaient plus de 2/3 des porteurs de projets. Force est de constater que cette tendance s'est poursuivie entre 2014-2023. Les acteurs publics représentent 70% des projets portés (hors animation). La prévalence des porteurs de projet publics est récurrente au niveau national, néanmoins le renforcement de leur poids dans la dernière programmation Leader sur le Pays Loire Beauce est à souligner. Sur les 44 projets programmés (hors animation), 10 ont été portés par des porteurs de projets privés. Au-delà des chiffres, la faible mobilisation des acteurs privés peut témoigner d'une communication insuffisante.

Parmi les 31 projets portés par des acteurs publics, 18 ont été portés par le GAL Loire Beauce, 6 par des communes et les autres par des établissements publics comme l'ADIL, le CAUE, la Chambre des

métiers et de l'Artisanat, le Conservatoire des Espaces Naturels, etc. Les projets des établissements publics ont souvent une envergure dépassant les frontières communales pour s'étendre à l'EPCI, voire au Pays.

Enfin, les porteurs de projet privés sont presque exclusivement des associations. Ces projets ont majoritairement une portée qui dépassent l'échelle communale.



Carte 5 : Localisation des sièges sociaux des porteurs de projets programmation LEADER 2014-2023, source : Pays Loire Beauce, 2022, QGIS – Auteur : Cécile Coudert, stagiaire au Pays Loire Beauce, 2022

La carte 5 représente la localisation des sièges sociaux des porteurs de projets. Aussi, nous pouvons voir que les porteurs de projets se situent principalement le long de l'axe ligérien. Seul un porteur privé se situe à Tournois. L'inégale répartition des porteurs de projets explique l'inégale répartition des projets sur le territoire.

La figure 17 met en avant la prépondérance du Pays, qui a mobilisé 59% de l'enveloppe LEADER programmée pour financer l'animation et le fonctionnement du GAL ainsi que différents projets. Les communes sont quant à elles parvenues à capter 9% des fonds disponibles.

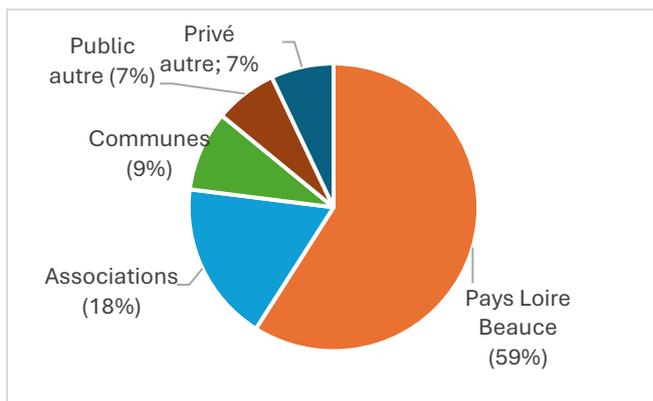


Figure 17 : Part des types de porteur dans la mobilisation des fonds du LEADER sur la programmation 2014-2023, source : Pays Loire Beauce, 2024 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2024

Enfin, force est de constater que les associations n’ont capté que 18% de l’enveloppe FEADER.

#### 6. Des porteurs de projets privés sollicitant en priorité les enveloppes culture et agriculture

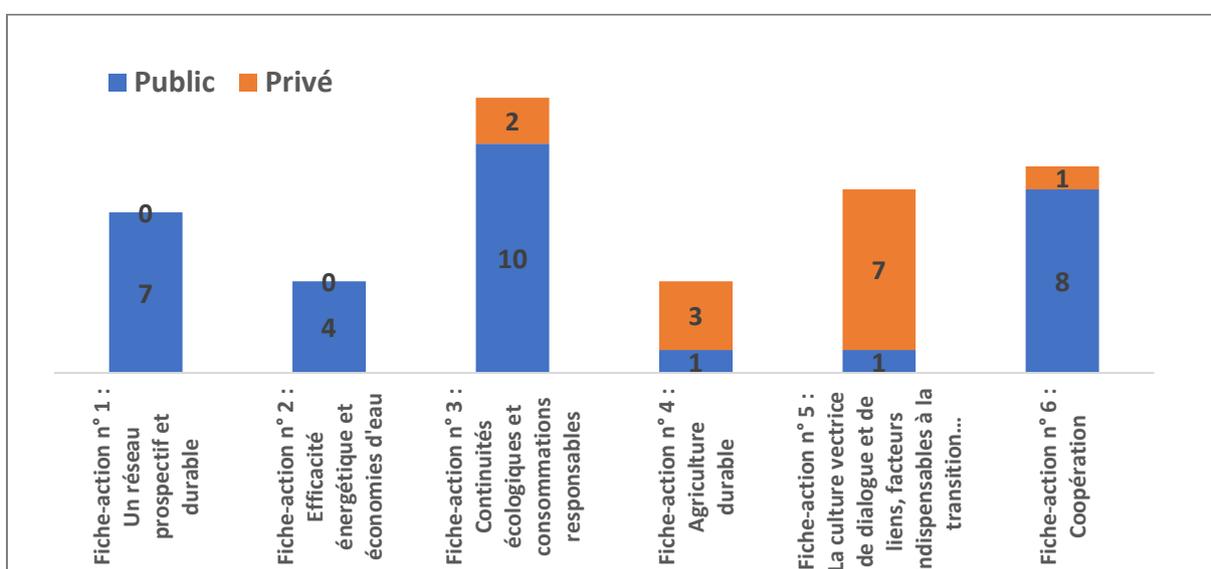


Figure 18 : Typologie des porteurs de projets par fiche action sur la programmation 2014-2023 (fiches action 1 à 6), source : Pays Loire Beauce, 2024 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2024.

La figure 18 met en avant que les fiches actions 1 et 2 (le réseau prospectif durable et l’efficacité énergétique) ont été uniquement mobilisées par des acteurs publics. Les associations de droit privé se sont pour leur part concentrées sur les fiches actions 4 et 5 relatives à l’agriculture durable et à la culture.

#### 7. Un manque d’innovation dans les projets portés dans la programmation 2014-2023

Le processus de sélection des projets est très important puisqu’il reflète la stratégie du Pays. Aussi, les membres du comité de programmation prennent en compte plusieurs critères dont les principaux cités lors des entretiens semi-directifs sont l’adéquation avec la stratégie LEADER, la manière dont le projet va s’implanter sur le territoire (un projet à l’échelle du territoire), la cohérence budgétaire, l’innovation du projet et le destinataire du projet. Les membres interrogés représentent une minorité du comité de programmation, aussi, nous pouvons penser que d’autres critères sont pris en compte. Certains membres expliquent que LEADER devrait servir des projets qui ne pourraient pas voir le jour sans le financement LEADER. De plus, pour que le projet ait un impact sur le territoire,

certains pensent que les projets doivent toucher un maximum de personnes. Aussi, chaque membre du comité privilégie un critère plutôt qu'un autre dans la sélection des projets.

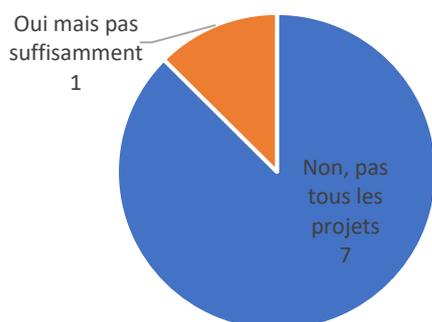


Figure 19 : est-ce que les projets proposés correspondent aux attentes de LEADER en termes d'innovation ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Le programme LEADER a pour objectif de soutenir l'innovation sur le territoire. Cependant, 8 membres du comité de programmation interrogés pensent que les projets sélectionnés ne correspondent pas entièrement aux attentes en matière d'innovation.

Certains pensent que ce ne sont pas réellement des projets innovants puisqu'ils existent sur d'autres territoires et parfois même dans le Pays Loire Beauce. Ce sont des projets tels que l'étude sur l'éclairage public ou encore le bilan énergétique. « Il y a des projets qui surprennent, dans le bon sens du mot, puis il y a des choses

plus récurrentes » explique un membre du comité de programmation. Le caractère innovant des projets semble peu visible. Cependant, les personnes interrogées identifient certains projets comme réellement innovant en particulier « Envolées de Lettres du Pays » des Fous de Bassan.

#### Recommandations pour favoriser l'innovation sur le territoire

- Définir l'innovation afin de permettre aux porteurs de projets de remettre en question l'innovation potentielle de leur projet.
- Evaluer l'inscription du projet dans la stratégie du territoire : pour que le projet soit innovant, il est important qu'il s'inscrive dans la dynamique du territoire, c'est-à-dire en lien avec la stratégie LEADER.
- L'innovation peut également être apportée par de nouveaux porteurs de projets. Plusieurs membres du comité pensent que l'innovation peut être apportée par de petits porteurs de projets qui apporteraient un nouveau dynamisme et une nouvelle vision du territoire. Ces porteurs de projets peuvent être des chefs de petites entreprises voire des associations. L'innovation est également le fruit d'échanges et de discussions entre divers acteurs du territoire dont la population. Aussi, augmenter les rencontres sur le territoire permettrait peut-être de développer l'innovation dans les projets.

Tableau 5: recommandations émises par le comité de programmation afin de favoriser l'innovation sur le territoire, source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec le comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

#### 8. Des objectifs ambitieux mais un manque de retour sur leurs réels impacts

Selon les 8 membres du comité de programmation interrogés, les objectifs des projets de la programmation 2014-2023 correspondent pour la majorité aux attentes du programme, du territoire et du comité de programmation. Certains projets ont des objectifs ambitieux qui permettent un dynamisme sur le territoire. D'autres projets ont des objectifs plus simples qui leur permettent de « rentrer dans les cases » de LEADER. Un membre du comité de programmation interrogé parle de projets opportunistes : « Certains sont opportunistes et d'autres ancrés sur le territoire avec de réels impacts ».

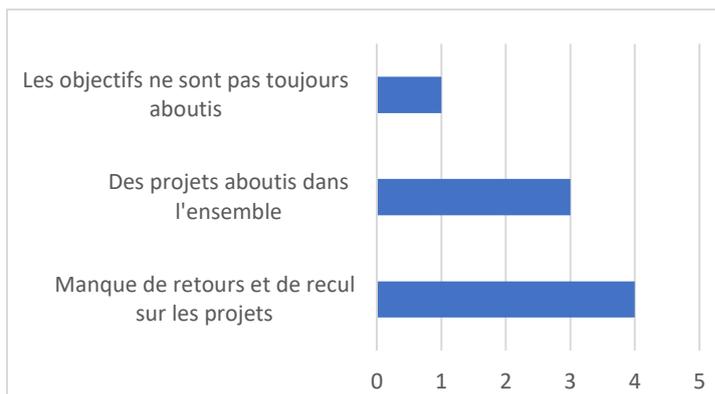


Figure 20 : Pensez-vous que les projets réalisés sont aboutis ? source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Aussi, les membres du comité de programmation remarquent que tous les projets n'ont pas les mêmes impacts sur le territoire. Certains sont plus aboutis que d'autres. De plus, plusieurs membres expriment un manque d'information quant à la concrétisation des projets (cf. figure 20). Ils n'ont ni assez de recul ni de bilan des projets réalisés. Aussi, il serait intéressant de réaliser une **évaluation des projets dès la fin de chaque projet** ou de tenir informé le comité de l'avancement des projets subventionnés.

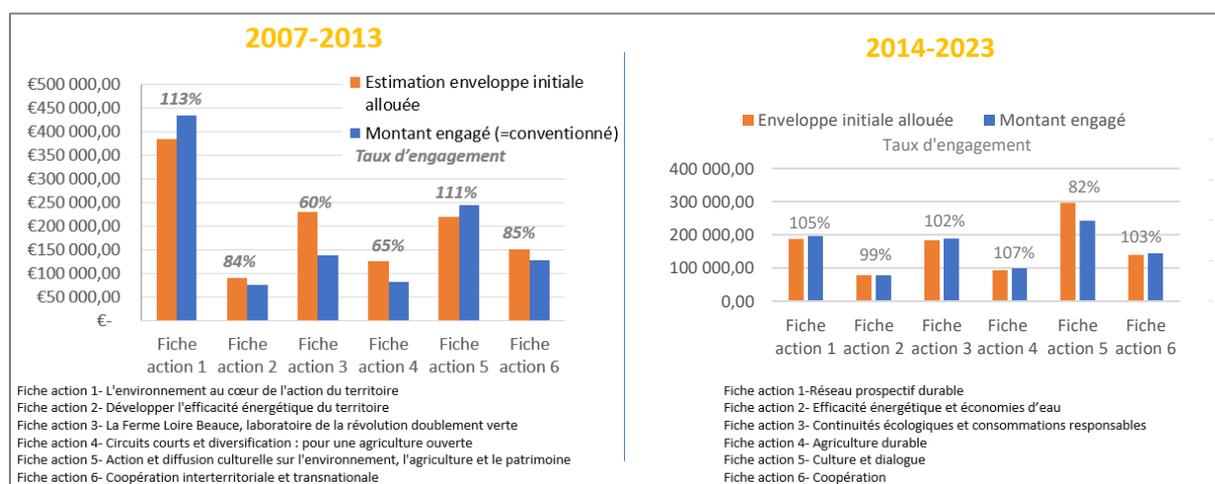


Figure 219 : Répartition du montant FEADER par fiches actions (fiches action 1 à 6), source : Pays Loire Beauce, 2024 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2024

On constate une mobilisation non homogène des fiches actions sur la programmation 2024-2023, comme cela avait été déjà constaté lors de la programmation 2007-2013. La fiche action 1 qui renvoie aux actions sur le développement durable portés par le Pays a bien été mobilisée sur les deux programmations. La thématique de la culture suscite aussi une grande mobilisation du territoire. Cependant, la fiche action sur l'efficacité énergétique qui avait bien fonctionné lors de la programmation 2007-2013 a été moins mobilisatrice sur 2014-2023.

## 9. Comparaison de la programmation LEADER 2007-2013 et 2014-2023

<b>2007-2013</b>	<b>2014-2023</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 126 projets soutenus (hors animation)</li> <li>• Un taux de programmation de 91,26% - un taux de paiement de 79,86%</li> <li>• Majorité de petits projets locaux avec une subvention moyenne de 9 500 € : 63 % de projets inférieurs à 5 000 € - 4 dossiers supérieurs à 50 000 €</li> <li>• Effet levier : 1 € de FEADER correspond à 2,51 € engagés dans des projets</li> <li>• Répartition des montants programmés par thématique : environnement 40%, culture 31 %, agriculture durable 19% et 10% transversal.</li> <li>• 56% de dépenses d'animation ou d'investissements légers</li> <li>• 46 porteurs de projet différents sur 126 dossiers dont plus de 2/3 de publics (34% des dossiers et 32% des montants par le Pays Loire Beauce)</li> <li>• Priorité aux dépenses d'animation/fonctionnement ou investissements légers (56% des aides)</li> <li>• Portage public prépondérant (2/3) – 46 porteurs de projets différents</li> <li>• Plusieurs projets structurants à l'échelle du Pays</li> <li>• Un avancement varié selon les fiches actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 52 projets soutenus au total, 44 hors animation</li> <li>• 11 projets abandonnés ou refusés</li> <li>• Des projets de taille plus importante que sur la précédente programmation avec une subvention moyenne de 24 553,32 € <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 projets inférieurs à 5 000 €, 21% de projets inférieurs à 20 000 € - 3 dossiers supérieurs à 50 000 € (avec animation)</li> </ul> </li> <li>• Effet levier : 1 € de FEADER correspond à 1,75 € engagés dans des projets</li> <li>• Répartition des montants programmés par thématique : environnement 57%, culture 20%, agriculture 11% et 11% transversal.</li> <li>• Priorité aux dépenses d'animation et fonctionnement (la principale dépense de 62% des projets)</li> <li>• Portage public prépondérant : 11 porteurs de projets différents sur 21 au total, 50% des dossiers et 59% des montants par le Pays Loire Beauce (respectivement 35 et 33% hors animation)</li> <li>• Couverture de l'ensemble du territoire du PETR par 45% des projets (dont 11 projets portés par le Pays Loire Beauce) (hors animation)</li> <li>• Des objectifs inégalement atteints sur les fiches actions</li> </ul>

### Recommandations générales

- Déterminer une réelle stratégie derrière les fiches actions de la prochaine programmation LEADER.
- Adapter les axes du programme afin de répondre aux nouveaux enjeux et besoins du territoire.
- Soutenir plus de projets pérennes.
- Encourager l'action après la réalisation d'une étude/d'un diagnostic.
- Définir les fiches actions de manière à restreindre les projets éligibles. Ne pas faire de fiche action « fourre-tout ».
- Réaliser des appels à projets pour les axes du programme peu sollicités.

- Continuer de subventionner les projets qui portent sur le développement durable et la transition énergétique.
- Sélectionner des projets qui font vivre le territoire.
- Mettre en place une grille de sélection des projets à destination du comité de programmation.
- Essayer d'intégrer toutes les communes du Pays Loire Beauce au programme LEADER.
- Favoriser l'émergence de porteurs de projets privés.
- Faire un suivi plus régulier des projets et tenir informé le comité de programmation de l'avancement des projets.
- Réaliser des bilans de projets dès la fin d'un projet.

Tableau 6 : Recommandations générales- Source : Pays Loire Beauce, 2022- auteur : Pays Loire Beauce, 2022

## D- Quelle plus-value du programme ?

### 1. Un programme financier indispensable aux projets

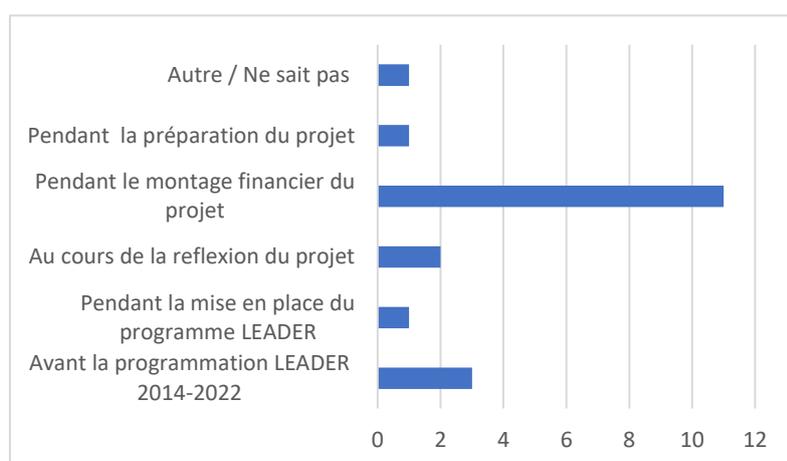


Figure 2210 : A quel moment avez-vous pris connaissance du programme LEADER ? (19 réponses), sources : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

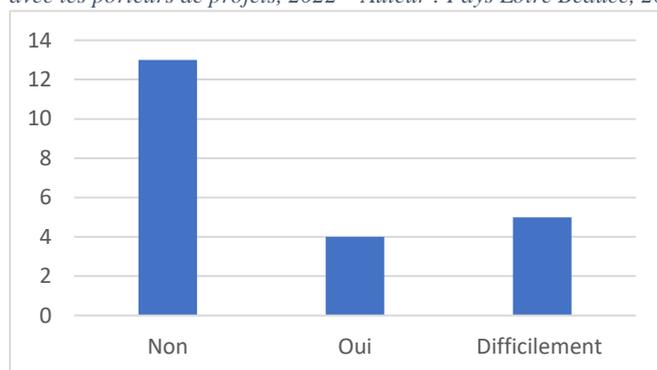


Figure 23 : Est-ce que votre projet aurait pu voir le jour sans le financement LEADER ? (22 projets), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

La majorité des porteurs de projets ont pris connaissance du programme lors du montage financier de leur projet (11 porteurs de projets sur 19). Certains porteurs de projets connaissaient le programme LEADER 2014-2023 par l'ancienne programmation et se sont renseignés sur l'éligibilité de leur projet pour LEADER 2014-2023.

La figure 23 montre que le **financement LEADER est essentiel pour les projets du territoire**. En effet, 13 projets sur 22 n'auraient pas pu voir le jour sans le financement LEADER. Cinq projets auraient pu voir le jour mais difficilement. C'est-à-dire qu'il existait d'autres sources de financements mais le projet n'aurait pas eu la même qualité ou le même soutien. Enfin seulement 4 projets sur 22 disposaient d'autres sources de financements suffisamment importantes pour faire émerger le projet sans LEADER.

Le financement LEADER a été souvent un levier décisif pour le montage des projets accompagnés sur la programmation

2014-2023. En effet, les projets privés et communaux accompagnés ont majoritairement un taux d'aide FEADER supérieur à 50%. Même si l'effet de LEADER sur les projets est différent entre les deux programmations (1 € de FEADER correspond à 2,51 € engagés dans des projets sur 2007-2013 contre 1 € de FEADER correspond à 1,75 € engagés dans des projets sur 2014-2023), le dispositif reste déterminant dans la mobilisation des co-financements et une incitation pour faciliter les investissements des porteurs de projets.

## 2. Un programme qui améliore les projets du territoire ?

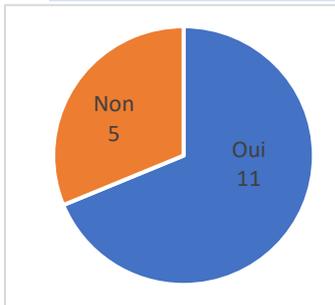


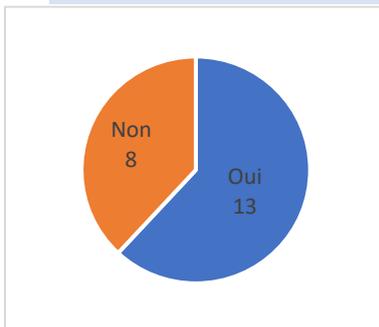
Figure 24 : Le programme LEADER vous a-t-il permis d'élargir l'ambition de votre projet ? (16 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Selon les porteurs de projet, **le programme LEADER a permis d'augmenter les ambitions des projets au niveau du financement apporté**. C'est notamment le financement LEADER qui permet d'élargir les ambitions du projet. En effet, un plus grand financement permet d'augmenter les moyens de mise en œuvre du projet ainsi que sa

qualité. Cependant, l'idée même des projets était bien structurée en général en amont de la sollicitation du programme LEADER.

Le comité de programmation de LEADER est une instance qui a également pour rôle d'aider les projets à se développer et se structurer. **Selon la majorité des porteurs de projet**, malgré la bonne réception de leurs projets en comité de programmation, ils estiment néanmoins que **les échanges avec le comité de programmation n'ont pas permis d'élargir les ambitions du projet**. Un porteur de projet a constaté que le comité de programmation lui a permis de mettre des mots sur son projet mais rien de plus. Certains porteurs de projet pensent que ces échanges sont faibles et n'apportent pas d'éléments supplémentaires. Des porteurs de projet estiment que ce serait plus le rôle des techniciens du Pays ou du comité de pilotage de faire évoluer le projet.

## 3. Un programme qui a la capacité d'impulser de nouvelles actions sur le territoire



LEADER est un programme qui a la capacité d'impulser de nouvelles dynamiques sur le territoire. La figure 25 indique que 13 porteurs de projet sur 21 ont lancé un nouveau projet après la réalisation de leur projet LEADER 2014-2023.

Figure 25 : Est-ce que la réalisation de votre projet vous a permis de rebondir sur d'autres ? (21 projets), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

## E- Un programme qui ne permettrait pas de créer du lien sur le territoire ?

### 1. Le programme LEADER 2014-2023 n'a pas permis la création d'un réseau

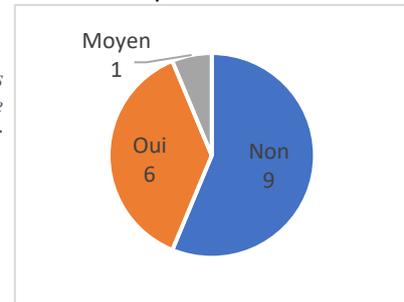
Selon les porteurs de projet, le programme LEADER ne favorise pas l'identification de futurs partenaires. En effet, 8 porteurs de projets sur 19 disent que le programme LEADER ne leur a pas permis de rencontrer de nouveaux acteurs.

Figure 26 : Est-ce que LEADER et le réseau local qu'il mobilise vous a permis de rencontrer de nouveaux acteurs ? (19 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022



Même si 11 porteurs de projets disent avoir rencontré de nouveaux acteurs par le biais de LEADER, huit disent que LEADER ne crée pas de nouveaux partenariats ni même un réseau (cf. figure 28). De manière générale, les partenaires sont déjà connus et identifiés avant d’entrer dans le programme LEADER. De plus, un porteur de projet explique que ce n’est pas tant LEADER qui fait rencontrer du monde mais les sujets portés par les projets.

Figure 27 : Est-ce que votre participation dans les instances LEADER vous a permis de créer ou d’élargir votre réseau de partenaires ? (16 réponses), source : Pays Loire Beauce entretiens semi-directifs avec le comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022



En ce qui concerne les **membres du comité de programmation**, la figure 27 montre **que le programme LEADER ne leur a pas toujours permis de créer un réseau non plus**. L’impact de LEADER est plus

de conforter des liens existants plutôt que d’en créer de nouveaux. Ce ne serait pas l’action du GAL qui mènerait à un réseau. Le mot réseau semble donc inadapté, il s’agirait plus de liens : **« permis de rencontrer du monde, d’établir des liens mais pas forcément de réseau en tant que tel »**.

De plus, un membre privé du comité de programmation remarque une disparité entre les membres publics et privés : **« Le collègue privé j’ai l’impression on est un peu à part »**. Ce membre souhaite ainsi exprimer qu’il peut parfois ressentir un manque de légitimité face aux acteurs publics.

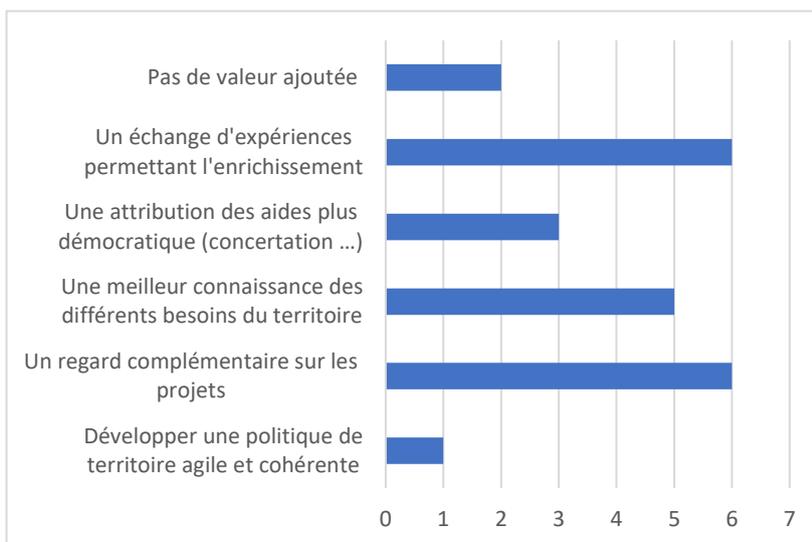


Figure 28 : Quelle(s) valeur(s) ajoutée(s) le partenariat public/privé apporte-t-il lors des comités de programmation ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, questionnaire en ligne à destination du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Le partenariat public/privé au sein du comité de programmation est tout de même bénéfique au fonctionnement de LEADER. Selon les membres (cf. figure 28), ce partenariat permet un échange d’expériences permettant l’enrichissement (6/8 réponses), un regard complémentaire sur les projets (6/8 réponses) et une meilleure connaissance des différents besoins du territoire. Nous pouvons tout de même noter que deux membres estiment que le partenariat public/privé n’apporte pas de valeur ajoutée au comité.

#### Recommandations pour valoriser les relations au sein du comité de programmation

- Réengager les personnes qui ne viennent plus aux réunions, notamment les élus.
- « Casser un peu le côté formaliste du GAL, le comité de programmation ... »
- Faire rencontrer des gens sur le territoire
- Augmenter les groupes de travaux lors des réunions
- Mieux identifier les acteurs présents aux réunions. Par exemple chacun pourrait porter une étiquette avec son nom et sa structure. Comme les membres changent souvent, il est difficile de toujours les identifier.

Tableau 7 : Idées émises par les membres du comité de programmation afin de renforcer les relations au sein du comité, source : Pays Loire Beauce, entretiens avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce.

## 2. Des avis partagés sur la coopération



Figure 29 : Est-ce que vous souhaiteriez développer les projets coopératifs ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

La fiche action de la coopération compte 7 projets pour 93 943,84 € de fonds LEADER. **La coopération sur le territoire est souhaitée par tous les membres du comité de programmation interrogés.** La figure 29 indique que si pour certains la coopération est fondamentale, pour d'autres elle n'est pas prioritaire.

Seulement 12 porteurs de projet sur 19 de la programmation 2014-2023 envisageraient de porter des projets coopératifs (cf. figure 30).

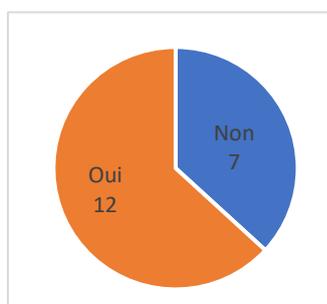


Figure 3011 : Souhaiteriez-vous que votre structure porte un projet à une échelle plus large que celle du GAL ? (19 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Le tableau ci-dessous regroupe les arguments des porteurs de projets en faveur ou non de la coopération au-delà de l'échelle du GAL.

Arguments pour la coopération	Arguments contre la coopération
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre des outils en commun, une base de données commune</li> <li>- Prendre exemple sur des projets extérieurs au GAL</li> <li>- Ne pas déterminer d'échelle parce que c'est le projet qui amène l'échelle de la coopération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Montage administratif complexe et lourd à porter</li> <li>- Il faut d'abord renforcer la coopération à l'échelle des communautés de communes pour être certain de porter un projet cohérent à l'échelle du GAL et au-delà.</li> <li>- Il est difficile de porter des projets à l'échelle du Pays alors il sera plus difficile d'en porter à une échelle européenne</li> <li>- Si LEADER fait de la coopération à une échelle plus large que celle du Gal alors il n'y a plus de proximité</li> </ul>

Tableau 8 : Arguments des porteurs de projets en faveur ou non de la coopération au-delà du groupe d'actions locales, source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

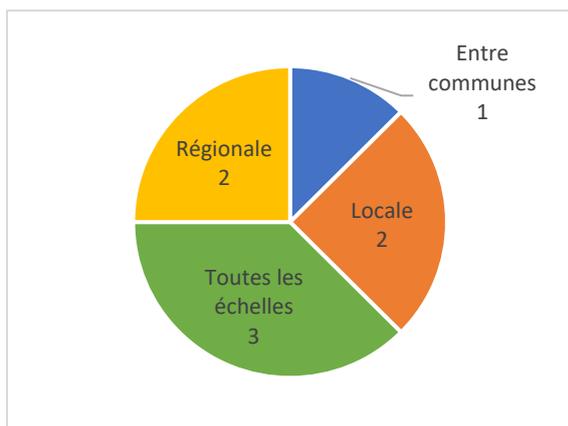


Figure 31 : A quelle échelle envisagez-vous la coopération ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

L'échelle de la coopération est importante. Pour les membres du comité de programmation, les avis sont partagés. 3 membres du comité de programmation souhaitent développer la coopération à une échelle locale voire très locale (cf. figure 31).

« La première des choses si on veut que ça fonctionne au niveau régional ou national voire au niveau européen [...] il faudrait déjà que les projets entre communes au sein même d'une intercommunalité puissent voir le jour ».

Il est également possible d'agir local avec une vision plus large du territoire : « Agir local penser global ». Les projets locaux peuvent s'inscrire dans une dynamique plus large ou parfois même s'inspirer de dynamiques à d'autres échelles. Il s'agirait de « venir nourrir aussi ce territoire avec des regards extérieurs, des schémas d'expériences ».

Les territoires à l'échelle de la région partagent de nombreuses thématiques et patrimoines communs. Aussi, selon un membre du comité de programmation « il y a des idées à prendre et des sujets à discuter à l'échelle de la région ».

Plusieurs des membres du comité interrogés pensent que l'échelle émane du projet. Il ne faut pas chercher à décider d'une échelle et par conséquent forcer le projet. Il faudrait avant tout penser au projet et la meilleure échelle pour sa concrétisation.

<b>Recommandations sur la coopération</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer sur la coopération et son déroulement. Montrer que ça ne demandera pas plus d'investissement.</li> <li>• S'appuyer sur des liens existants comme les jumelages pour développer la coopération.</li> </ul>	

Tableau 9 : Recommandations générales, source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 - Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

## F- Quelles visions globales du programme et quelles perspectives pour 2023-2027 ?

### 1. Une vision d'ensemble sur le programme LEADER 2014-2023



Figure 32 : Nuage de mots de LEADER 2014-2023 des porteurs de projets (19 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022



Figure 33 : Nuage de mots de LEADER 2014-2023 des membres du comité de programmation (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Pour les porteurs de projets interrogés, les trois mots qui représentent le plus LEADER sont « ruralité », « Europe » et « complexité ». D'autres mots ont été cités plusieurs fois comme « innovant », « développement des territoires », « financement », « dynamique » ou encore « écologie ». Certains mots utilisés pour qualifier LEADER sont négatifs tels que « complexité », « compliqué », « découragement », « usine » ou encore « entre-soi ». **Les mots qui décrivent le plus le programme LEADER pour les membres du comité de programmation interrogés sont « financement », « Europe » puis « local » et « projet ».** Les mots « lourd », « complexe » et « méconnu » ont été cités ; aussi le programme est cité par ses faiblesses qui semblent être son manque de visibilité et sa complexité notamment administrative. Les mots « soutien », « aide » et « indispensable » montrent que pour les membres du comité de programmation LEADER est un programme nécessaire et bénéfique au territoire et à l'émergence de nouveaux projets.

La vision du programme LEADER 2014-2023 apparaît similaire pour les porteurs de projet et les membres du comité de programmation. LEADER est avant tout un programme européen pour financer des projets territoriaux avec un impact local. Les porteurs de projet mettent en avant la caractéristique rurale des territoires aidés par LEADER contrairement aux membres du comité de programmation. Les deux types d'acteurs pensent que LEADER est un dispositif parfois complexe et lourd à porter. Cependant, il apporte à la fois de l'innovation et du dynamisme sur le territoire.

Les membres du comité de programmation qui ont répondu au questionnaire en ligne décrivent LEADER comme « un moyen de financer des projets de territoire en lien avec la ruralité », c'est « une réponse de l'Europe à des problématiques d'aménagements ruraux du territoire, dans un contexte de transitions écologiques, sociales voire culturelles ».

## 2. Tableau AFOM de LEADER 2014-2023

Le tableau ci-dessous a été réalisé à partir des entretiens semi-directifs et du questionnaire à destination des membres du comité de programmation.

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses / limites</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les axes du programme correspondent aux réalités du territoire</li> <li>- Le programme a permis de révéler des projets qui n'auraient pas pu voir le jour sans les subventions LEADER</li> <li>- Le programme a permis de porter des projets « <i>puissants</i> » sur le territoire</li> <li>- Beaucoup d'actions en faveur de la biodiversité, l'environnement, de la mobilité douce et de la culture</li> <li>- Favorise l'innovation sur le territoire</li> <li>- Maintien du lien territorial malgré la crise sanitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le montage des dossiers administratifs notamment pour les porteurs de projets privés</li> <li>- Ingénierie lourde</li> <li>- La méconnaissance par les porteurs de projet du dispositif</li> <li>- Manque de connaissance des porteurs de projets sur le montage de dossier. Certains ne se renseignent pas auprès du chargé de mission LEADER</li> <li>- Faiblesse de l'enveloppe financière globale au vu du nombre de communes et de la durée du programme</li> <li>- Le fait d'être payé une fois le projet terminé</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la communication sur le programme LEADER. C'est-à-dire lui donner une visibilité de fond en expliquant ce qu'est le programme et sa manière d'agir à long terme sur le territoire.</li> <li>- Sensibiliser la population</li> <li>- Plus de transversalité sur le territoire entre les institutions pour la construction et la mise en place de projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de diversité dans les porteurs de projets, pas assez de porteurs privés</li> <li>- Complexité du programme</li> <li>- Manque de visibilité</li> <li>- Le manque d'implication des membres du comité de programmation</li> <li>- Selon certains porteurs de projets et membres du comité de programmation, les acteurs de LEADER sont toujours les mêmes et il existerait une forme « <i>d'entre-soi</i> »</li> </ul>

Tableau 10 : Analyse AFOM des membres du comité de programmation sur le programme LEADER 2014-2023. Sources : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation et questionnaire-auteur : Pays Loire Beauce, 2022

### 3. Qu'est-ce que devrait être LEADER dans le futur ?



Figure 34 : LEADER dans le futur selon les membres du comité de programmation (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022



Figure 35 : LEADER dans le futur selon les porteurs de projets (18 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projet, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

**Selon les membres du comité de programmation (figure 34), dans le futur le programme LEADER devrait avoir une vision plus européenne, ainsi qu'une vision de projets avec davantage de visibilité. Pour les porteurs de projet, LEADER dans le futur devrait être un outil plus simple pour financer des projets plus innovants et coopératifs en milieu rural.**

Les porteurs de projet et membres du comité de programmation utilisent des mots communs pour décrire la façon dont devrait fonctionner le futur programme LEADER. Selon eux, ce sera une aide financière européenne aux projets territorialisés. Ces projets devront être innovants. Les thèmes de l'environnement, de la transition écologique et du développement durable semblent être importants pour les acteurs du territoire.

## II- Le fonctionnement de LEADER

### A- Le fonctionnement interne du comité de programmation

#### 1. Le rôle du comité de programmation

Nous avons demandé aux membres du comité de programmation la manière dont ils perçoivent leur rôle au sein du comité. Selon eux, il s'agit avant tout d'un rôle de décideur par le vote : « *Rôle de donner une décision après l'étude par le comité de pilotage* ». Mais pour décider il faut également discuter avec les porteurs de projet. Aussi, il s'agit d'un rôle actif où il faut être engagé, c'est-à-dire être présent, assidu et sérieux : « *Je pense qu'on doit être acteur au sein de son territoire* ».

Deux membres du comité de programmation pensent que le comité de pilotage joue un rôle très important puisque c'est cette instance qui questionne réellement le projet c'est-à-dire ses intentions et sa faisabilité.

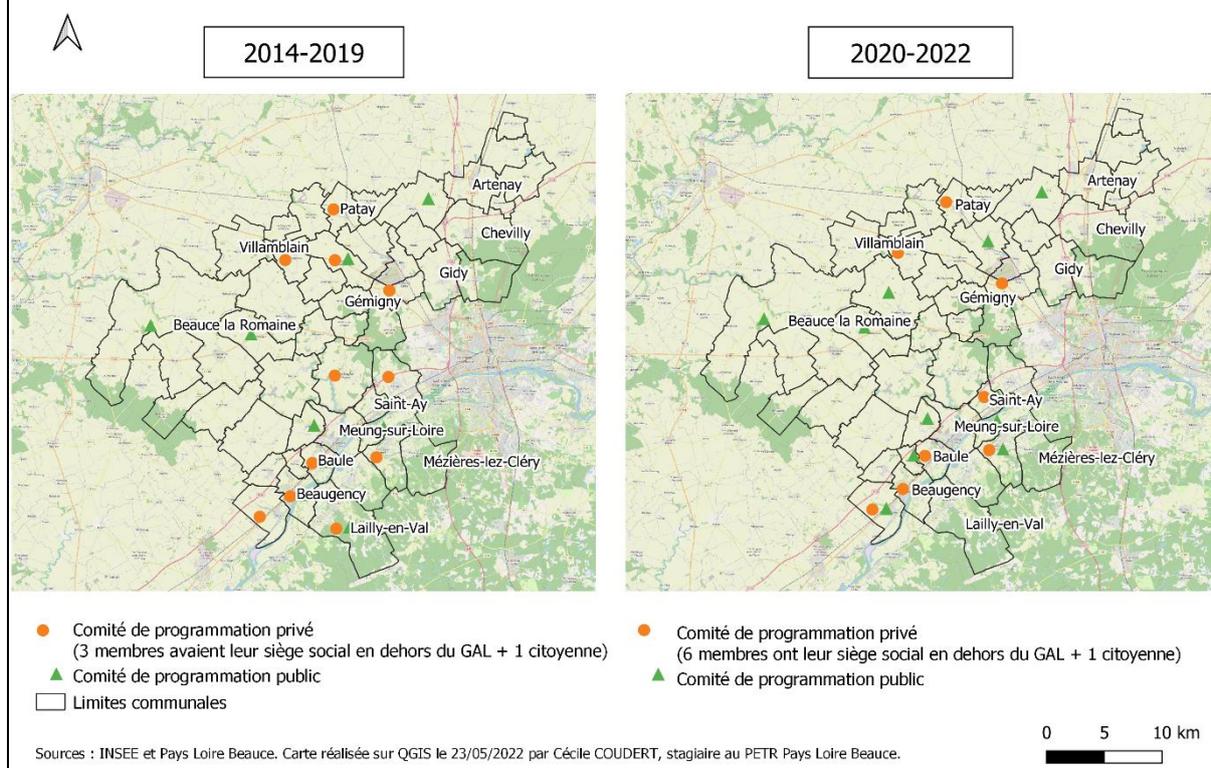
Les membres du comité de programmation interrogés estiment qu'ils reçoivent suffisamment d'informations de la part de l'équipe technique pour décider d'un projet (8/8 réponses). De plus, la discussion en réunion permet de compléter les informations. Certains membres du comité trouvent que ces échanges sont parfois trop longs et que le discours politique prend parfois le dessus sur le projet en lui-même.

Pour aider le débat et compléter les informations écrites, les réunions disposent d'un temps où les porteurs de projet présentent leur projet. Pour l'ensemble des 19 porteurs de projet interrogés, la présentation du projet devant le comité de programmation s'est bien passée. Ces temps de présentations peuvent être suivis d'échanges où les membres du comité de programmation peuvent poser leurs dernières questions. Cependant, un membre du comité de programmation relève tout de même un manque d'équité dans la division du temps de passage des porteurs de projet. Cet avis est partagé par trois porteurs de projet qui regrettent le peu de temps consacré à la présentation des projets. La présentation du projet est restreinte et il y a peu d'échanges après. Ainsi, il serait intéressant de privilégier les questions plutôt qu'un monologue sur le projet. Il faut tout de même prendre en compte que deux porteurs de projet ont trouvé que l'ordre du jour était très clair et permettait le bon déroulé de la séance.

#### 2. Des membres inégalement répartis sur le territoire

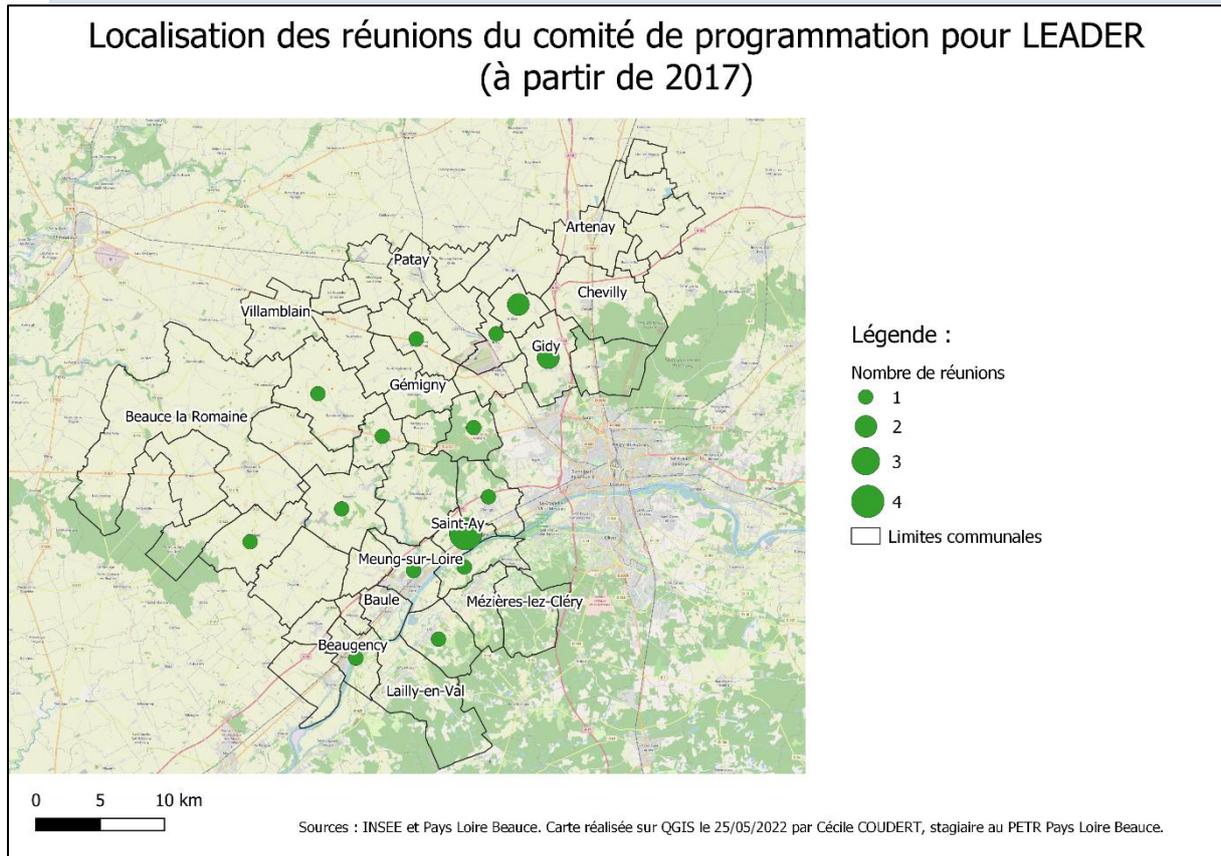
Le comité de programmation compte 32 binômes (puis 28 ?). Les cartes ci-dessous nous indiquent la localisation des sièges sociaux ou communes d'origines des membres titulaires du comité de programmation. Pour la programmation 2014-2023, les membres du comité se situent principalement autour de l'axe ligérien et au nord du Pays Loire Beauce. Le nord-est du territoire n'est que très peu voire pas représenté tout comme l'ouest du Pays hormis la commune de Beauce la Romaine.

## La localisation des membres du comité de programmation du programme LEADER



Carte 6 : Localisation des membres titulaires du comité de programmation du programme LEADER 2014-2022, source : Pays Loire Beauce, 2022 – Auteur : Cécile Coudert, stagiaire au Pays Loire Beauce, 2022

### 3. Des territoires absents dans la localisation des réunions du comité de programmation



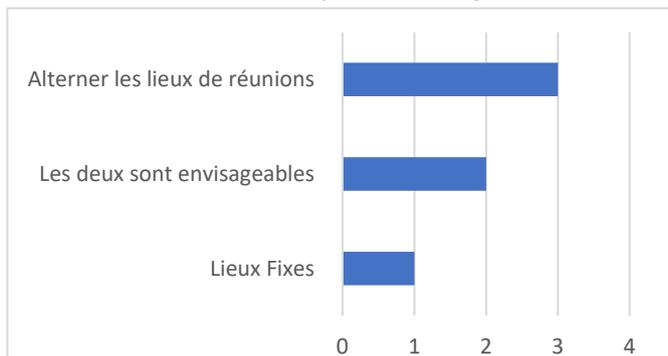
Carte 7 : Localisation des réunions du comité de programmation du programme LEADER de 2017 à 2022, source : Pays Loire Beauce, 2022 – Auteur : Cécile Coudert, stagiaire au Pays Loire Beauce, 2022

Certaines communes n’ont jamais accueilli de réunions du comité de programmation (cf. carte 7). C’est par exemple le cas des communes :

- Au nord-est du Pays (Artenay, Lion en Beauce)
- Au nord (Patay, Villamblain)
- A l’ouest (Beauce la Romaine, Saint Laurent des Bois)

Les réunions se concentrent notamment dans les communes de Saint-Ay, Gidy, Huêtre et Meung-sur-Loire, Beaugency, Dry, Mareau-aux-Prés ou encore Coulmiers. Aussi, les réunions se concentrent autour de l’axe ligérien et au centre du Pays Loire Beauce.

La localisation actuelle des réunions peut s’expliquer par une action stratégique du Pays afin que le maximum de personnes puisse être présentes lors des comités de programmations. La centralité des réunions sur le territoire permet d’augmenter l’accessibilité pour les membres situés aux communes les plus éloignées.



Les membres du comité de programmation interrogés préfèrent en majorité alterner les communes pour les réunions.

Figure 36 : Préférez-vous des lieux fixes pour les réunions ou changer régulièrement de lieux ? (6 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Arguments pour alterner les lieux de réunions	Arguments pour avoir des lieux fixes
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Changer de communes peut faire connaître le GAL Loire Beauce à ceux qui n'ont pas l'occasion de s'y déplacer.</li> <li>○ Il serait également possible d'organiser des visites rapides de communes avant les réunions.</li> <li>○ Cela permettrait également d'impliquer les communes et les élus dans l'instance LEADER.</li> <li>○ De plus, changer de communes empêcherait un « entre-soi » décrit par un membre du comité de programmation : « On n'est pas une capitale à Meung-sur-Loire ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un lieu fixe et central permettrait à tout le monde de faire moins de transports.</li> <li>○ On sait où se passe la réunion, pas besoin de chercher.</li> </ul>

Tableau 11 : Arguments pour et contre alterner les lieux des réunions du comité de programmation, source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 - Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Lorsque nous superposons la carte de la localisation des membres du comité de programmation avec la carte de la localisation des réunions du comité de programmation, nous pouvons noter que certaines communes semblent exclues des dynamiques du programme LEADER. Certaines communes dont Lion en Beauce, Ruan, Trinay, Bucy le Roi, Cercottes, Artenay, Rouvray-Sainte-Croix, Villeneuve sur Conie, Mézière les Cléry, Binas, Saint-Laurent des Bois, Cravant ou encore Villorceau ne comptent pas de membre du comité de programmation et n'ont pas accueilli de réunion du comité de programmation. Par conséquent, il est important d'intégrer ces communes dans les autres étapes du programme LEADER afin de montrer que LEADER est à destination de tout le territoire du Pays Loire Beauce.

#### 4. Un fort taux d'absentéisme

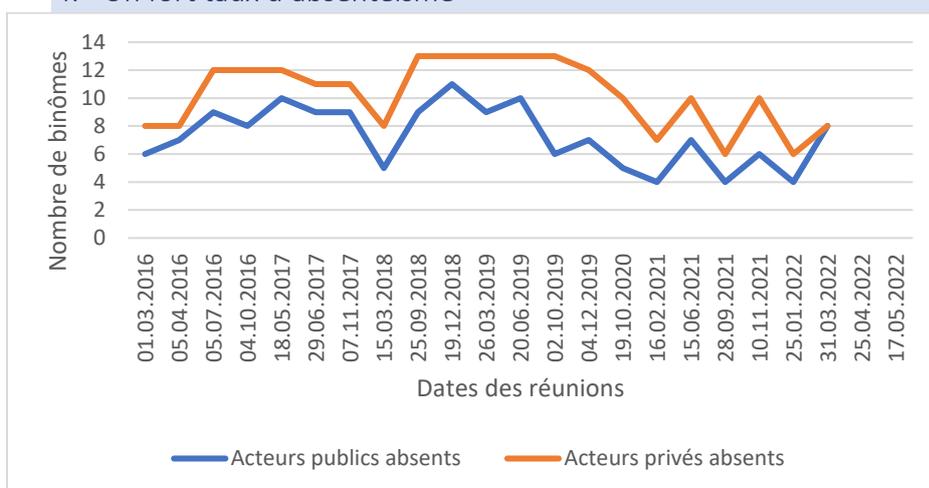
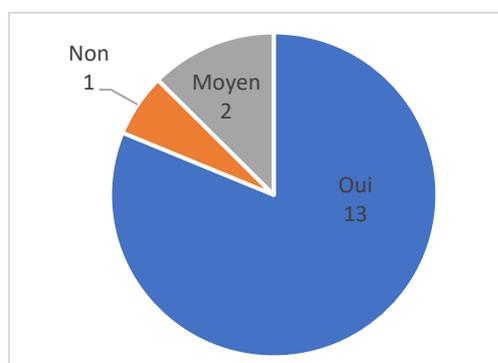


Figure 37 : Nombre de binômes absents aux réunions du comité de programmation, source : Pays Loire Beauce, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Le 1<sup>er</sup> mars 2016, il y avait 13 binômes privés présents contre 11 publics. Le 31 mars 2022, il y avait 11 binômes privés présents contre 8 publics. **Dans l'ensemble, nous pouvons remarquer que les membres privés du comité pèsent davantage que les membres publics, un atout du GAL.**

Le comité de programmation se compose de 32 binômes composés d'un membre titulaire et d'un membre suppléant. Au total, le comité de programmation compte 64 membres. Il y a plus de binômes privés que publics puisqu'avant 2020, il y avait 17 binômes publics contre 21 binômes privés et, après 2020, il y avait 16 binômes publics contre 19 binômes privés. Le comité de programmation est confronté à un fort taux d'absentéisme de la part de ses membres. La figure 37 montre que le comité de programmation n'est presque jamais au complet. Il y a toujours au minimum 4 binômes absents.

Le questionnaire à destination des membres du comité de programmation révèle que 5/8 membres du comité de programmation ne viennent pas aux réunions parce qu'ils ont d'autres engagements ailleurs. De plus, les jours et heures de réunions ne correspondent pas à tout le monde<sup>6</sup>. Le questionnaire révèle également que les membres interrogés préfèrent faire les réunions en début de semaine (mardi, mercredi et lundi) à partir de 18h.



Le taux d'absentéisme pose la question du nombre de membres dans le comité de programmation. Est-ce qu'il faudrait augmenter le nombre de membre pour pallier les absences ? La figure 38 indique que les membres du comité de programmation interrogés estiment qu'il y a suffisamment de membres dans le comité pour permettre le bon déroulement des projets.

Figure 38 : Pensez-vous que le nombre de membres dans le comité de programmation permet un bon déroulement des projets ? (16 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation et questionnaire en ligne à destination des membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire

Dans le questionnaire, les membres du comité de programmation expliquent qu'avoir 32 binômes permet de représenter l'ensemble du territoire. De plus, « il est intéressant d'avoir différents points de vue issus de différentes compétences des membres » ; « Parce que la diversité des intérêts et des personnalités est un élément clef du programme ».

Un membre du comité de programmation aborde la distinction entre membre titulaire et suppléant. Cette personne trouve que le comité repose un peu trop sur les membres titulaires. De plus, il n'existerait pas de « vrais binômes ». Dans certains cas lorsque le membre titulaire ne vient pas il n'est pas remplacé par le suppléant.

## 5. Un manque de débat au sein du comité de programmation

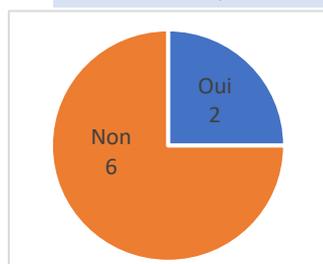


Figure 39 : Selon vous, est-ce que chaque membre parvient à exprimer ses idées en réunion ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Dans l'ensemble, les membres du comité de programmation pensent qu'il n'y a pas suffisamment de discussions. Il y a peu de questions sur les projets et peu d'oppositions. 6 membres du comité de programmation sur 8 interrogés trouvent que tous les membres ne

<sup>6</sup> Une analyse plus approfondie a été réalisée en annexe 7.

parviennent pas à exprimer leurs idées lors des réunions. Plusieurs expliquent que c'est dans la nature de chacun d'oser prendre la parole en public ou non : « *Tout le monde n'a pas la parole publique facile, ce n'est pas évident, c'est même pas du tout évident pour la plupart* ». Un membre remarque qu'il y avait peut-être plus de dynamisme et de débats lors des réunions en visioconférence.

Nous pouvons nous demander si le manque d'échanges n'est pas lié à un manque de légitimité que peuvent ressentir certains membres du comité de programmation.

Lors des entretiens avec le comité de programmation, un membre a expliqué que de temps en temps les réunions sont un peu « *froides* » et qu'il serait intéressant de réunir le comité dans un autre cadre avec des objectifs différents. Cela pourrait permettre aux membres de mieux se connaître et donc de créer une cohésion de groupes. Une autre personne pense que les ateliers de concertations pendant les réunions permettent d'augmenter les échanges entre les différents membres. Aussi, il est possible d'imaginer d'autres formats de réunions afin de faciliter les échanges en réunions. C'est ce que les membres du comité de programmation qui ont répondu au questionnaire souhaitent (cf. figure 40). Selon eux, il serait intéressant de réaliser des bilans de projets lors des réunions afin de suivre la progression de ce qui a été voté. De même, il sera possible d'organiser des visites de projets pour ceux qui sont disponibles, cela permettrait de voir concrètement les actions de LEADER sur le territoire.

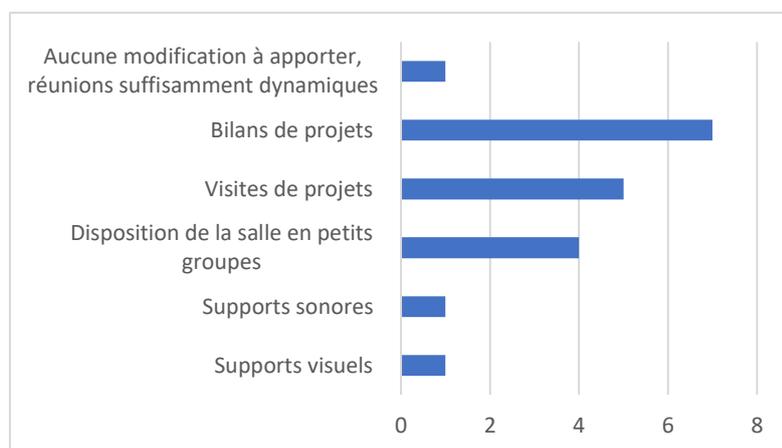


Figure 40 : Qu'est-ce qui pourrait être mis en place afin de dynamiser les réunions ? (8 répondants), source : Pays Loire Beauce, questionnaire en ligne à destination du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

## 6. Un vote à bulletin secret ?

1/8 membre du comité de programmation a déjà ressenti de la difficulté à voter contre la majorité. Il faut également noter que trois personnes ne se prononcent pas. Le vote à bulletin secret pourrait permettre aux membres du comité de programmation de voter sans avoir à expliquer son choix par la suite. Sur les 8 réponses au questionnaire en ligne, 4 membres du comité souhaitent rendre le vote anonyme.

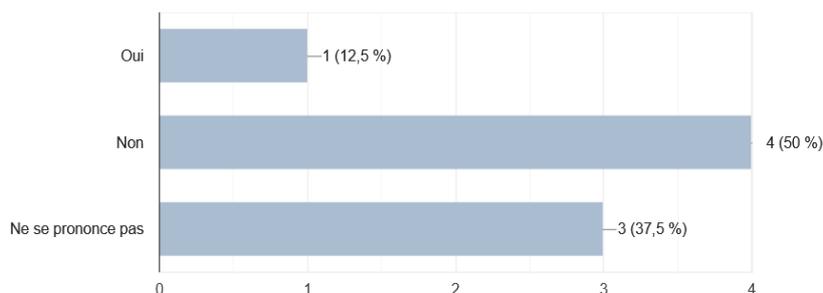


Figure 41 : Avez-vous déjà ressenti des difficultés à voter contre la majorité ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, questionnaire en ligne à destination des membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

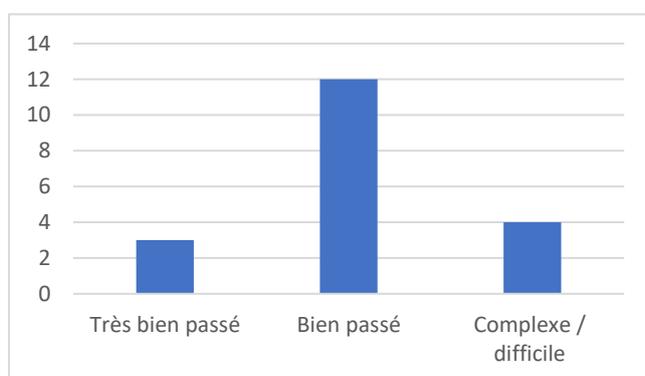
### Recommandations

- Essayer de représenter toutes les communes du Pays dans le fonctionnement de LEADER, soit en les intégrant au comité de programmation, soit en y organisant des réunions.
- Remobiliser les membres du comité de programmation qui souhaitent poursuivre sur la prochaine programmation LEADER.
- Renouveler les membres du comité de programmation qui ne peuvent pas venir à la majorité des réunions.
- Organiser une séance introductive pour les nouveaux membres du comité de programmation afin d'expliquer le rôle du comité mais également présenter tous les membres afin de faciliter les échanges par la suite.
- Penser à de nouveaux formats de réunions afin de faciliter les échanges et nourrir les débats.

Tableau 12 : Recommandations générales, source : Pays Loire Beauce, 2022 - Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

## B- Une aide parfois difficile à demander

### 1. Un montage de dossier complexe ...



La demande de subvention s'est bien déroulée pour la majorité des porteurs de projets. Toutefois, 4 porteurs de projets interrogés ont trouvé l'élaboration de la demande de subvention complexe.

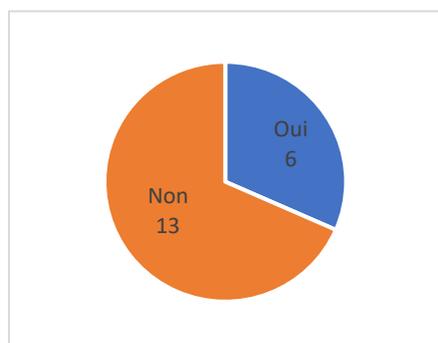
Des porteurs de projets expliquent que l'élaboration du dossier de subvention demande « trop de temps, trop de poids, trop de dossiers administratifs ». Un autre porteur

de projet explique que LEADER « est plus lourd que les autres, en termes de justification c'est plus lourd,

Figure 42 : Comment s'est déroulé l'élaboration de votre dossier de subvention et l'élaboration de votre projet ? (19 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

en termes d'enregistrement du temps c'est plus lourd, en termes de documents justificatifs à signer c'est très lourd ».

Cette difficulté à porter le projet est également ressentie par les membres du comité de programmation. Lors des entretiens, certains mettent en avant le fait qu'il est parfois difficile pour des petites structures comme les associations de porter des projets. Selon eux, les structures publiques telles que les communes connaissent assez bien les subventions existantes et le côté administratif de l'élaboration de la demande de subvention.



La figure 43 montre que 6 porteurs de projets sur 19 ont rencontré des difficultés budgétaires lors du programme LEADER 2014-2022. Il s'agit majoritairement d'associations.

Figure 43 : Plusieurs porteurs de projets ont rencontré des problèmes budgétaires (19 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

## 2. ... malgré un bon accompagnement du Pays et de la chargée de mission LEADER.

Sur les 19 porteurs de projets interrogés, 18 trouvent avoir été suffisamment accompagnés par l'équipe technique du Pays. Un porteur de projet ajoute : « *toujours bien accompagné par les agents du pays* ». Seule une personne estime que l'accompagnement était moyen. Aussi, presque tous les porteurs de projets nous ont dit ne pas avoir ressenti le besoin d'être plus accompagnés dans leurs démarches.

### C- Un bon outil de financement ?

#### 1. Le taux de financement LEADER accordé

Nombre de la Fiche Action	Taux FEADER moyen attribué
Fiche Action 1	61%
Fiche Action 2	48%
Fiche Action 3	55%
Fiche Action 4	56%
Fiche Action 5	44%
Fiche Action 6	56%
Fiche Action 7	80%

Tableau 13 : Taux FEADER attribué par fiches actions, source : Pays Loire Beauce, 2024 - Auteur : Pays Loire Beauce, 2024

En moyenne, ce sont les fiches action 1 (un réseau prospectif et durable), 4 (agriculture durable), et 6 (coopération interrégionale et transnationale), qui attribuent un plus grand taux de financement (en dehors de l'animation et du fonctionnement).

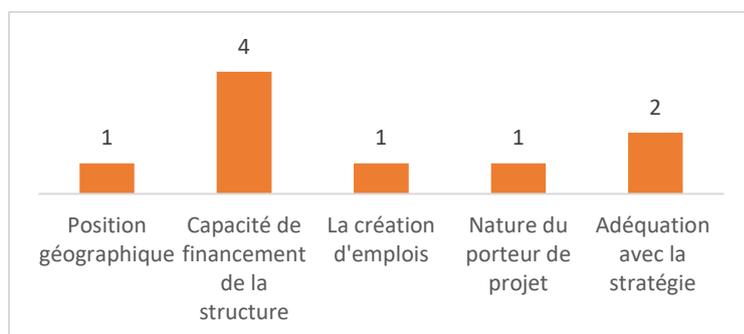


Figure 124 : Les critères envisagés pour moduler le taux de financement (5 participations), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Les membres du comité de programmation interrogés trouvent qu'il est difficile de mettre un taux de 80% de financements à tous les projets. Aussi, il est important de bien mesurer l'intérêt de la dépense publique. Aussi, 7 membres du comité sur 8 estiment qu'il faudrait moduler ce taux de subvention selon les projets.

Les membres du comité interrogés souhaitent que le taux soit modulé selon des critères objectifs et peut-être déterminés par une grille précise ; le taux doit être déterminé au cas par cas. *Un membre du comité de programmation précise : « il ne faut pas que le taux de subvention soit défini par les relations entre membres du GAL ».*

La figure 44 montre que la capacité de financement de la structure est un critère important dans la sélection des projets. Si LEADER est essentiel au projet et qu'il existe aucune autre source de financement, alors le taux devrait être plus important.

## D- Pistes d'améliorations concernant la communication et l'accompagnement

### 1. Des acteurs qui connaissent assez bien LEADER et son fonctionnement

La majorité des porteurs de projets ont eu connaissance du programme LEADER par l'intermédiaire du Pays Loire Beauce. De plus, quelques porteurs de projet sont également membres du comité de programmation ou membres du Pays.



Le fonctionnement de LEADER n'est pas simple pour tout le monde. La figure 45 montre que seulement 6 porteurs de projet connaissent très bien le fonctionnement de LEADER. Il s'agit principalement des porteurs de projet internes au Pays Loire Beauce. 6 autres porteurs de projets connaissent à peu près le fonctionnement du programme.

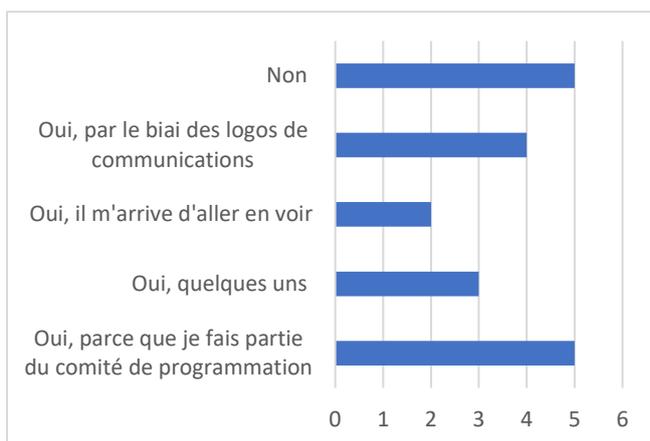
Figure 135 : Connaissez-vous le fonctionnement de LEADER ? (19 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projet, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

La majorité des porteurs de projet ont demandé des renseignements sur le programme et son fonctionnement auprès du Pays et du chargé de mission LEADER. Seuls 5 porteurs de projet n'ont pas eu besoin d'aide ou très peu de la part du Pays parce que leur structure avait l'habitude de monter des dossiers LEADER en interne. Un porteur de projet explique que « les agents du Pays ont toujours été d'un soutien pour comprendre comment déposer un projet et après comment recevoir l'argent ».



Figure 146 : La moyenne du niveau de connaissance des membres du comité de programmation (16 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs et questionnaire en ligne des membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Tout comme les porteurs de projets, les membres du comité de programmation interrogés connaissent assez bien le fonctionnement du programme LEADER (moyenne de 7/10 sur 16 membres interrogés). Cependant, aucun membre ne connaît les intitulés des axes, seulement 5 membres sur 8 connaissent les mots clefs des axes.



La majorité des porteurs de projets connaissent d'autres projets LEADER du territoire.

Figure 157 : Avez-vous connaissance des autres projets LEADER sur le territoire ? (19 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

## 2. Un programme peu connu par les habitants du GAL et un manque de communication

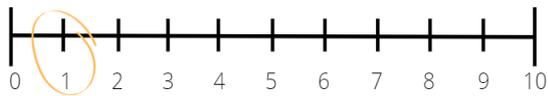


Figure 48 : Estimation du niveau de connaissance du programme LEADER en moyenne des habitants du GAL, source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce

Les membres du comité de programmation interrogés estiment que le niveau de connaissance des habitants du GAL par rapport au programme LEADER est 1/10 en moyenne.

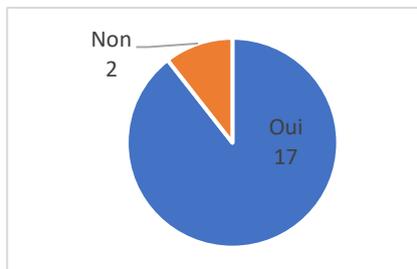
Un membre du comité de programmation explique que « déjà il y a le terme de GAL qui est très étonnant. Entre GAL, LEADER, Pays, il y a une imbrication de termes qui rendent le schéma complètement

illisible ». Le programme LEADER ne semble pas se distinguer des structures et autres programmes présents sur le territoire.

Aussi se pose la question de la communication autour du programme LEADER. Les porteurs de projets s'accordent à dire tout comme les membres du comité de programmation que LEADER est un programme peu connu de la population :

- « Je ne pense pas que grand monde connaisse »
- Une « instance méconnue du grand public »
- « Quel que soit la communication qu'on veut faire, c'est difficile de valoriser les 6 lettres de LEADER. L'idée que les fonds européens arrivent au fin fond de nos campagnes, ça pour moi c'est la meilleure des communications »

Deux membres du comité de programmation remarquent qu'il y a sur le territoire des personnes qui ont des idées mais ils ne connaissent pas d'outils et d'aides pour les concrétiser : « On sent qu'il y a un besoin de démocratie participative » ; « On finance des projets associatifs par exemple mais les associations ne connaissent pas ». Aussi, il serait intéressant d'identifier ces acteurs afin de permettre l'émergence de nouveaux projets.



## 3. Plusieurs pistes pour développer la communication

Figure 49 : Parlez-vous de LEADER autour de vous ? (19 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projet, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Une partie de la communication autour du programme LEADER est réalisée par les porteurs de projet puisque 17 porteurs de projet sur 19 parlent de LEADER autour d'eux.

Cependant, les échanges restent circonscrits au cadre professionnel des porteurs de projet, c'est-à-dire entre personnes d'une même structure.

Certains porteurs de projet se concentrent sur l'affichage du logo qui est une obligation du programme : « Pour nous ça [le programme LEADER] reste un outil financier donc on s'attarde plus à communiquer autour du projet que sur LEADER après on se cale avec les obligations d'affichages ».

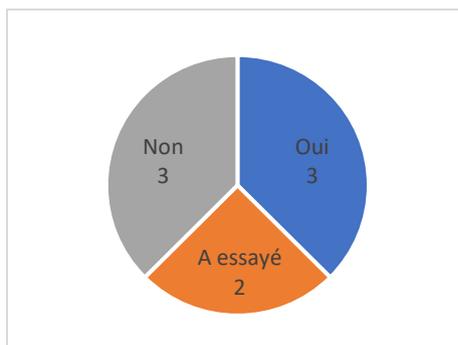


Figure 50 : Pensez-vous jouer un rôle de relais ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Le comité de programmation de LEADER pourrait également jouer un rôle significatif dans la communication de LEADER. En outre, 3 des membres interrogés pensent déjà jouer un rôle de relais auprès des habitants (figure 50). Nous pouvons noter que 2 membres ont essayé de tenir ce rôle mais le programme et les stratégies étaient trop flous pour réellement guider des porteurs de projet potentiels. De plus, il arrive qu'aucun porteur de projet potentiels ne soit identifié sur le territoire en question. Toutefois, 5 membres du comité sur 8, qui ont répondu au questionnaire, disent avoir encouragé des porteurs de projet à solliciter LEADER.

Le tableau ci-dessous regroupe les idées des porteurs de projet afin d'augmenter la communication et la rendre plus efficace.

Pistes pour améliorer la communication	
-	Faire appel à des instances plus grandes que le Pays Loire Beauce, c'est-à-dire l'Europe par exemple.
-	Montrer ce que fait concrètement LEADER. Cela peut prendre la forme de retours d'expériences.
-	Ne pas se concentrer sur un seul type de public mais essayer de toucher tous les profils du territoire.
-	Simplifier les mots utilisés pour communiquer : « <i>Il ne faut pas parler de LEADER mais de biodiversité, d'animaux, de pérenniser l'eau ; il faut aller sur des grands thèmes</i> ».
-	Toucher les porteurs de projets en passant par les maires ou les associations.
-	Mettre en place des formations pour tous les élus du territoire. Aussi, les communes seraient formées pour relayer les informations.
-	Développer de nouveaux canaux de diffusions comme les réseaux sociaux et la presse.
-	Augmenter les temps d'échanges avec la population.
-	Faire de la communication tout au long de l'année et non pas seulement au lancement du programme.
-	Rendre le dispositif moins opaque pour la population.
-	Augmenter communication autour programme LEADER

Tableau 14 : Pistes émises par les porteurs de projet pour améliorer la communication de LEADER, source : Pays Loire Beauce, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

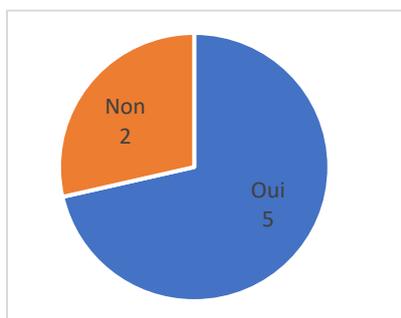


Figure 51 : Vous est-il déjà arrivé de rediriger des porteurs de projet vers le GAL ? (7 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

5 membres du comité de programmation sur 8 interrogés ont déjà redirigé des porteurs de projet vers LEADER.

Les 2 personnes qui n'ont pas redirigé de porteurs de projet expliquent que c'est notamment à cause d'un manque de temps.

Les membres du comité de programmation ont émis certaines pistes afin de mobiliser de nouveaux porteurs de projet :

<b>Pistes pour mobiliser de nouveaux porteurs de projet</b>
- Identifier un public relais
- Mieux faire connaître le programme LEADER
- Faciliter le fonctionnement de LEADER
- Assister au forum de l'orientation, être présent aux événements et communiquer
- Développer le format des ateliers pour augmenter les discussions et les échanges

Tableau 15 : Pistes émises par le comité de programmation pour améliorer la communication de LEADER, source : Pays Loire Beauce, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

## Conclusion

Axé sur « l'énergie, l'eau, la biodiversité au cœur d'une dynamique territoriale, moteur de la transition énergétique et écologique », le programme LEADER 2014-2023 doté de 1 289 000 euros a soutenu 52 projets (44 hors animation) sur le territoire. La majorité des projets étaient portés par des organismes publics (75%). Finalement, le Pays Loire Beauce a mobilisé le plus de fonds (59%) en portant 26 projets (18 hors animation). Ensuite, ce sont les associations qui portent le plus de projets (10). Le montage du dossier de candidature peut être compliqué et parfois cela peut décourager certains porteurs potentiels à demander LEADER. La charge administrative peut être plus lourde pour les acteurs privés, ce qui peut expliquer leur faible représentation dans la programmation. Les projets soutenus sont majoritairement de l'animation et du fonctionnement (62%) ainsi que des études (19%).

La programmation a principalement soutenu des projets culturels (19%), environnementaux (15%) et de mise en réseau (15%). L'axe de la coopération est aussi important pour la stratégie LEADER et les acteurs interrogés souhaitent majoritairement le renforcer.

Finalement, les fonds européens n'ont pas été répartis de manière équilibrée sur le territoire. Ces derniers se concentrent principalement le long de l'axe ligérien. La communauté de communes des Terres du Val-de-Loire a profité du rayonnement de 100% des projets à l'échelle d'une ou plusieurs communes, contre 42% pour la communauté de communes de la Beauce Loirétaine (hors projets à l'échelle du Pays). Sur l'ensemble des projets 45% couvrent l'intégralité du Pays Loire Beauce. A noter que certains territoires ne sont pas intégrés au fonctionnement de LEADER puisqu'ils n'ont jamais accueilli de réunions du comité de programmation.

Le montant moyen de FEADER attribué par projet est de 24 553,32 euros. De plus, 46% des projets ont reçu un taux de financement inférieur à 20 000 euros.

Il y a un manque de visibilité du programme LEADER, selon les membres du comité de programmation, les habitants du Pays ne connaissent pas l'instance. Aussi, mobiliser de nouveaux porteurs de projet peut parfois être compliqué. Les membres du comité de programmation interrogés disent jouer un rôle de relais avec la population lorsque l'occasion se présente. Cependant, tous les membres du comité de programmation ne sont pas investis dans l'instance LEADER. Un fort taux d'absentéisme est constaté lors des réunions du comité de programmation. Aussi, il est important de remobiliser les acteurs et penser à une réelle stratégie d'actions et de communication.

<b>Synthèse des recommandations pour la prochaine programmation LEADER</b>	
<b>Recommandations</b>	<b>Pistes d'actions</b>
Veiller à une meilleure répartition des projets sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser des porteurs de projet dans le nord et l'ouest du Pays Loire Beauce.</li> <li>• Utiliser les réunions du comité de programmation afin de créer un dynamisme dans certaines communes du territoire.</li> </ul>
Essayer de représenter toutes les communes du Pays dans le fonctionnement de LEADER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser le comité de programmation en renouvelant les membres</li> <li>• Organiser des réunions dans des communes peu présentes dans LEADER</li> </ul>
Définir la stratégie LEADER selon les besoins du territoire et mettre en place des projets qui correspondent à ces besoins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux adapter les objectifs en fonction du contexte territorial (adapter les fiches actions aux besoins des porteurs de projets)</li> <li>• Définir les fiches actions de manière à restreindre les projets éligibles. Ne pas faire de fiche action « fourre-tout ».</li> <li>• Améliorer la définition de la stratégie du GAL et de ses objectifs en termes de programmation afin de mieux les atteindre.</li> <li>• Définir une réelle stratégie d'actions</li> <li>• Adapter les axes du programme afin de répondre aux nouveaux enjeux et besoins du territoire.</li> <li>• Réaliser des appels à projets pour les axes du programme peu sollicités.</li> <li>• Mettre en place une grille de sélection des projets à destination des membres du comité de programmation.</li> </ul>
Renforcer la dynamique de projet enclenchée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'animation du programme et des efforts en matière de communication afin de développer la mobilisation des acteurs privés</li> <li>• Remobiliser les membres du comité de programmation qui souhaitent poursuivre et renouveler les autres.</li> <li>• Encourager l'action après la réalisation d'une étude/d'un diagnostic.</li> </ul>
Favoriser l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir l'innovation afin de permettre aux porteurs de projets de remettre en question l'innovation potentielle de leur projet.</li> <li>• Evaluer l'inscription du projet dans la stratégie du territoire : pour que le projet soit innovant, il est important qu'il s'inscrive dans la dynamique du territoire, c'est-à-dire en lien avec la stratégie LEADER.</li> <li>• L'innovation peut également être apportée par de nouveaux porteurs de projets notamment des petits porteurs de projets privés.</li> <li>• Augmenter les échanges et les discussions entre les différents acteurs du territoire.</li> <li>• Définir les fiches actions de manière à restreindre les projets éligibles.</li> </ul>

Valoriser les relations au sein du comité de programmation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réengager les personnes qui ne viennent plus aux réunions</li> <li>• Faire rencontrer les acteurs du territoire</li> <li>• Augmenter les groupes de travaux lors des réunions</li> <li>• Mieux identifier les acteurs présents aux réunions (nom, structure ...).</li> <li>• Organiser une séance introductive pour les nouveaux membres du comité de programmation afin d'expliquer le rôle du comité mais également présenter tous les membres afin de faciliter les échanges par la suite.</li> </ul>
Augmenter la communication autour de LEADER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire appel à des instances plus grandes que le Pays Loire Beauce (Ex : Europe)</li> <li>• Montrer ce que fait concrètement LEADER. Cela peut prendre la forme de retours d'expériences.</li> <li>• Ne pas se concentrer sur un seul type de public mais essayer de toucher tous les profils du territoire.</li> <li>• Développer de nouveaux canaux de diffusions comme les réseaux sociaux et la presse.</li> <li>• Augmenter les temps d'échanges avec la population.</li> <li>• Faire de la communication tout au long de l'année et non pas seulement au lancement du programme.</li> <li>• Rendre le dispositif moins opaque pour la population (ex : simplifier les mots employés)</li> <li>• Faire un suivi plus régulier des projets et tenir informé le comité de programmation de l'avancement des projets.</li> </ul>
Mobiliser de nouveaux porteurs de projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier un public relais</li> <li>• Faciliter le fonctionnement de LEADER</li> <li>• Assister au forum de l'orientation, être présent aux événements et communiquer</li> <li>• Développer le format des ateliers pour augmenter les discussions et les échanges</li> <li>• Relai des maires ou des associations.</li> </ul>
Développer la coopération	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montrer que ça ne demandera pas plus d'investissement des communes et du Pays</li> <li>• S'appuyer sur des liens existants comme les jumelages</li> </ul>

Tableau 16 : Synthèse des recommandations pour la prochaine programmation LEADER, source : Pays Loire Beauce, 2022  
– Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

## Annexes

- I. Grille d'entretien semi-directive à destination des porteurs de projets
- II. Grille d'entretien semi-directive à destination des membres du comité de programmation
- III. Questionnaire en ligne à destination des membres du comité de programmation
- IV. Tableau des porteurs de projets interrogés et leur structure
- V. Tableau des membres du comité de programmation interrogés
- VI. Pourquoi les porteurs de projets se sont-ils tournés vers LEADER ?
- VII. Détails sur le taux d'absentéisme et les solutions
- VIII. Répartition des porteurs de projets selon le nombre d'actions
- IX. Projets abandonnés ou refusés sur la programmation 2014-2023
- X. Les projets par communes
- XI. Tableau des projets 2014-2022 au 31/03/2022

Annexe I : Grille d'entretien semi-directive à destination des porteurs de projets

<b>Grille d'entretien à destination des porteurs de projets- EVALUATION QUALITATIVE LEADER 2014-2022</b>	
<b>Profil</b>	
Tranche d'âge : moins de 25 ans ; entre 26 et 35 ans ; entre 36 et 50 ans ; entre 51 et 65 ans ; plus de 65 ans. Porteur : privé / Public Sexe : Homme / Femme	
<b>Evaluation de la perception du programme LEADER 2014-2023</b>	
Interroger la connaissance du programme leader	1. Comment avez-vous eu connaissance de l'existence du programme LEADER ?
	2. Avez-vous demandé des renseignements sur le programme ? Si oui, auprès de qui ?
	3. A quel moment avez-vous pris connaissance du programme LEADER et/ou avez-vous pris contact avec le GAL Loire Beauce ? (au cours de la réflexion du projet, dans la phase préparatoire du projet, au moment du montage financier, après le dépôt des demandes de subvention auprès des autres financeurs ...).
	4. Avez-vous parlé de LEADER autour de vous ?
	5. Avez-vous connaissance des autres projets LEADER sur le territoire ?
	6. Connaissez-vous son fonctionnement ? Comment résumeriez-vous son fonctionnement pour quelqu'un qui ne connaît pas le programme ?
Interroger la vision du programme leader	7. Quels sont les trois mots qui représentent le plus LEADER ?
Evaluer la perception des financements	8. Selon vous LEADER est un programme qui soutient plus la formation, l'étude, communication événementiel, investissement, fonctionnement ? Sur une échelle de 1 à 5, classez-les selon ce que vous estimez être le plus financé.
<b>Evaluation du projet</b>	
Evaluation du projet au regard du financement	9. Pour quelles raisons vous êtes-vous tourné vers LEADER pour votre projet ? Relance : et en dehors du financement ...
	10. Finalement, est-ce que votre projet aurait pu voir le jour sans le soutien de LEADER ? Si oui, comment ? Quel type de financement auriez-vous pu solliciter ?
Evaluation du projet au regard de LEADER	11. Est-ce que votre projet correspondait dès le départ à une fiche action ou avez-vous eu besoin de le modifier ?
	12. Quels étaient les objectifs initiaux de votre projet ? - est-ce que les objectifs étaient en adéquation avec les besoins du territoire ? Quels étaient ces besoins ? - est-ce que ces objectifs étaient réalisables ?
	13. Finalement, est-ce que les objectifs initiaux de votre projet se sont concrétisés ? - Avez-vous atteint vos objectifs ? - Est-ce que vous avez modifié vos objectifs en cours de projet ? Si oui, pour quelles raisons ?
	14. Depuis quand est terminé votre projet ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'investissement : Aujourd'hui, quel est l'usage de votre investissement ? Ex : est-ce que le matériel est encore utilisé ? Quels sont les bénéficiaires aujourd'hui et quels bénéficiaires envisagiez-vous initialement lorsque vous sollicitiez la subvention ? Les usagers ont-ils accès à l'investissement</li> </ul>

	<p>gratuitement ou leur demandez-vous une participation financière ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'étude : Quels sont les apports de cette étude et ses lacunes ? La mobilisez-vous encore aujourd'hui ? Vous a-t-elle servi de support pour développer de nouveaux projets ? Pouvez-vous citer les principales conclusions de cette étude (chiffres ...) ?</li> <li>• Projet d'animation : Quelles sont les retombées directes et à long terme de l'animation (nouveaux partenariats ? nouveaux sujets travaillés ? nouvelles sources de financement ? création de poste supplémentaire ? production ? ...) ? Quels sont les points qui auraient pu être améliorés à destination des bénéficiaires de l'animation ?</li> <li>• Projet de formation : Apports et lacunes de la formation ? Est-ce que le formateur avait les bonnes compétences pour cette formation ? <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet : Aux vues des objectifs de cette formation est-ce que le public cible était cohérent ? Quel était le public visé ? Quel était le nombre de participants ? De quelles manières les participants se sont appropriés la formation ? Savez-vous si les bénéficiaires mobilisent toujours les compétences acquises lors de cette formation ?</li> <li>- Reçu formation : Avez-vous mobilisé les apports de la formation ? Les mobilisez-vous toujours aujourd'hui ? Vous a-t-elle permis de vous lancer dans de nouveaux projets ?</li> </ul> </li> <li>• Projet de communication : Quels sont les apports du support de communication et ses lacunes ? Les objectifs initiaux de votre projet et les effets réels constatés ? En quoi ce support vous a permis d'atteindre vos objectifs ? Le mobilisez-vous encore aujourd'hui, envisagez-vous des perspectives dans le futur concernant ce support ? (Questionner la pérennité)</li> </ul>
	15.Est-ce que la réalisation de votre projet vous a permis de rebondir sur d'autres ?
	16.En quoi votre projet était-il innovant ?
Interroger les liens/la coopération	17.Est-ce que votre projet était multi partenarial ?
	18.Est-ce que le programme LEADER et le réseau local qu'il mobilise (privé et public) vous a permis de rencontrer d'autres partenaires et d'envisager de nouveaux partenariats ?
	19.Souhaiteriez-vous que votre structure porte un projet à une échelle plus large que celle du GAL ? Si oui, pourquoi ? C'est-à-dire un projet coopératif avec un territoire extérieur. Si non, pourquoi ?
<b>Evaluation de l'accompagnement</b>	
Identifier les limites dans le processus de projet	20. Comment s'est déroulé l'élaboration de votre dossier de demande de subvention et l'élaboration de votre projet ? Relance : Avez-vous rencontré des difficultés ?
	21.Pensez-vous que vous étiez suffisamment accompagné dans la réalisation de la demande de subvention ou du projet ? Qu'est-ce qui vous a manqué ? Avez-vous ressenti le besoin d'être plus accompagné ? Si oui, de quelles manières ?
	22.De quelles manières appréhendez-vous le passage devant le comité de programmation ?

Evaluer le passage devant le comité de programmation	23. Que pensez-vous de l'organisation de la réunion devant le comité de programmation ?
	24. Est-ce que les échanges du comité de programmation vous ont permis d'élargir vos ambitions et de modifier votre projet initial ?
	25. Qu'avez-vous pensé des réceptions de votre projet par le comité de programmation ?
<b>Evaluer la communication</b>	
Evaluation de la communication	26. Que pensez-vous des moyens de communications autour du programme LEADER ?
	27. Quels moyens de communication seraient à développer pour faire connaître le programme ?
Evaluation de LEADER	28. Le programme LEADER vous a-t-il permis d'élargir l'ambition de votre projet ? d'améliorer sa qualité ? d'accélérer le rythme de réalisation ? De réaliser votre projet dans de meilleures conditions ?
Prospective	29. Qu'est-ce que pourrait être LEADER dans le futur ? Donnez trois mots.

Tableau 17 : Grille d'entretien semi-directive à destination des porteurs de projets, source : Pays Loire Beauce, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

## Annexe II : Grille d'entretien semi-directive à destination des membres du comité de programmation

<b>Grille d'entretien semi-directif à destination du comité de programmation- EVALUATION QUALITATIVE LEADER 2014-2022</b>	
Profil de l'acteur	
Tranche d'âge : moins de 25 ans ; entre 26 et 35 ans ; entre 36 et 50 ans ; entre 51 et 65 ans ; plus de 65 ans.	
Sexe : Homme/Femme, date d'entrée au comité de programmation	
Titulaire / Suppléant	
Privé / Public	
<b>Evaluation de la communication/connaissance/coopération</b>	
Evaluer la connaissance du programme	1. En trois mots, comment décrieriez-vous LEADER actuellement ?
	2. Sur une échelle de 0 à 10, quel est votre niveau de connaissance du programme leader ?
	3. Pourriez-vous citer les 7 axes du programme LEADER ? Vous semblent-ils adaptés au territoire ?
	4. Quels seraient les axes à retenir pour le prochain programme ? C'est-à-dire ceux à prioriser pour les crédits. Pour quelles raisons ?
Evaluer la communication vis-à-vis d'un public extérieur	5. Sur une échelle de 0 à 10, pensez-vous que les habitants du GAL connaissent le programme leader ?
	6. Serait-il intéressant d'augmenter la communication autour du programme à destination des habitants du GAL et des élus ? Si oui, quels pourraient être les moyens envisagés ?
	7. Quelles dispositions pourraient être mises en place afin de toucher de nouveaux porteurs de projets ?
Evaluer la communication entre le GAL et le comité de programmation	8. Recevez-vous suffisamment d'informations de la part de l'équipe technique pour décider/juger des projets ? Si non, que faudrait-il améliorer ?
	9. Comment percevez-vous votre rôle ? Un rôle de relai ?

	10. Vous est-il déjà arrivé de rediriger des porteurs de projets vers le GAL ? Pour quelles raisons ? Combien ?
<b>Evaluer la qualité des projets au regard des enjeux et axes ; et la répartition des fonds</b>	
Evaluation des projets et la qualité de ces derniers	11. Quels sont les points qui retiennent votre attention lors de la sélection d'un projet ? Le type de porteur ? La nature et le montant des dépenses ?
	12. Pensez-vous que les projets proposés correspondent aux attentes de LEADER notamment en termes d'innovation ?
	13. Si non, comment faire en sorte qu'ils soient plus innovants ? Les conseils à donner ?
	14. Selon vous, le programme LEADER a plus vocation à soutenir des actions expérimentales ou pérennes ? Qu'en est-il réellement ? Citez des exemples.
	15. On peut financer jusqu'à 80%, de façon générale, quel est votre avis sur le taux LEADER attribué ? (a. Trop important b. Important c. Moyen d. Faible e. Trop faible)
	16. Pensez-vous que ce taux devrait être modulé ? Si oui en fonction de quels critères ? a. Adéquation avec la stratégie b. Thématique du projet (priorité d'une thématique, modulation pour une thématique surfinancée...) c. Réel besoin des fonds LEADER pour émergence du projet d. Sur-représentation d'un type d'acteur (public-privé, origine géographique) e. Localisation géographique des bénéficiaires f. Autres : précisez
	17. Que pensez-vous des objectifs des projets présentés ? Sont-ils à la hauteur de vos attentes en tant que membre du GAL ?
	18. Que pensez-vous de l'adéquation des objectifs prévisionnels avec les effets réels du projet ? Cad est-ce que les projets réalisés sont aboutis ? Et quelles sont leurs impacts territoriaux ? Citez des exemples. Certains projets vous ont-ils marqués ? Pourquoi ?
Répartition des fonds	19. Que pensez-vous de la répartition des projets par fiche action ? Selon vous, quelles ont été les fiches les plus mobilisées en termes de montants (les classer par ordre de priorité) ? Lesquelles vous semblent surreprésentées ou sous-représentées ?
	20. Quelles fiches action vous semblent prioritaires ? Sur une échelle de 1 à 6, classez-les selon leur priorité.
	21. Selon vous quelles sont les principales catégories de dépenses soutenues par le programme LEADER (Formation, étude, communication événementiel, investissement, fonctionnement) ? Sur une échelle de 1 à 5, classez-les selon ce que vous estimez être le plus financé.
	22. Quelles dépenses vous semblent prioritaires ? Classez-les par ordre de priorité ? (Formation, étude, communication événementiel, investissement, fonctionnement)
	23. Que pensez-vous de la répartition géographique des fonds au niveau des 48 communes éligibles au programme ?
Evaluer la coopération	24. LEADER a pour objectif d'encourager la coopération, est-ce que c'est quelque chose que vous souhaitez ?
	25. A quelle échelle envisagez-vous cette coopération ? (Régionale, nationale, européenne ...)

<b>Evaluer le fonctionnement du GAL</b>	
Questionner l'émergence d'un réseau local	26. Est-ce que votre participation dans les instances LEADER a permis la création d'un réseau ? Le programme vous a-t-il permis de créer des liens avec un autre acteur du GAL ou un autre territoire ? De quelles manières ?
	27. Pour le prochain programme, comment renforcer et valoriser ces relations pour des projets futurs ?
Questionner l'organisation des réunions	28. Pensez-vous que le nombre de membres dans le comité de programmation permet un bon déroulement des projets ?
	29. Pensez-vous que les horaires et les jours des réunions sont adaptés au plus grand nombre ?
	30. Si non, quelles solutions pourraient être envisagées ? Préférez-vous des lieux fixes pour les réunions ou changer régulièrement de lieu ?
Questionner le déroulé des réunions	31. De manière générale, est-ce que les échanges lors des réunions apportent des informations nécessaires par rapport aux porteurs de projets ?
	32. Que pensez-vous des échanges en réunion de comité de programmation ? Est-ce que chaque membre parvient à exprimer ses idées selon vous ?
	33. Que pensez-vous des échanges entre membres du comité de programmation et porteurs de projets ?
	34. Qu'est ce qui pourrait être mis en place afin de dynamiser les réunions du comité de programmation ? (Nouveaux supports, interventions ...)
Vision critique du fonctionnement et des objectifs + prospective 2023-2027	35. Quels ont été les principaux atouts du programme LEADER ?
	36. Sur quels leviers s'appuyer pour développer/renforcer les atouts du programme leader ?
	37. Quelles sont les principales limites du programme leader ?
	38. Quelles solutions pourriez-vous apporter afin de répondre à ces difficultés ?
	39. En trois mots, qu'est-ce que devrait être LEADER dans le futur ?

Tableau 18 : Grille d'entretien semi-directive à destination des membres du comité de programmation, source : Pays Loire Beauce, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

### Annexe III : Questionnaire en ligne à destination des membres du comité de programmation

<b>Questionnaire à destination des membres du comité de programmation- EVALUATION QUANTITATIVE LEADER 2014-2022</b>	
<b>Questions</b>	<b>Réponses</b>
<b>Que représente LEADER et le fonctionnement du GAL ?</b>	
Qu'est-ce que représente LEADER pour vous, en quelques mots ?	Texte libre
Sur une échelle de 0 à 10, quel est votre niveau de connaissance du programme LEADER ?	Echelle de 1 à 10
Pensez-vous que le nombre de membres (32 binômes) du comité de programmation soit adapté à la sélection des projets ?	- Oui - Non
Pour quelles raisons ?	Texte libre
Le comité de programmation vous-a-t-il permis d'élargir votre réseau de partenaires ?	- Oui - Non

Des porteurs de projets ont-ils, grâce à vous, sollicité le programme LEADER ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui</li> <li>- Non</li> </ul>
<b>Interroger l'organisation du comité de programmation</b>	
D'après vous, quelle(s) valeur(s) ajoutée(s) le partenariat public/privé apporte-t-il lors des comités de programmation ? (Plusieurs réponses possibles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un regard complémentaire sur les projets (enrichissement de la qualité des projets, expertise, etc.)</li> <li>- Une meilleure connaissance des différents besoins du territoire</li> <li>- Une attribution des aides plus démocratique (concertation, transparence, équité)</li> <li>- Un échange d'expériences permettant l'enrichissement (compétences, culture générale, etc.) des membres du comité</li> <li>- Pas de valeur ajoutée</li> <li>- Autre :</li> </ul>
S'il vous arrive de ne pas aller aux réunions, quelles sont les principales raisons ? (Plusieurs réponses possibles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ordre du jour</li> <li>- Les dates</li> <li>- Les horaires</li> <li>- Le lieu</li> <li>- D'autres priorités / engagements ailleurs</li> <li>- Risque lié à la crise sanitaire</li> <li>- Autre :</li> </ul>
Quelles sont vos préférences de disponibilités pour les réunions en termes de jour ? (Plusieurs réponses possibles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lundi</li> <li>- Mardi</li> <li>- Mercredi</li> <li>- Jeudi</li> <li>- Vendredi</li> </ul>
Quelles sont vos préférences de disponibilités pour les réunions en termes d'horaire ? (Plusieurs réponses possibles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'occasion d'un déjeuner</li> <li>- 14h</li> <li>- 16h</li> <li>- 18h</li> <li>- En soirée</li> <li>- Autre :</li> </ul>
Qu'est-ce qui pourrait être mis en place afin de donner un nouveau dynamisme aux réunions ? (Plusieurs réponses possibles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supports visuels (projection de films ...)</li> <li>- Supports sonores</li> <li>- Disposition de salle en petits groupes</li> <li>- Visites de projets</li> <li>- Bilans de projets</li> <li>- Aucune modification à apporter, réunions suffisamment dynamiques</li> <li>- Autre :</li> </ul>
<b>Interroger le vote</b>	

Avez-vous déjà ressenti des difficultés à voter contre la majorité ?	- Oui - Non - Ne se prononce pas
Si oui, pour quelles raisons ?	Texte libre
Souhaiteriez-vous que le vote à bulletins secrets soit systématisé ?	- Oui - Non
<b>Évaluation critique du fonctionnement du GAL</b>	
Quels ont été les principaux atouts du programme LEADER 2014-2022 ?	Texte libre
Quelles sont les principales limites du programme leader ?	Texte libre
<b>Informations complémentaires</b>	
Etes-vous un membre du comité de programmation public ou privé ?	- Public - Privé
Suggestions générales	Texte libre

Tableau 19 : Questionnaire en ligne à destination des membres du comité de programmation, source : Pays Loire Beauce, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

#### Annexe IV : Tableau des porteurs de projets interrogés et leur structure

Structures	Porteurs de projets interrogés	Projets
Pays Loire Beauce	Ancien chargé de mission énergie-climat	Animation Agenda 21 - Plan Climat 2016-2020
		Campagne de diagnostic d'éclairage public
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective
		Réalisation d'une prestation de formation et d'outils pédagogiques sur les thématiques "climat air énergie" à destination des personnels d'animation des temps périscolaires
	chargé de mission énergie-climat	Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique
	chargé de mission LEADER et biodiversité	Mise en œuvre d'actions biodiversité à l'échelle du Pays Loire Beauce
	Ancien chargé de mission énergie-climat	Préfiguration d'un projet co-construit autour de la thématique agriculture et changement climatique
	Direction	Elaboration d'une étude interscot "mobilités et déplacements" Animation du COT ENR (2018-2021)
Ancien chargé de mission énergie-climat	Réalisation d'une étude de préfiguration d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique	
Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Loiret	Conseillère d'Entreprises	Eco-défis des commerçants et artisans du Pays Loire Beauce
ADIL 45	Conseiller en énergie partagé	La performance énergétique par l'usage

Commune de Meung-sur-Loire	Direction générale des services	Vélo taxi : développement d'alternatives à la mobilité pour les particuliers seniors
Commune de Tavers	Employé centre de loisirs	Jardins d'avenir
Commune de Mézières-lez-Cléry	Maire	Sensibiliser les habitants et les élèves à la biodiversité locale
Commune de Mareau-aux-Près	Maire	Animation foncière des bords de Loire
Hommes et Territoires	Direction	Aménagements agroécologiques pour valoriser les bordures de champs et pieds de pylônes en Beauce
		Promotion de la restauration des bordures de champs à problématique adventice en Beauce
Les Fous de Bassan	Responsable des projets artistiques	Envolées de Lettres du Pays
La Corne des Pâtures	Direction	La Corne des Pâtures : spectacles et ateliers pour sensibiliser et réfléchir sur notre environnement
Compagnie Tribalt	Direction	Les jardins du Fleuve
Association Racines du Pays Loire Beauce	Président	Inventaire des éléments patrimoniaux du Pays en vue d'en faciliter la découverte et la sauvegarde
CAUE Loiret	Direction	Création d'un réseau d'ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage sur les thématiques des friches et nouvelles formes urbaines
		Création et animation d'un support internet collaboratif dédié à l'aménagement du territoire
Commune de Baule	Maire	Etude du schéma directeur du cœur de village

Tableau 20 : Tableau des porteurs de projets interrogés et leur structure, source : Pays Loire Beauce, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

## Annexe V : Tableau des membres du comité de programmation interrogés

Nom	Structure	Public/privé	Titulaire/Suppléant
Patrick Echegut	Mairie de Baule	Public	Suppléant
Marc-Antoine Perdereau	Association l'Embouchure	Privé	Titulaire
Bertrand Hauchecorne	Maire de Mareau-aux-Prés	Public	Titulaire
Frédéric Gond	Exploitant agricole à Tavers	Privé	Titulaire
Odile Bret	1er adjoint de Beauce la Romaine	Public	Suppléante
Gérard Cogneau	Association Valimage	Privé	Titulaire
Emmanuelle Fesneau	citoyenne	Privé	Titulaire
Muriel Bataille	Mairie de Tournoisis	Public	Suppléante

Tableau 21 : Tableau des membres du comité de programmation interrogés, source : Pays Loire Beauce, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022

## Annexe VI : Pourquoi les porteurs de projets se sont-ils tournés vers LEADER ?

Lorsque nous avons demandé aux porteurs de projets pour quelles raisons ils s'étaient tournés vers le programme LEADER 2014-2022, tous ont répondu que c'était pour le financement. L'aspect territorial du projet peut également rentrer en compte dans le choix d'une subvention LEADER. En effet, Hommes et Territoire était aussi intéressé par le périmètre du GAL Loire Beauce : « Dans mes critères il fallait que ce soit local [...] ça fait longtemps qu'on travaillait sur le Pays Loire Beauce et c'est un territoire qui correspond à nos types de territoires céréaliers, plaine ouverte plus que l'autre côté » ; « Le Nord Loire est plus caractéristique de ce qu'on recherche en termes d'agriculture, d'enjeux des grandes plaines céréalières » (Jérôme Lesage). Magali Berruet des Fous de Bassan ! explique que son projet est également étroitement lié au périmètre administratif du Pays Loire Beauce : « Je crois que la première énergie a été de se dire il arrive encore une page administrative faisons-en quelque chose qui tenterait d'avoir du sens [...], faisons en sorte que ce ne soit pas une énième couche du millefeuille ». Aussi, le territoire dans lequel s'implante le projet guide le projet vers le programme LEADER pour le financer.

## Annexe VII : Détails sur le taux d'absentéisme et les solutions

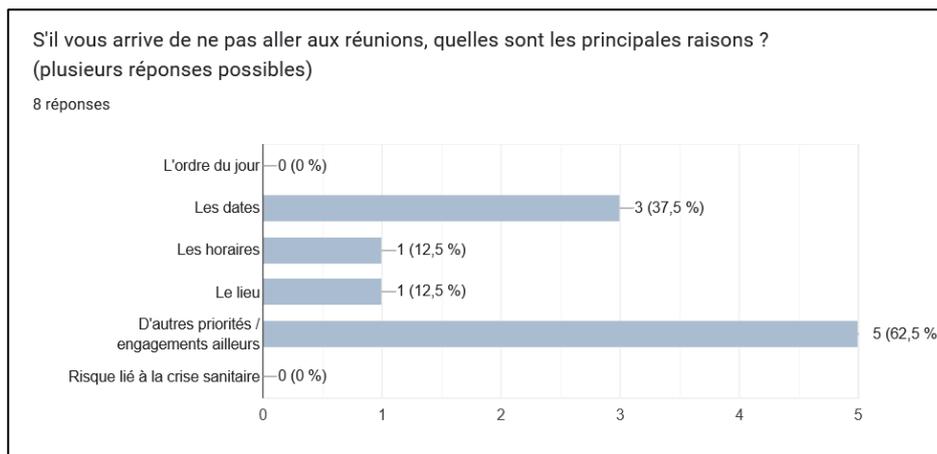
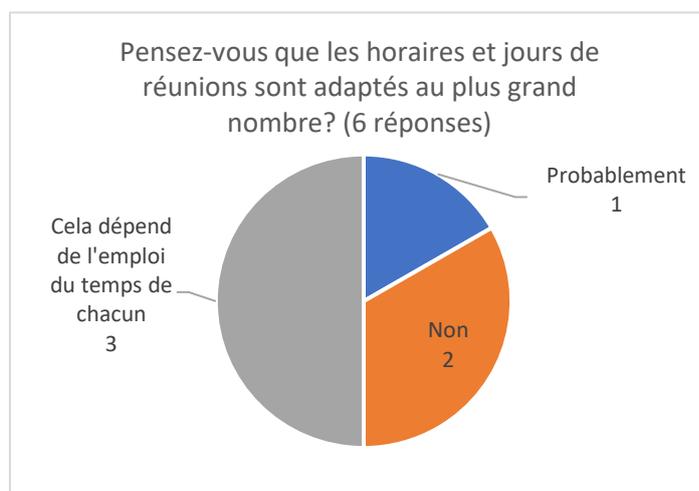


Figure 52 : Les raisons des absences aux réunions LEADER. Sources : Pays Loire Beauce, questionnaire en ligne à destination du comité de programmation, 2022- auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Le taux d'absentéisme peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, les dates de réunions ne correspondent pas toujours au plus grand monde. Nous pouvons noter que trois membres du comité de programmation interrogés expliquent le taux d'absentéisme aux réunions par un problème d'emploi du temps (cf. figure 52). En effet, l'horaire de 18h n'est pas toujours adapté aux personnes qui travaillent aux horaires de bureau. De même, certaines personnes notamment du secteur public ont un emploi du temps très chargé et il est parfois difficile de libérer du temps pour l'instance LEADER. Un autre membre du comité de programmation estime que le Pays Loire Beauce organise trop de réunions et c'est par conséquent difficile de se rendre à toutes.



Aussi, les réunions LEADER ne sont pas toujours prioritaires pour les membres du comité de programmation. Ces derniers peuvent avoir d'autres engagements ailleurs (5 réponses).

Figure 163 : Pensez-vous que les horaires et jours de réunions sont adaptés au plus grand nombre ? Sources : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022- auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Les horaires de réunions sont déterminants dans le profil des acteurs présents aux réunions. En effet, organiser une réunion en après-midi empêchera les personnes qui travaillent d'y aller tout comme organiser les réunions tard le soir empêchera les d'autres profils d'acteurs de s'y rendre. Les graphiques ci-dessous (51 et 52) montrent qu'il est difficile de trouver un jour et un horaire dans la semaine où tout le monde est disponible. Cependant, il semble que les membres interrogés préfèrent faire les réunions en début de semaine à partir de 18h, c'est-à-dire le mardi, mercredi et lundi.

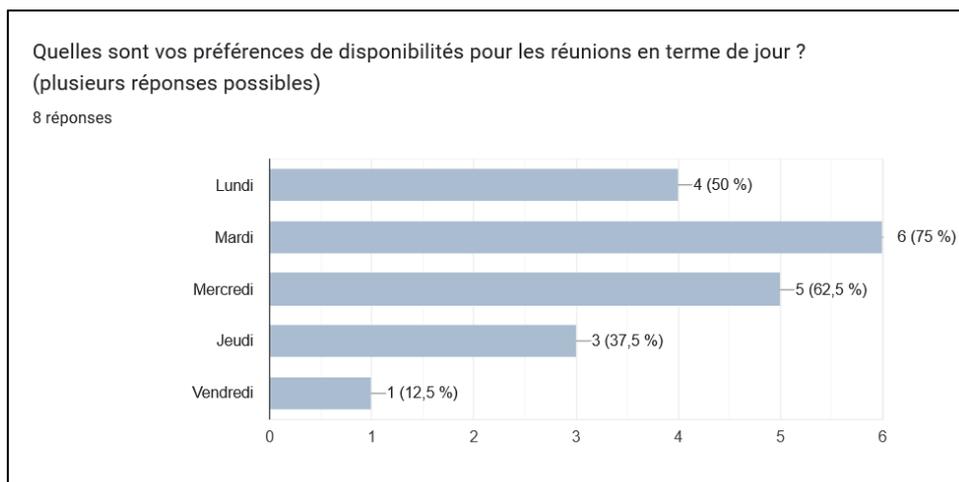


Figure 174 : Jours disponibles des membres du comité de programmation pour les réunions. Source : Pays Loire Beauce, questionnaire en ligne à destination des membres du comité de programmation, 2022- auteur : Pays Loire Beauce, 2022

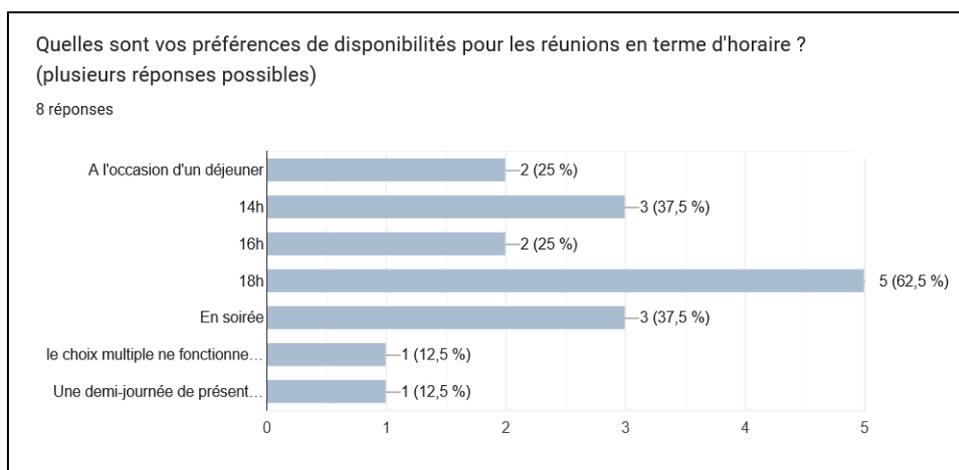


Figure 185 : Horaires disponibles des membres du comité de programmation pour les réunions. Sources : Pays Loire Beauce, questionnaire en ligne à destination du comité de programmation, 2022- auteur : Pays Loire Beauce, 2022

Les absences lors des réunions peuvent poser problèmes notamment dans le suivi des dossiers. Même si chaque membre reçoit un compte rendu de réunion, un membre du comité de programmation explique que manquer les réunions rend difficile le suivi des dossiers et donc l'envie de s'investir dans le programme. Six des membres interrogés sur 8 pensent qu'il n'y a pas de solutions envisagées pour permettre au plus grand nombre de se rendre aux réunions. Une personne propose de décaler les réunions à 19h mais cela décale également l'heure de fin des réunions. Une autre personne propose de mettre en place des sous-comités afin de proposer plusieurs créneaux et instances de discussions.

Annexe VIII : Répartition des porteurs de projets selon le nombre d'actions menées  
Selon la programmation 2014-2023.

Porteurs de projet	Nombre de Projet	de Public/Privé	Type de porteur
3 Cats films	1	Privé	Association
ADIL 45	1	Public	Public autre
Association la Corne des Pâtures	1	Privé	Association
Association Racines du Pays Loire Beauce	1	Privé	Association
Association Les amis du château de Luz	1	Privé	Association
Baule	2	Public	Commune
CAUE Loiret	2	Public	Public autre
Chambre des Métiers et de l'artisanat	1	Public	Public autre
Cléry-Saint-André-en-Transition	1	Privé	Association
Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire	1	Privé	Association
Compagnie Tribalt	1	Privé	Privé autre
Conservatoire des Espaces Naturels	1	Public	Public autre
L'Embouchure	1	Privé	Association
Hommes et Territoires	3	Privé	Association
Les Fous de Bassan	2	Privé	Privé autre
Mareau-aux-Prés	1	Public	Commune
Meung-sur-Loire	1	Public	Commune
Mézières-lez-Cléry	1	Public	Commune
Pays Forêt d'Orléans Loire Sologne	2	Public	Public autre
Pays Loire Beauce	26	Public	Pays Loire Beauce
Tavers	1	Public	Commune
<b>TOTAL</b>	52		

Tableau 22 : Répartition des porteurs de projets selon le nombre d'action menées lors du programme LEADER 2014-2023 par commune- source : Pays Loire Beauce, 2022- auteur : Rouge Vif, 2022, Pays Loire Beauce 2024

## Annexe IX : 11 projets abandonnés ou refusés sur la programmation 2014-2023

Porteur de projet	Projet	Aide FEADER prévisionnel (en attribution)	Cause de non-réalisation
ARDEAR 45	Alliances Paysannes Innovantes et Territoriales pour Réussir le Renouveau du milieu agricole.	9 625 €	Abandon après 2 comités de programmation (avis réservé et ajourné)
Artenay	Solo en Beauce	5 120 €	Retrait volontaire du porteur
Association des amis du château de Meung sur Loire	Barock sur Loire	12 000 €	Abandon après 1 comité de pilotage (avis défavorable)
Les Ateliers Ligétériens	Etude-action pour la création d'une ressourcerie		Projet soutenu par le CRST au titre d'A VOS ID
Beagency	Aménagement d'un théâtre de verdure	33 487 €	Refusé par le comité de programmation
	Renouveau du patrimoine arboré et diagnostic phytosanitaire		Les financements du CRST ont été privilégiés
	Stratégie énergétique territoriale	12 600 €	Projet peu innovant et pouvant mobiliser d'autres financements
EARL Val de Flux	Aménagement d'une aire de stockage de bois plaquette		Les financements du CRST ont été privilégiés
Les Fous de Bassan !	Envolées de Lettres du Pays 2017		
HAMAC	Programmation et Café 2 la Mairie	5 000 €	Abandon après 1 comité de pilotage (avis défavorable)
Université Orléans	Territoires vécus, lieux et usages d'un développement durable	5 132 €	Abandon
<b>Total</b>		<b>270 244 €</b>	

Tableau 23 : Tableau des projets abandonnés ou refusés du programme LEADER 2014-2023 par commune- source : Pays Loire Beauce, 2022- auteur : Rouge Vif, 2022

## Annexe X : Les projets par communes

Le tableau regroupe tous les projets par communes ainsi que le porteur de projet. Certaines communes ne comptent aucun projet : La Chapelle-Onzerain, Lion en Beauce, Saint-Sigismond, Trinay.

Nom de la commune	Projet		Porteur du projet
	Nombre	Nom	
Artenay	5	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
		Festival itinérant biodiversité et art 2021-2023 (audiovisuel)	
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan !
Baccon	4	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan !
Baule	8	Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique	
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan
		La Corne des Pâtures : spectacles et ateliers pour sensibiliser et réfléchir sur notre environnement	Association la Corne des Pâtures
		Etude du schéma directeur du cœur de village	Baule
		Redynamisation et verdissement du centre-bourg : micro-forêt	L'embouchure
		Concept d'environnement culturel et artistique partagé sur un territoire étendu	
Beauce-la-Romaine	3	Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique	
		Réalisation de diagnostics de biodiversité agricole dans 6 exploitations 2022	
Beaugency	10	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		La performance énergétique par l'usage	ADIL 45
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique	
		Réalisation d'une prestation de formation et d'outils pédagogiques sur les thématiques "climat air énergie" à destination des personnels d'animation des temps périscolaires	
		Festival itinérant biodiversité et art 2021-2023 (audiovisuel)	
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	

		Route Européenne d'Artagnan	Comité régional d'équitation Centre Val de Loire
		Etude scientifique sur les mouettes mélanocéphales en période de nidification	Conservatoire des Espaces Naturels
		La malédiction des Dunois	3 Cats Films
Binas	2	Réalisation de diagnostics de biodiversité agricole dans 6 exploitations 2022	Pays Loire Beauce
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
Boulay-les-Barres	4	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan !
Bricy	3	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
Bucy-le-Roi	2	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan !
Bucy-Saint-Liphard	2	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan !
Cercottes	2	Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Festival itinérant biodiversité et art 2021-2023 (audiovisuel)	
Chaingy	4	Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique	
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan !
Charsonville	1	Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan
Chevilly	4	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique	Pays Loire Beauce
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan !
Cléry-Saint-André	7	Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique	
		Réalisation de diagnostics de biodiversité agricole dans 6 exploitations 2022	

		Jardin expérimental partagé de Cléry-Saint-André-en-Transition	Cléry-Saint-André-en-Transition
		Réalisation d'une prestation de formation et d'outils pédagogiques sur les thématiques "climat air énergie" à destination des personnels d'animation des temps périscolaires	Pays Loire Beauce
		Route Européenne d'Artagnan	Comité régional d'équitation Centre Val de Loire
		La malédiction des Dunois	3 Cats Films
Coinces	1	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
Coulmiers	4	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
		Sauvegarde de la poule de Contres	Les amis du château de Luz
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan !
Cravant	4	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		La performance énergétique par l'usage	ADIL 45
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan !
Dry	3	Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique	Pays Loire Beauce
		Réalisation de diagnostics de biodiversité agricole dans 6 exploitations 2022	
		Route Européenne d'Artagnan	Comité régional d'équitation Centre Val de Loire
Epieds-en-Beauce	2	Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan !
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	Pays Loire Beauce
Gémigny	1	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
Gidy	6	La performance énergétique par l'usage	ADIL 45
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
		Festival itinérant biodiversité et art 2021-2023 (audiovisuel)	
		Festival itinérant biodiversité et art 2022-2023 (arts vivants)	Les Fous de Bassan !
		Envolées de Lettres du Pays	
Huêtre	4	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	
		Réalisation de diagnostics de biodiversité agricole dans 6 exploitations 2022	
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan !
Huisseau-sur-Mauves	4	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	

		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan !
La Chapelle-Onzerain	0		
Lailly-en-Val	7	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Les jardins du Fleuve	Compagnie Tribalt
		Réalisation d'une prestation de formation et d'outils pédagogiques sur les thématiques "climat air énergie" à destination des personnels d'animation des temps périscolaires	Pays Loire Beauce
		Festival itinérant biodiversité et art 2021-2023 (audiovisuel)	
		Route Européenne d'Artagnan	Comité régional d'équitation Centre Val de Loire
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan
Le Bardon	5	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		La performance énergétique par l'usage	ADIL 45
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique	
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
Lion-en-Beauce	0		
Mareau-aux-Prés	8	La performance énergétique par l'usage	ADIL 45
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique	Pays Loire Beauce
		Sensibiliser les habitants et les élèves à la biodiversité locale	Mézières-lez-Cléry
		Animation foncière des bords de Loire	Mareau-aux-Prés
		Réalisation d'une prestation de formation et d'outils pédagogiques sur les thématiques "climat air énergie" à destination des personnels d'animation des temps périscolaires	Pays Loire Beauce
		Festival itinérant biodiversité et art 2021-2023 (audiovisuel)	
		Festival itinérant biodiversité et art 2022-2023 (arts vivants)	
Messas	3	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	
		Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique	
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan
Meung-sur-Loire	10	Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce

		Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique	
		Vélo taxi : développement d'alternatives à la mobilité pour les particuliers seniors	Meung-sur-Loire
		Les jardins du Fleuve	Compagnie Tribalt
		Réalisation d'une prestation de formation et d'outils pédagogiques sur les thématiques "climat air énergie" à destination des personnels d'animation des temps périscolaires	Pays Loire Beauce
		Festival itinérant biodiversité et art 2021-2023 (audiovisuel)	
		Festival itinérant biodiversité et art 2022-2023 (arts vivants)	
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
		Route Européenne d'Artagnan	Comité régional d'équitation Centre Val de Loire
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan
Mézières-lez-Cléry	6	La performance énergétique par l'usage	ADIL 45
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Sensibiliser les habitants et les élèves à la biodiversité locale	Mézières-lez-Cléry
		Réalisation d'une prestation de formation et d'outils pédagogiques sur les thématiques "climat air énergie" à destination des personnels d'animation des temps périscolaires	Pays Loire Beauce
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
		Route Européenne d'Artagnan	Comité régional d'équitation Centre Val de Loire
Patay	5	La performance énergétique par l'usage	ADIL 45
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique	
		Réalisation d'une prestation de formation et d'outils pédagogiques sur les thématiques "climat air énergie" à destination des personnels d'animation des temps périscolaires	
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan
Rouvray-Sainte-Croix	1	Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan
Rozières-en-Beauce	2	Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
Ruan	1	Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan
Saint-Ay	8	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		La performance énergétique par l'usage	ADIL 45

		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique	Pays Loire Beauce
		Les jardins du Fleuve	Compagnie Tribalt
		Réalisation d'une prestation de formation et d'outils pédagogiques sur les thématiques "climat air énergie" à destination des personnels d'animation des temps périscolaires	Pays Loire Beauce
		Festival itinérant biodiversité et art 2021-2023 (audiovisuel)	
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
Saint-Pérvy-la-Colombe	2	Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan
Saint-Sigismond	0		
		Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
Sougy	3	Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce
		Envolées de Lettres du Pays	Les Fous de Bassan
Saint-Laurent-des-Bois	1	Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	Pays Loire Beauce
		Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		Dispositif Watty 2023 : programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	
		Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	
		Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique	
Tavers	8	Jardins d'avenir	Tavers
		Réalisation d'une prestation de formation et d'outils pédagogiques sur les thématiques "climat air énergie" à destination des personnels d'animation des temps périscolaires	Pays Loire Beauce
		Réalisation de diagnostics de biodiversité agricole dans des exploitations	
		Envolée de Lettres du Pays	Les fous de bassan !
Tournoisis	2	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		Envolée de Lettres du Pays	Les fous de bassan !
Trinay	0		
Villamblain	1	Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
		Envolée de Lettres du Pays	Les fous de bassan !
Villeneuve-sur-Conie	1	Envolée de Lettres du Pays	Les fous de bassan !
Villermain	1	Envolée de Lettres du Pays	Les fous de bassan !
		Campagne de diagnostic d'éclairage public	Pays Loire Beauce
Villorceau	2	Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Pays Loire Beauce

Tableau 24 : Tableau des projets par commune- source : Pays Loire Beauce, 2024- auteur : Pays Loire Beauce, 2024

## Annexe XI : Tableau des projets 2014-2023 au 31/03/2023

Porteur	Intitulé du projet	Coût total	Taux	Aide LEADER	Type de dépenses	Dates de réalisation	Statut porteur de projet	Localisation	Communauté de communes
<b>Fiche-action n° 1 : un réseau prospectif durable (7 projets)</b>		<b>323 542,34 €</b>	<b>61%</b>	<b>196 306,62 €</b>					
Pays Loire Beauce	Mise en oeuvre du programme d'actions de l'Agenda 21 - Plan Climat Energie Territorial de mai 2016 à avril 2017	52 412,29 €	80%	41 930 €	Animation, communication	mai 2016- avril 2017	Public (PLB)	Pays Loire Beauce	
Pays Loire Beauce	Mise en oeuvre du programme d'actions de l'Agenda 21 - Plan Climat Energie Territorial de mai 2017 à avril 2018	46 331,57 €	50%	23 166 €	Animation, communication	mai 2017- avril 2018	Public (PLB)	Pays Loire Beauce	
Pays Loire Beauce	Mise en oeuvre du programme d'actions de l'Agenda 21 - Plan Climat Energie Territorial de mai 2018 à avril 2019	50 918,58 €	50%	25 459 €	Animation, communication	mai 2018- avril 2019	Public (PLB)	Pays Loire Beauce	
Pays Loire Beauce	Mise en oeuvre du programme d'actions de l'Agenda 21 - Plan Climat Energie Territorial de mai 2019 à avril 2020	52 555,95 €	80%	42 045 €	Animation, communication	mai 2019- avril 2020	Public (PLB)	Pays Loire Beauce	
Pays Loire Beauce	Dispositif Watty 2023: programme de sensibilisation à la transition écologique au sein des écoles	30 360,00 €	80%	24 288 €	Animation, communication	septembre 2023- juin 2024	Public (PLB)	#####	CCTV + CCBL
Pays Loire Beauce	Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	26 652,00 €	45%	11 964 €	Etude	mars 2023- décembre 2024	Public (PLB)	Pays Loire Beauce	
Pays Loire Beauce	Animation de la stratégie climat air energie territoriale de février 2022 à décembre 2023	64 311,95 €	43%	27 455 €	Animation, communication	février 2022 à décembre 2023	Public (PLB)	Pays Loire Beauce	
<b>Fiche-action n° 2 : efficacité énergétique (4 projets)</b>		<b>161 992,81 €</b>	<b>48%</b>	<b>78 405,28 €</b>					
Pays Loire Beauce	La réalisation d'une campagne de diagnostics d'éclairage public sur 23 communes du Pays Loire Beauce	67 503,60 €	40%	27 001 €	étude	2016	Public (PLB)	Artenay, Baccon, Beaugency, Boulay les barres, Bricy, Bucy le Roi, Bucy St Liphard, Chevilly, Coignes, Coulmiers, Cravant, Gemigny, Huetre, Huisseau sur Mauves, Lailly en Val, Le Bardon, Messas, St Ay, Sougy, Tavers, Tournois, Villamblain, Villorceau	CCTV et CCBL
Chambre des Métiers et de l'artisanat	Les éco-défis des commerçants et artisans du Pays Loire Beauce	43 023,81 €	40%	17 210 €	Animation - fonctionnement, affranchissement, photographe, impression, nourriture	juin 2017- dec 2018	Public (autre)	Pays Loire Beauce	
ADIL du Loiret	La performance énergétique par l'usage	16 577,90 €	80%	13 262 €	Animation, matériel mesure (T°C, O2, P, CO2), communication	jan 2020-mars 2022	Public (autre)	Beaugency, Cravant, Le Bardon, Mareau-aux-Prés, Mézières-lez-Cléry, Saint-Ay, Patay, Gidy	Communauté de communes des Terres du Val de Loire (6) et de la Beauce Loirétaine (2)
Pays Loire Beauce	Réalisation d'une étude de préfiguration d'une Plateforme Territoriale de Renovation Energétique	34 887,50 €	60%	20 932 €	Etude	2021-2022	Public (PLB)	Pays Loire Beauce	
Beaugency	Stratégie énergétique territoriale								
EARL Val de Flux	Aménagement d'une aire de stockage de bois plaquette								
<b>Fiche-action n° 3 : continuités écologiques et consommations</b>		<b>343 482,89 €</b>	<b>55%</b>	<b>188 439,42 €</b>					
Pays Loire Beauce	Démarche territoriale de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	46 821,00 €	64%	30 199 €	Animation, formation convives, communication	2016-2027	Public (PLB)	#####	Communauté de communes des Terres du Val de Loire (18) et de la Beauce Loirétaine (11)
Meung-sur-Loire	Vélo taxi : développement d'alternatives à la mobilité pour les particuliers seniors	8 350,00 €	80%	6 680 €	Investissement (1 triporteur 2 personnes et petit équipement)	2020	Public (commune)	Meung-sur-Loire	Communauté de communes des Terres du Val de Loire (1)
Pays Loire Beauce	Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique	65 609,05 €	33%	21 887 €	Etude, frais salariaux (0,18ETP), communication, formation, traiteur	mai 2020- dec 2021	Public (PLB)	Bardou, Baule, Cléry-Saint-André, Dry, Mareau-aux-Prés, Messas, Meung-sur-Loire, Saint-Ay, Tavers, Beaugency, Chaingy, Beauce-la-Romaine, Patay, Chevilly	Communauté de communes des Terres du Val de Loire (12) et de la Beauce Loirétaine (2)

Tavers	Jardins d'avenir	23 165,12 €	80%	18 532 €	Investissement ; aménagements (allées jardin, terrassement), expertise (chantiers participatifs, réalisation mare, formation animateurs), matériel (ganivelle, bache, livres...)	2019-2021	Public (commune)	Tavers	Communauté de communes des Terres du Val de Loire (1)
Mézières-lez-Cléry	Sensibiliser les habitants et les élèves à la biodiversité locale	15 540,00 €	80%	12 432 €	communication	2020-2021	Public (commune)	Mézières-lez-Cléry, Mareau-aux-Prés	Communauté de communes des Terres du Val de Loire (2)
Mareau-aux-Prés	Animation foncière des bords de Loire	21 133,20 €	80%	16 906 €	étude	2022	Public (commune)	Mareau-aux-Prés	Communauté de communes des Terres du Val de Loire (1)
Pays Loire Beauce	Mise en œuvre d'actions biodiversité à l'échelle du Pays Loire Beauce	13 703,22 €	80%	10 963 €	Animation (0,2ETP), communication	jan 2021-déc 2021	Public (PLB)	Pays Loire Beauce	
Pays Loire Beauce	Animation biodiversité 2022-2023	29 804,65 €	80%	23 844 €	Animation, communication	2022-2023	Public (PLB)	Pays Loire Beauce	
Cléry St André en Transition	Jardin expérimental partagé de Cléry St André en Transition	7 884,29 €	54%	4 234 €	Investissement , matériel (panneaux, bardage, outils jardin et bache, serre, toiture)	2022	Privé (Association)	Cléry-Saint-André	Communauté de communes des Terres du Val de Loire (1)
PETR Pays Loire Beauce	Réalisation de diagnostics de biodiversité agricole dans 6 exploitations 2022	35 000,00 €	74%	25 750 €	Etude	2022 à juillet 2024	Public (PLB)	Cléry-Saint-André, Dry, Tavers, Huêtres, Binas, Beauce la Romaine	CCTVL + CCBL
Baule	Redynamisation et verdissement du centre-bourg: micro-forêt	59 443,00 €	21%	12 483 €	Investissement		Public (commune)	Baule	CCTVL
Les amis du château de Luz	Sauvegarde de la poule de Contres	17 029,36 €	27%	4 529 €	Investissement	2023-2024	Privé (Association)	Coulmiers	CCTVL
Les Ateliers Ligériens	Etude: action pour la création d'une ressource								
Beauegency	Renouveau du patrimoine arboré et diagnostic phytosanitaire								
<b>Fiche-action n° 4 : agriculture durable (4 projets)</b>		<b>179 480,76 €</b>	<b>56%</b>	<b>99 623,70 €</b>					
Hommes et Territoires	Aménagements agroécologiques pour valoriser les bordures de champs et pieds de pylônes en Beauce	67 420,02 €	62%	41 807 €	Animation, frais salariaux, semences, expertise, communication	dec 2015- avril 2019	Privé (Association)	Pays Loire Beauce	
Pays Loire Beauce	Préfiguration d'un projet expérimental co-construit autour de la thématique agriculture et changement climatique	49 329,55 €	50%	24 664 €	Etude, expertise (agriculture, sociologie), frais salariaux, intervenants animation, communication, nourriture	juin 2017-mars 2022	Public (PLB)	Pays Loire Beauce	
Hommes et Territoires	Promotion de la restauration des bordures de champs à problématique adventice en Beauce	26 393,58 €	80%	21 115 €	Animation, frais salariaux, nourriture, semences, communication, piquets	mars 2019-mars 2020	Privé (Association)	Pays Loire Beauce	
Hommes et Territoires	Finalisation de la conception de l'outil d'Evaluation du Potentiel Nectarifère permettant le diagnostic et le conseil à l'aménagement des territoires en faveur des pollinisateurs	36 337,61 €	33%	12 038 €	Etude		Privé (Association)	Pays Loire Beauce	
<b>Fiche-action n° 5 : culture (8 projets)</b>		<b>552 346,52 €</b>	<b>44%</b>	<b>242 046,56 €</b>					
Les Fous de Bassan !	Envolées de Lettres du Pays	156 224,15 €	48%	75 679 €	Animation, Frais salariaux et intermittents, Communication, frais déplacements, costumes, décors, achat droits	dec 2015- oct 2017	Privé (autre)	Artenay, Baccon, Baule, Boulay-les-Barres, Bucy-le-Roi, Bucy-Saint-Liphard, Chaingy, Charsonville, Chevilly, Coulmiers, Cravant, Epièdes-en-Beauce, Gidy, Huêtres, Huisseau-sur-Mauves, Lailly-en-Val, Messas, Meung-sur-Loire, Patay, Rouvray-Sainte-Croix, Ruan, Saint-Péray-la-Colombe, Sougy, Tavers, Tournois, Villablain, Villeneuve-sur-Conie, Villermain	CCTVL et CCBL
La Corne des Pâtures	La Corne des Pâtures : spectacles et ateliers pour sensibiliser et réfléchir sur notre environnement	96 137,02 €	52%	50 400 €	Animation, Frais salariaux, ateliers, matériel (panneaux solaires, vidéoprojecteurs), communication, costumes, décors, projection films	juin 2016-juin 2017	Privé (Association)	Baule	CCTVL et CCBL
Compagnie Tribalt	Les Jardins du Fleuve	8 000,03 €	64%	5 110 €	Animation, Frais salariaux, frais déplacements, communication	août 2016 -sept 2016	Privé (autre)	Meung-sur-Loire, Lailly-en-Val, Saint-Ay	CCTVL
Racines du Pays Loire Beauce	I2PLB : Inventaire des éléments patrimoniaux du Pays en vue d'en faciliter la découverte et la sauvegarde	22 963,07 €	58%	13 362 €	Investissement, site internet, stagiaires, location véhicule-carburant, Matériel (informatique/GPS, cartes...), graphisme	été 2019-mars 2022	Privé (Association)	Pays Loire Beauce	Communauté de communes des Terres du Val de Loire (1)
Pays Loire Beauce	Festival itinérant biodiversité et art 2021-2023 (audiovisuel)	56 829,84 €	27%	15 199 €	Animation	2021-2023	Public (PLB)	Artenay, Beauce-la-Romaine, Beauegency, Cercottes, Gidy, Lailly-en-Val, Mareau-aux-prés, Meung-sur-Loire, Saint-Ay	CCTVL + CCBL

Les Fous de Bassan !	Festival itinérant biodiversité et art 2022-2023 (arts vivants)	20 999,41 €	43%	9 119 €	Animation	2022-2023	Privé (autre)	Mareau-aux-Prés, Gidy, Meung-sur-Loire	CCTVL + CCBL
L'embouchure	Concept d'environnement culturel et artistique partagé sur un territoire étendu	174 453,00 €	35%	60 437 €	Animation	2023-2024	Privé (Association)	Baule	CCTVL
3 Cats Films	La malédiction des Dunois	16 740,00 €	76%	12 740 €	Investissement	2022	Privé (Association)	Beaugency, Cléry-Saint-André, Meung-sur-Loire	CCTVL
Les Fous de Bassan !	Envoies de Lettres du Pays 2017								
Association des amis du château de Meung sur Loire	Barock sur Loire								
HAMAC Artenay	Programmation et Café 2 la Mairie Solo en Beauce								
<b>Fiche-action n° 6 : coopération interterritoriale et transnationale</b>		<b>258 543,20 €</b>	<b>56%</b>	<b>144 047,14 €</b>					
CAUE Loiret	Création d'un réseau d'ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage sur les thèmes des friches et nouvelles formes urbaines	23 175,93 €	35%	8 197 €	Animation, frais salariaux, materiel (cle usb, logiciel, location car)	jan 2016- février 2018*	Public (autre)	PLB et Pays Foret d'Orléans Loire Sologne	
CAUE Loiret	Création et animation d'un support internet collaboratif dédié à l'aménagement du territoire	16 786,04 €	30%	5 036 €	Investissement, frais salariaux, expertise (aménagement)	mars 2016- février 2018*	Public (autre)	PLB et Pays Foret d'Orléans Loire Sologne	
Pays Loire Beauce	Elaboration d'une étude interscot "mobilités et déplacements"	44 591,75 €	39%	17 592 €	étude	2016-2018	Public (PLB)	Pays Loire Beauce	
Pays Loire Beauce	Réalisation d'une prestation de formation et d'outils pédagogiques sur les thématiques « climat air énergie » à destination des personnels d'animation des temps périscolaires	23 881,88 €	50%	11 941 €	Animation, formation et animation d'élus, d'animateurs périscolaires (air, climat énergie), communication	2017-2018	Public (PLB)	Loire, Saint-Ay, Mareau-aux-Prés, Beaugency	Communauté de communes des Terres du Val de Loire (8) et de la Beauce Loirétaine (1)
Baule	Etude du schéma directeur du cœur de village	57 800,00 €	80%	46 240 €	Etude	2017-2019	Public (commune)	Baule	Communauté de communes des Terres du Val de Loire (1)
PETR FOLS	Animation du COT ENR (préparation 2018)	6 570,79 €	80%	5 257 €	Animation, frais salariaux (0,5 ETP)	mars 2018- aout 2018	Public (autre)	Pays Loire Beauce et Pays Foret d'Orléans Loire Sologne	
PETR FOLS	Animation du COT ENR (animation 2018-2020)	35 990,46 €	28%	9 990 €	Animation, frais salariaux (0,5 ETP)	sept 2019-aout 2021	Public (autre)	Pays Loire Beauce et Pays Foret d'Orléans Loire Sologne	
Comité Régional d'Équitation	La Route européenne d'Artnagan : déploiement d'un nouvel itinéraire équestre en région Centre Val de Loire	12 405,75 €	80%	9 923 €	Animation, frais salariaux (1 ETP)	sept 2021-fev 2023	Privé (Association)	10 Gal Région Centre dont Pays Loire Beauce (communes de Cléry-Saint-André, Dry, Lailly-en-Val, Meung-sur-Loire, Mézières-lez-Cléry, Beaugency)	Communauté de communes des Terres du Val de Loire (6)
Conservatoire des Espaces Naturels	Etude scientifique sur les mouettes mélanocéphales en bord de Loire	37 340,60 €	80%	29 872 €	Investissement, matériel (60 balises)	2022-2023	Public (autre)	Beaugency, Sandillon	Communauté de communes des Terres du Val de Loire (1), communauté de communes des Loges
Université Orléans	Territoires vécus, lieux et usages d'un développement durable								
Beaugency	Aménagement d'un théâtre de verdure								
ARDEAR 45	Alliances Paysannes Innovantes et Territoriales pour Réussir le Renouveau du milieu agricole.								
<b>Fiche-action n° 7 : animation et fonctionnement (8 projets)</b>		<b>409 874,62 €</b>	<b>80%</b>	<b>327 896,18 €</b>					
Pays Loire Beauce	Animation et fonctionnement du GAL 2015-2016	54 345,55 €	80%	43 476,44 €	Animation,		Public (PLB)		
Pays Loire Beauce	Animation et fonctionnement du GAL 2017	58 326,11 €	80%	46 661 €	Animation,		Public (PLB)		
Pays Loire Beauce	Animation et fonctionnement du GAL 2018	57 244,84 €	80%	45 796 €	Animation,		Public (PLB)		
Pays Loire Beauce	Animation et fonctionnement du GAL 2019	61 327,63 €	80%	49 062 €	Animation,		Public (PLB)		
Pays Loire Beauce	Animation et fonctionnement du GAL 2020	46 651,51 €	80%	37 321 €	Animation,		Public (PLB)		
Pays Loire Beauce	Animation et fonctionnement du GAL 2021	46 012,12 €	80%	36 809 €	Animation,		Public (PLB)		
Pays Loire Beauce	Animation et fonctionnement du GAL 2022	50 523,49 €	80%	40 418 €	Animation,		Public (PLB)		
Pays Loire Beauce	Animation (janvier-mars) gestion du GAL 2023 et gestion du GAL 2024	35 443,37 €	80%	28 355 €	Animation,		Public (PLB)		

## Table des figures :

Figure 1 : Le profil des entretiens, source : Pays Loire Beauce,2022 – auteur : Cécile Coudert, stagiaire au Pays Loire Beauce, 2022.....	6
Figure 2 : Tranches d'âges des membres du comité de programmation interrogés (8 réponses), sources : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	6
Figure 3 : Figure 3 : Tranches d'âges des porteurs de projets interrogés, sources : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022. Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	6
Figure 4 : Profil des membres du comité de programmation qui ont répondu au questionnaire, source : Pays Loire Beauce, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	7
Figure 5 : Rythme de programmation, sources : Pays Loire Beauce, 2024 – Auteur : Pays Loire Beauce,2024.....	8
Figure 6 : Répartition des projets par montant FEADER sur la programmation 2014-2023 (fiches action 1 à 6), source : Pays Loire Beauce,2024 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2024.....	8
Figure 7 : Nombre de projets accompagnés sur les deux programmations Leader (fiches action 1 à 6), sources : Pays Loire Beauce, 2024 – Auteur : PLB, 2024.....	9
Figure 8 : Répartition des montants programmés par thématiques entre 2014-2023 (fiches actions 1 à 6), source : Pays Loire Beauce, 2024 - Auteur : Pays Loire Beauce, 2024.....	9
Figure 9 : Répartition des montants engagés par catégories de dépenses sur la programmation 2014-2023 (fiches action 1 à 6). Sources : Pays Loire Beauce, 2024- PLB.....	10
Figure 10 : Quelles catégories de dépenses vous semblent prioritaires ? source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	10
Figure 11 : Est-ce que votre projet correspondait dès le départ à une fiche action ou avez-vous eu besoin de le modifier (23 projets), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	11
Figure 12 : Le programme 2014-2023 a plus soutenu des actions pérennes ou expérimentales ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	14
Figure 13 : Le programme LEADER a plus vocation à soutenir des actions expérimentales ou pérennes ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec le comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	14
Figure 14 : Que pensez-vous de la répartition géographique des fonds LEADER ? (7 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	14
Figure 15 : Répartition des projets accompagnés par échelle de rayonnement sur la programmation 2014-2023 (fiches action 1 à 6), source : Pays Loire Beauce, 2024 – Auteur : PLB, 2024.....	18
Figure 16 : Répartition des projets par type de porteurs sur la programmation 2014-2023 (fiches action 1 à 6), source : Pays Loire Beauce, 2024 – Auteur : PLB, 2024.....	18

Figure 17 : Part des types de porteur dans la mobilisation des fonds du LEADER sur la programmation 2014-2023, source : Pays Loire Beauce (fiches action 1 à 6), 2024 – Auteur : PLB, 2024.....	20
Figure 18 : Typologie des porteurs de projets par fiche action sur la programmation 2014-2023 (fiches action 1 à 6), source : Pays Loire Beauce, 2024 – Auteur : PLB, 2024.....	20
Figure 19 : est-ce que les projets proposés correspondent aux attentes de LEADER en termes d'innovation ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	21
Figure 20 : Pensez-vous que les projets réalisés sont aboutis ? source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	22
Figure 21 : Répartition du montant FEADER par fiches actions (fiches action 1 à 6), source : Pays Loire Beauce, 2024 – Auteur : PLB, 2024.....	22
Figure 22 : A quel moment avez-vous pris connaissance du programme LEADER ? (19 réponses), sources : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	24
Figure 23 : Est-ce que votre projet aurait pu voir le jour sans le financement LEADER ? (22 projets), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	24
Figure 24 : Le programme LEADER vous a-t-il permis d'élargir l'ambition de votre projet ? (16 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	25
Figure 25 : Est-ce que la réalisation de votre projet vous a permis de rebondir sur d'autres ? (21 projets), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	25
Figure 26 : Est-ce que LEADER et le réseau local qu'il mobilise vous a permis de rencontrer de nouveaux acteurs ? (19 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	25
Figure 27 : Est-ce que votre participation dans les instances LEADER vous a permis de créer ou d'élargir votre réseau de partenaires ? (16 réponses), source : Pays Loire Beauce entretiens semi-directifs avec le comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	26
Figure 28 : Quelle(s) valeur(s) ajoutée(s) le partenariat public/privé apporte-t-il lors des comités de programmation ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, questionnaire en ligne à destination du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	26
Figure 29 : Est-ce que vous souhaiteriez développer les projets coopératifs ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	27
Figure 30 : Souhaiteriez-vous que votre structure porte un projet à une échelle plus large que celle du GAL ? (19 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	27

Figure 31 : A quelle échelle envisagez-vous la coopération ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	28
Figure 32 : Nuage de mots de LEADER 2014-2023 des porteurs de projets (19 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	29
Figure 33 : Nuage de mots de LEADER 2014-2023 des membres du comité de programmation (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	29
Figure 34 : LEADER dans le futur selon les membres du comité de programmation (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	31
Figure 35 : : LEADER dans le futur selon les porteurs de projets (18 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projet, 2022 – Auteur : PLB.....	31
Figure 36 : Préférez-vous des lieux fixes pour les réunions ou changer régulièrement de lieux ? (6 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	34
Figure 37 : Nombre de binômes absents aux réunions du comité de programmation, source : Pays Loire Beauce, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	35
Figure 38 : Pensez-vous que le nombre de membres dans le comité de programmation permet un bon déroulement des projets ? (16 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation et questionnaire en ligne à destination des membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	36
Figure 39 : Selon vous, est-ce que chaque membre parvient à exprimer ses idées en réunion ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	36
Figure 40 : Qu'est-ce qui pourrait être mis en place afin de dynamiser les réunions ? (8 répondants), source : Pays Loire Beauce, questionnaire en ligne à destination du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	37
Figure 41 : Avez-vous déjà ressenti des difficultés à voter contre la majorité ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, questionnaire en ligne à destination des membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	37
Figure 42 : Comment s'est déroulé l'élaboration de votre dossier de subvention et l'élaboration de votre projet ? (19 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	38
Figure 43 : Plusieurs porteurs de projets ont rencontré des problèmes budgétaires (19 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	38
Figure 44 : Les critères envisagés pour moduler le taux de financement (5 participations), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	39

Figure 45 : Connaissez-vous le fonctionnement de LEADER ? (19 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	40
Figure 46 : La moyenne du niveau de connaissance des membres du comité de programmation (16 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs et questionnaire en ligne des membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	40
Figure 47 : Avez-vous connaissance des autres projets LEADER sur le territoire ? (19 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	40
Figure 48 : Estimation du niveau de connaissance du programme LEADER en moyenne des habitants du GAL, source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce.....	40
Figure 49 : Parlez-vous de LEADER autour de vous ?(19 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projet,2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022..	41
Figure 50 : Pensez-vous jouer un rôle de relais ? (8 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	41
Figure 51 : Vous est-il déjà arrivé de rediriger des porteurs de projets vers le GAL ? (7 réponses), source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	42
Figure 52 : Les raisons des absences aux réunions LEADER. Sources : Pays Loire Beauce, questionnaire en ligne à destination du comité de programmation, 2022- auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	56
Figure 53 : Pensez-vous que les horaires et jours de réunions sont adaptés au plus grand nombre ? Sources : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022- auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	56
Figure 54 : Jours disponibles des membres du comité de programmation pour les réunions. Source : Pays Loire Beauce, questionnaire en ligne à destination des membres du comité de programmation, 2022- auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	57
Figure 55 : Horaires disponibles des membres du comité de programmation pour les réunions. Sources : Pays Loire Beauce, questionnaire en ligne à destination du comité de programmation, 2022- auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	57

#### **Table des cartes :**

Carte 1 : Localisation des projets subventionnés par LEADER sur le territoire du Pays Loire Beauce par fiches action (fiches action 1 à 6), source : Pays Loire Beauce, 2022, QGIS - Auteur : Cécile Coudert, stagiaire au Pays Loire Beauce, 2022 .....	13
Carte 2 : Répartition des projets accompagnés sur le territoire (fiches action 1 à 6), source : Pays Loire Beauce,2022 – Auteur : Rouge Vif, 2022.....	15
Carte 3 : Nombre de projets réalisés pour les fiches actions 1 à 7, source : Pays Loire Beauce, 2022, QGIS – Auteur : Cécile Coudert, stagiaire au Pays Loire Beauce, 2022 .....	16

Carte 4 : Répartition des aides LEADER par commune (fiches actions 1 à 6), source : Pays Loire Beauce, 2022, QGIS – Auteur : Cécile Coudert, stagiaire Pays Loire Beauce, 2022 .....	17
Carte 5 : Localisation des sièges sociaux des porteurs de projets programmation LEADER 2014-2022, source : Pays Loire Beauce, 2022, QGIS – Auteur : Cécile Coudert, stagiaire au Pays Loire Beauce, 2022 .....	19
Carte 6 : Localisation des membres titulaires du comité de programmation du programme LEADER 2014-2022, source : Pays Loire Beauce, 2022 – Auteur : Cécile Coudert, stagiaire au Pays Loire Beauce, 2022.....	33
Carte 7 : Localisation des réunions du comité de programmation du programme LEADER de 2017 à 2022, source : Pays Loire Beauce, 2022 – Auteur : Cécile Coudert, stagiaire au Pays Loire Beauce, 2022 .....	34

**Table des tableaux :**

Tableau 1 : Information sur l'analyse des résultats- source : Pays Loire Beauce, 2022- auteur : Pays Loire Beauce, 2022 .....	6
Tableau 2 : L'enveloppe LEADER 2014-2023, sources : Pays Loire Beauce, 2024 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2024 .....	7
Tableau 3 : Nombre de projets et médiane des aides FEADER versées par fiche action (fiches action 1 à 6). Source : Pays Loire Beauce, 2024, auteur : Pays Loire Beauce, 2024 .....	111
Tableau 4 : Nombre de projets portés sur l'ensemble du Pays Loire Beauce par fiches actions (fiches action 1 à 6) - source : Pays Loire Beauce, 2024 - Auteur : Pays Loire Beauce, 2024 .....	13
Tableau 5: recommandations émises par le comité de programmation afin de favoriser l'innovation sur le territoire, source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec le comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022 .....	211
Tableau 6 : Recommandations générales- Source : Pays Loire Beauce, 2022- auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	244
Tableau 7 : Idées émises par les membres du comité de programmation afin de renforcer les relations au sein du comité, source : Pays Loire Beauce, entretiens avec les membres du comité de programmation, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce.....	26
Tableau 8 : Arguments des porteurs de projets en faveur ou non de la coopération au-delà du groupe d'actions locales, source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les porteurs de projets, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022 .....	27
Tableau 9 : Recommandations générales, source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 - Auteur : Pays Loire Beauce, 2022 .....	28
Tableau 10 : Analyse AFOM des membres du comité de programmation sur le programme LEADER 2014-2022. Sources : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation et questionnaire- auteur : Pays Loire Beauce, 2022 .....	30
Tableau 11 : Arguments pour et contre alterner les lieux des réunions du comité de programmation, source : Pays Loire Beauce, entretiens semi-directifs avec les membres du comité de programmation, 2022 - Auteur : Pays Loire Beauce, 2022.....	35
Tableau 12 : Recommandations générales, source : Pays Loire Beauce, 2022 - Auteur : Pays Loire Beauce, 2022 .....	38
Tableau 13 : Taux FEADER attribué par fiches actions, source : Pays Loire Beauce, 2022 - Auteur : Pays Loire Beauce, 2022 .....	39
Tableau 14 : Pistes émises par les porteurs de projets pour améliorer la communication de LEADER, source : Pays Loire Beauce, 2022 – Auteur : Pays Loire Beauce, 2022 .....	422